



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



*W. M. Green*

# TAYLOR INSTITUTION LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

VOLTAI  UND

J. Vercrucyasse, Bibliographie  
des écrits du baron d'Holbach,  
1768 D2

Arch. 12<sup>o</sup> F. 1768 (4)



EXAMEN  
DES  
PROPHÉTIES  
*qui servent de fondement à la*  
RELIGION CHRÉTIENNE.

A V F C

un Essai de critique sur les Prophètes &  
les Prophéties en général.

---

---

*Ouvrages traduits de l'Anglois.*

---

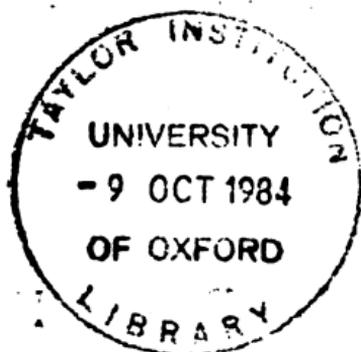
---

L O N D R E S

MDCCLXVIII.

# AVERTISSEMENT.

Cet Ouvrage célèbre est de M. Antoine Collins , auteur du fameux *discours sur la liberté de penser*. Il parut à Londres en 1724. en un volume *in Octavo* sous le titre de : *a discourse on the Grounds and reasons of the Christian Religion*.



# T A B L E

des Sections ou Paragraphes.

---

- S. I. *Que le Christianisme est fondé sur le Judaïsme, ou le nouveau Testament sur l'ancien.* . . . . . Pag. 1
- II. *Que les Evangélistes & les Apôtres ne fondent le Christianisme que sur l'ancien Testament.* . . . . . 2
- III. *Que l'ancien Testament est le canon ou la règle des Chrétiens.* . . . . . 13
- IV. *Que toutes les révélations nouvelles sont toujours fondées sur des révélations antérieures.* . . . . . 22
- V. *Que les principales preuves du Christianisme, employées par les Apôtres dans le nouveau Testament, sont tirées de l'ancien.* . . . . . 28
- VI. *Que si ces preuves sont valables le Christianisme est fondé sur sa vraie base.* . . . . . 29

# T A B L E.

- VII. *Que si les preuves tirées de l'ancien Testament & des Prophéties n'étoient point valables, il faudroit en conclure que le Christianisme seroit une imposture.* 35
- VIII. *Que les preuves tirées de l'ancien Testament sont allégoriques ou figurées.* 45
- IX. *De la nature des preuves figurées & allégoriques & des argumens que l'on fonde sur elles.* 57
- X. *Autres preuves d'applications allégoriques fondées sur différens exemples particuliers.* 71
- XI. *Réponse à l'objection de ceux qui prétendent que les raisonnemens allégoriques des Apôtres ne sont pas destinés à servir de preuves absolues du Christianisme, mais ne sont que des preuves ad hominem ou personnelles aux Juifs, accoutumés à cette façon de raisonner.* 91

# DISCOURS

## SUR LES FONDEMENTS

### DE LA

## RELIGION CHRÉTIENNE.

---

### §. I.

*Que le Christianisme est fondé sur le  
Judaïsme, ou le Nouveau Testa-  
ment sur l'Ancien.*

---

**I**L est indubitable que la Religion Chrétienne est fondée sur la Religion Juive; que le nouveau Testament a l'ancien pour base; que Jésus-Christ est annoncé dans l'Évangile comme le libérateur & le Messie des Juifs, prédit dans leurs Écritures sacrées, & que ce n'est qu'en vertu de cette promesse qu'il a droit aux respects & à la soumission des hommes. En conséquence les auteurs du nouveau Testament ne se sont proposé que de prouver les dogmes du Christianisme par

A

## 2 EXAMEN DES

l'ancien Testament, qui passe pour contenir les paroles de la vie éternelle, & qui ne représente Jésus & ses Apôtres que comme occupés à accomplir par leur Mission, leur doctrine & leurs œuvres, les prédictions des Prophètes, les faits historiques de l'ancien Testament, & la loi Judaïque; il est dit expressément que cette loi annonçoit le Christianisme, & n'en étoit que le Type ou la figure. *Voyez St. Mathieu Chap. XV. verset 13.*

---

### §. II.

*Que les Evangélistes & les Apôtres ne fondent le Christianisme que sur l'ancien Testament.*

**S**t. Mathieu se sert de l'ancien Testament pour prouver la vérité des faits sur lesquels le Christianisme se fonde; pour cet effet ou il montre que ces faits y ont été prédits comme devant arriver sous la loi Evangélique, ou il fait voir qu'ils sont conformes aux idées fournies par l'ancien Testament & fondés sur ces idées.

C'est ainsi que cet Evangéliste prouve

## PROPHÉTIES. 3

Chap. I. v. 18. que Marie conçut par l'opération du St. Esprit, qu'un Ange lui annonça qu'elle mettroit au monde un fils & que son nom seroit Jésus; ainsi que les autres circonstances qui accompagnerent & suivirent cette naissance merveilleuse; telles que celles de sa naissance à Bethléem; de sa fuite en Egypte; du massacre des innocens; de la résidence de Jésus à Nazareth; de la prédication de St. Jean-Baptiste; de la retraite de Jésus de Nazareth pour aller demeurer à Capharnaüm, sur les confins des Tribus de Zabulon & de Nephtali; du pouvoir qu'il auroit de chasser les Démons & de guérir les maladies; des repas qu'il feroit & des entretiens qu'il auroit avec les Publicains & les pécheurs; des ordres qu'il donneroit à ceux qu'il auroit guéris de n'en point parler; de s'exprimer en paraboles afin de n'être point entendu par les Juifs qu'il venoit éclairer; d'envoyer ses disciples pour lui amener une ânesse & son ânon; des enfans qui à son arrivée pousseroient des cris de joie dans le Temple; qu'il enseigneroit que c'est une chose légitime de cueillir des bleds le jour du Sabbath quand on est affamé; de la résurrection des morts; de la trahison de Jésus par

## 4      E X A M E N   D E S

Judas pour être livré aux Juifs ; de la restitution faite par Judas des trente piéces d'argent qui avoient été le prix de sa trahison ; de l'acquisition du champ d'un potier, faite par les Prêtres ; de la mort de Judas qui se pendroit lui-même. &c. Voyez *St. Mathieu Chap. II. v. 5. & 6. 15. 17. 18. 23. Chap. III. vers. 3. Chap. IV. v. 13. Chap. VIII. v. 16. 17. Chap. IX. vers. 11. - 13. Chap. XII. vers. 16. - 21. Chap. XIII. v. 13. Chap. XV, v. 16. Chap. II. v. 2. - 7. Chap. XXVI, vers. 54. 56. Chap. XXVII, vers. 5. 10.*

On nous apprend que Jésus lui-même n'a prouvé la vérité de sa doctrine & de sa Mission que par l'ancien Testament. Après sa résurrection ayant rencontré dans le chemin deux de ses disciples, qui ne le reconnurent point ; voyant qu'ils étoient dans l'erreur sur son compte & ne le regardoient pas comme le Messie, attendu qu'il avoit été condamné à la mort & mis en croix, & trouvant qu'ils doutoient de sa résurrection qui leur avoit été racontée par quelques femmes sur la garantie des Anges (1) ; Jésus

(1) Il est bon de remarquer que parmi les disciples de Jésus, avant même qu'il fût remonté au ciel, il se trouvoit déjà des incrédules. Ce qui nous prouve que nous devons de l'indulgence à

## PROPHÉTIES f

leur dit : *ô insensés dont le cœur est tardif à croire tout ce que les Prophètes ont dit ! ne falloit-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses , & qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Et commençant par Moÿse & ensuite par tous les Prophètes , il leur expliquoit dans toutes les Ecritures ce qui avoit été dit de lui. Voyez St. Luc Chap. XXIV. vers. 25. 26. 27.*

Le sçavant Fabricius observe avec grande raison que bien des gens desiroient que St. Luc nous eût conservé le discours de Jésus & les preuves qu'il donna à ces disciples ; vû qu'il y a lieu de croire que cet Evangéliste les sçavoit quoiqu'il n'en parle nulle part. Voyez *Fabricii Codex Apocryph. Novi Testamenti pag. 322.* Mais M. Mede , sçavant Théologien , a suppléé à son silence en nous indiquant les passages de l'ancien Testament que Jésus expliqua dans cette occasion à ses disciples.

Nous trouvons encore que Jésus en conversant avec ses disciples leur rappela qu'avant sa mort il leur avoit fait entendre que ce qu'ils verroient arriver se-

ceux qui auroient le malheur de douter de cette vérité fondamentale de la Religion Chrétienne au bout de 18. siècles.

## 6 EXAMEN DES

roit l'accomplissement de ce qu'il leur avoit dit, qu'il étoit nécessaire que tout ce qui avoit été écrit de lui dans la loi de Moïse, dans les Prophètes & dans les Pseaumes, fût accompli. Il ajoute : *c'est ainsi qu'il est écrit ; & c'est ainsi qu'il falloit que le Christ souffrît & qu'il ressuscitât des morts le troisieme jour, & qu'on prêchât la pénitence & la rémission des péchés dans toutes les nations en commençant par Jérusalem. Voyez St. Luc. Chap. XXIV. v. 44. 46. 47.*

Lorsque des hommes de différentes nations assemblés à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, montrèrent leur surprise d'entendre les Apôtres parler leurs langues diverses, & lorsque plusieurs d'entre eux les accusèrent d'être ivres de vin nouveau, Saint Pierre prenant la parole, les assura qu'ils n'étoient point ivres, vû qu'il n'étoit que la troisieme heure du jour; après quoi il leur dit que ce qui arrivoit alors avoit été prédit par le Prophète Joël; il conclut en prouvant la résurrection de Jésus par les Pseaumes. Voyez les *Actes des Apôtres Chap. II. vers. 12. 16.*

Saint Pierre & Saint Jean disent au peuple assemblé dans le Temple que Dieu vient d'accomplir ce qu'il avoit prédit par

## PROPHETIES. 7

*la bouche de ses Prophètes, que le Christ souffriroit la mort & qu'il reviendroit un jour au tems du rétablissement des choses, que Dieu a prédit par la bouche de ses saints Prophètes depuis le commencement du monde. Voyez LES ACTES DES APÔTRES CHAP. III. VERS. 18. 20. 21.*

Le même Saint Pierre pour autoriser sa prédication aux Gentils termine son discours par ces mots, *tous les Prophètes rendent témoignage à Jésus que tous ceux qui croiront en lui recevront par son nom la rémission de leurs péchés. Voyez les Actes des Apôtres chap. X. vers. 43.*

Saint Paul s'efforce de même de prouver aux Juifs de la Synagogue d'Antioche que l'histoire de Jésus étoit contenue dans l'ancien Testament, & que lui Paul & Barnabé avoient reçu dans l'ancien Testament l'ordre de prêcher l'Évangile aux Gentils. *Voyez les Actes des Apôtres Chap. XIII. vers. 26. 45. 47.*

A l'occasion d'une dispute qui s'éleva parmi les Apôtres pour savoir si les Gentils convertis devoient être circoncis suivant la loi de Moïse, & seroient obligés d'observer les autres ordonnances légales des Juifs, il se tint un Concile composé des Apôtres & des Anciens ou *Prêtres* ; dans lequel après bien des débats & des

discours prononcés par Pierre, par Paul, par Barnabé, Jacques décide la question par l'autorité de l'ancien Testament en citant Amos & Moïse ; d'où l'on voit que c'est de ce livre que les Apôtres tiroient leurs preuves & leurs argumens, vû que cette question avoit été très-longtems agitée entre les anciens Juifs & leurs *Profélytes de la porte*. En effet il y avoit des Juifs rigides qui prétendoient que tous ceux qui vouloient être profélytes devoient observer strictement la loi Mosaique, tandis que d'autres Juifs plus relâchés exigeoient seulement que ces profélytes ne se conformassent qu'aux choses qui marquoient leur éloignement du culte des Idoles. Jacques qui penchoit, sans doute, vers ce dernier avis, plus conforme à ce qui se pratiquoit communément à l'égard des profélytes de la porte, en conclut que les Gentils convertis au Christianisme n'étoient point tenus d'observer aucunes des loix de Moïse, sinon celles qui défendoient les fouillures des Idoles, la fornication, l'usage des chairs étouffées & du sang, vû que ces choses avoient trop de liaison avec l'idolâtrie des Payens, & rendoient les gens trop impurs pour être admis dans la Société des Chrétiens, devenus

pour lors les véritables Juifs. Sur quoi l'assemblée régla son avis qui fut notifié par des lettres circulaires. Voyez les *Actes des Apôtres chap. XV. vers. 20.*

On loue beaucoup les fideles de Béré parce qu'ils étudioient les Saintes Ecri- tures, (c'est-à-dire l'ancien Testament) dans la vue de connoître la vérité des choses qui leur étoient annoncées par les Apôtres ; ceux-ci eussent été regardés comme des imposteurs par les Béréens & leur doctrine en eût été rejetée, si cet- te doctrine, qui n'étoit autre chose que le Christianisme, n'eût pas été appuyée sur l'ancien Testament. Voyez les *Actes des Apôtres chap. XVII. vers. 11.*

Saint Paul accusé devant Agrippa par les Juifs lui dit : *on m'oblige aujourd'hui de paroître devant des Juges, parce que j'es- pere en la promesse que Dieu a faite à nos Peres ; c'est-à-dire, parce qu'il prêchoit le Christianisme ou la véritable doctrine de l'ancien Testament ; il se justifie de l'accusation intentée contre lui en déclara- nt très-formellement qu'il n'a jamais enseigné que la doctrine de l'ancien Tes- tament, ne disant autre chose que ce que les Prophètes & Moïse ont prédit devoir ar- river ; sçavoir, que le Christ souffriroit la mort, qu'il seroit le premier qui ressuscite-*

roit d'entre les morts & qui annonçeroit la lumière au peuple & aux Gentils. Voyez les *Actes des Apôtres chap. XXVI. vers. 22. & 23.*

Le même Apôtre dit aux Corinthiens dans sa première Epître chap. XV. vers. 4. que Jésus a été enseveli & qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures; cela veut dire, selon l'ancien Testament. En effet il paroît se fonder sur l'histoire de Jonas qui demeura pendant trois jours dans le ventre d'une baleine d'où il sortit au bout de ce tems.

Mais rien de plus décisif & de plus divin que l'argument dont Saint Paul se sert dans son Epître aux Galates chap. IV. vers. 21. pour prouver aux Juifs que le Christianisme est fondé sur l'ancien Testament. *Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous pas ce que dit la Loi? Car il est écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de l'esclave & l'autre de la femme libre; mais celui qui naquit de l'esclave naquit selon la chair, & celui qui naquit de la femme libre naquit de la promesse. Tout ceci est une allégorie; car ces deux femmes sont les deux alliances dont la première, qui a été établie sur le mont Sinai, & qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Mais cette Agar*

*est le mont Sinaï en Arabie & signifie maintenant la Jérusalem actuelle d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfans ; mais la Jérusalem d'en-haut est libre, & c'est notre Mere à tous. Car il est écrit (dans Isaïe chap. 14. v. 1.) „ réjouissez-vous, stérile, „ qui n'enfantiez point : poussez des cris „ de joie vous qui ne deveniez point „ mere, parceque celle qui étoit détaillée a plus d'enfans que celle qui a un „ mari.” Nous sommes donc, mes freres, les enfans de la promesse figurés par Isaac. Et comme alors celui qui étoit né de la chair persécutoit celui qui étoit né selon l'esprit, il en arrive de même encore aujourd'hui. Mais que dit l'Écriture? „ Chassez l'esclave & „ son fils, car le fils de l'esclave ne sera „ point héritier avec le fils de la femme „ libre.” Ainsi, mes freres, nous ne sommes point les enfans de l'esclave, mais de la femme libre, & c'est le Christ qui nous a rendus libres.*

En un mot Saint Paul dans tout le cours de cette Epître raisonne de cette façon toute divine, & se fonde sur l'ancien Testament, qui, comme il le dit positivement dans l'Epître II. à Timothée Chap. III. vers. 15. *peut instruire pour le salut.* Il dit aux Corinthiens Epître II. Chap. III. vers. 6. 14. *C'est lui*

aussi qui nous a rendus ministres de la nouvelle Alliance, non pas de la lettre mais de l'esprit, c'est-à-dire, de l'ancien Testament spirituellement entendu. Enfin le même Apôtre s'efforce de prouver dans son Epître aux Hébreux (*Chap. VIII. vers. 5.*) que le Christianisme est contenu dans l'ancien Testament, & se trouve renfermé dans l'histoire & dans la loi des Juifs qu'il dit n'avoir été que des figures, des allégories, des ombres de la Religion Chrétienne.

L'article essentiel & fondamental du Christianisme primitif fut de croire que Jésus de Nazareth étoit le Messie des Juifs prédit dans l'ancien Testament; mais comment prouver ce dogme, sinon par l'ancien Testament? Il est donc évident que les livres de l'ancien Testament furent les seules Ecritures canoniques pendant la vie de Jésus & pendant près de trente ans après sa mort, quoique durant ce tems le Christianisme eût fait déjà de grands progrès. (2) C'est sur l'ancien Testament que les premiers Docteurs de l'Eglise, tels que Saint Barnabé, Saint Polycarpe, Saint Clément le Romain, Saint Ignace & Saint Justin martyr, ont,

(2) Voyez Massuet Annotation. *in Irenaeum* pag. 43.

à l'exemple des Apôtres, fondé les preuves de la Religion qu'ils annonçoient à l'univers: ils sont suivis en cela jusqu'à ce jour par les Théologiens de toutes les Sectes de la Religion Chrétienne.

---

§. III.

*Que l'ancien Testament est le canon ou la règle des Chrétiens.*

L'ANCIEN Testament est encore exactement parlant la seule règle ou le véritable canon de l'Écriture, ainsi qu'il l'étoit au commencement du Christianisme, vû que ce canon ou cette règle fut établie par ceux que les Chrétiens regardent même aujourd'hui comme autorisés par une mission divine, & vû que cet ancien Testament sert aux Docteurs Chrétiens de preuve pour constater le nouveau, c'est-à-dire, la mission de Jésus. En effet M. Whiston a fait voir clairement (3) que tous les livres du nou-

(3) Voyez Whiston *essai sur les Constitutions Apostoliques* pag. 195. 164. *Hare Sermon sur l'autorité de l'Eglise* pag. 44. *Richardson Canon du nouveau Testament défendu contre Toland.* pag. 17.

veau Testament sont des ouvrages *occasionnels* & ne contiennent aucun Systême de loix destinées au gouvernement de l'Eglise; à quoi j'ajouterai que ces ouvrages n'ont point été rassemblés en un corps ni déclarés canoniques, même par aucune autorité humaine, avant le septième siècle, tems auquel fut terminée la dispute au sujet de l'*Apocalypse*, qui est le dernier des livres auxquels on donne le nom de *Canoniques*; c'est ce qu'a très-bien prouvé M. Richardson, le sçavant défenseur du canon du nouveau Testament contre Toland.

Tous ces livres canoniques du nouveau Testament sont Chrétiens, ils contiennent des preuves du Christianisme tirées de l'ancien Testament, ils ne présentent la Religion Chrétienne elle-même que comme servant à éclaircir, à expliquer, à confirmer le Christianisme enseigné ou prédit dans l'ancien Testament. Il paroît, comme Grotius le dit de l'Evangile de St. Luc, que tous ces livres *ont été faits pieusement & sincèrement, & sont relatifs à des objets intéressans pour le salut, ce qui est cause que l'Eglise les a déclarés Canoniques.* (4) Mais cet événe-

(4) V. Grotius *Votum pro pace & oper. Theolog.* Tom. III. p. 672. - 73.

## P R O P H E T I E S. 15

ment fut visiblement accidentel, car ces livres ne furent déclarés canoniques que par degrés, après qu'on eut longtems disputé sur leur autorité; la même chose auroit pu arriver pareillement à d'autres ouvrages pieux, qui ont été rejettés & déclarés apocryphes depuis, quoiqu'ils eussent été regardés autrefois comme canoniques & comme faisant partie des saintes Ecritures par les anciens. (5)

Il faut encore observer que Jésus, qui nous assure qu'il est venu *pour accomplir la loi & les Prophètes* (6), & non pas pour détruire la Religion des Juifs, (dont plusieurs quoique venus long-tems avant le Christ, sont réputés Chrétiens & supposés avoir cru à l'Evangile non encore publié, aussi bien que ceux qui furent depuis convertis par les Apôtres) Jésus, dis-je, n'a rien laissé par écrit qui pût établir sa nouvelle loi, si tant est que l'on puisse appeller une *loi nouvelle*, celle qui à proprement parler n'étoit que la loi ancienne des Juifs expliquée & placée dans un plus grand

(5) V. Nye *défense du Canon du Nouveau Testament* p. 122. Voy. Floyer dans sa *préface aux livres d'Esdras*.

(6) V. *St. Mathieu Chap. V. v. 17.* Simon *Supplément aux Cérémonies des Juifs* pag. 28. & 29.

jour. (7) En un mot les Juifs & les Chrétiens primitifs n'ont eu que les mêmes Ecritures canoniques, il n'y auroit eu aucunes disputes ni aucuns schismes entre eux, ils auroient continué à vivre ensemble dans une même communion, comme ils avoient fait pendant plusieurs années après la mort de Jésus, si les Juifs eussent consenti à entendre leurs propres Ecritures dans le sens spirituel que leur donnoient les Apôtres, qui, comme on le voit par les Actes Chap. XXVI. v. 22. *ne leur disoient autre chose que ce que les Prophètes & Moïse ont prédit devoir arriver.*

Enfin Jésus & ses Apôtres donnent souvent & par excellence le nom d'*Ecritures* aux livres de l'ancien Testament, & y renvoyent comme à la règle qu'on doit suivre. Saint Paul dit formellement dans les Actes des Apôtres Chap. XXIV. v. 14. *Suivant cette Sette qu'ils appellent hérésie, je sers le Dieu de nos Peres, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi & les Prophètes.* L'on ne voit pas que Jésus & les Apôtres aient donné la même autorité à aucun livre

(7) V. Selden *de Synedruii* LIB. I. CAP. VIII. pag. 225.

livre nouveau : du vivant de ces Apôtres il ne fut fait aucun recueil de livres ou canon des Ecritures dans lequel on ait fait entrer les Evangiles & les Epîtres. (8) Tous ceux qui sont versés dans l'antiquité sont forcés d'en convenir, & c'est une vérité reconnue par ceux qui ont fait les recherches les plus profondes sur cette matière.

Si Jésus & les Apôtres n'ont déclaré aucuns livres *Canoniques*, ne seroit-on pas en droit de demander qui est-ce qui a pu par la suite s'arroger le pouvoir de rendre ces livres canoniques? S'il eût été nécessaire de publier ou d'autoriser un nouveau Canon ou un nouveau Corps de loix, il paroît que c'étoit à Jésus ou du moins à ses Apôtres qu'il appartenoit de le faire & non à ceux qui les ont suivis : au moins ne falloit-il pas que ce soin fût confié long-tems après eux à des hommes foibles, factieux, querelleurs, intéressés, qui furent en dispute les uns avec les autres sur l'authenticité de tous les livres qu'on fit passer sous le nom des Apôtres, & qui chacun de leur côté soutenoient avec chaleur

(8) V. Grabe *Spicileg. Sect. I. pag. 320.* & Millii *prolegom. ad novum Testam. pag. 23.*

l'autorité d'ouvrages très-différens.

J'ai cru devoir en peu de mots présenter ces difficultés au sujet du vrai canon des Ecritures, admis par les Chrétiens, non seulement parce qu'elles servent de preuves à ce que j'ai avancé, mais encore parce que ces réflexions sont de nature à mettre fin à toutes les disputes des Chrétiens sur le recueil ou canon des Ecritures, & à faire voir que M. Whiston s'est trompé lorsqu'il a prétendu trouver un Système de loix pour le gouvernement de l'Eglise dans les deux *Epîtres de St. Clément aux Corinthiens*, qui après avoir été perdues pendant un grand nombre de siècles n'ont été retrouvées que depuis peu de tems & dans un état fort imparfait, sur-tout quant à la seconde; dans la *doctrine des Apôtres*, livre perdu que M. Whiston a cru avoir retrouvé; dans le second livre apocryphe d'Esdras; dans la grande Epître d'Ignace; & dans les *Constitutions Apostoliques*, ouvrage manifestement supposé, dans lequel il a cru voir ce système nécessaire au gouvernement de l'Eglise qu'il n'a pu trouver dans aucun des livres du Nouveau Testament. En effet ces Constitutions nous présentent des doutes par rapport à leur antiquité; on

y rencontre des interpolations visibles , & d'ailleurs elles ne parurent pour la première fois que vers le milieu du quatrième siècle. (9) Il est vrai que ce livre est en forme de loi, & semble vouloir se faire passer pour l'ouvrage de tous les Apôtres assemblés à Jérusalem ; cependant en plusieurs endroits il ne s'accorde nullement avec les livres renfermés dans le Nouveau Testament. D'ailleurs M. Whiston avoue lui-même que ces Constitutions sont remplies de *contradictions qui caractérisent, selon lui, d'une façon toute particulière les monumens originaux du Christianisme, & que l'on rencontre également dans les quatre Evangiles, ainsi que dans tous nos livres Canoniques quand on vient à les comparer les uns avec les autres.* A quoi il ajoute que les *Constitutions sont pourtant encore le monument le plus authentique que nous ayons, & qu'elles sont bien plus exactes que les autres livres canoniques, où que les copies actuelles que nous avons des Evangiles doivent plutôt être corrigées d'après ces Constitutions que ces Constitutions*

(9) V. Whiston *Essai sur les Constitutions Apostoliques.* Idem *l'Avertissement à la tête de son Christianisme primitif.* V. Smalbroke *sur l'autorité prétendue des Constit. Apostol.*

*d'après les Evangiles.* (10)

Je finis cet article en faisant observer que quoique M. Whiston donne aux livres du Nouveau Testament le nom d'*Ecritures Canoniques*, en se conformant au langage ordinaire des Chrétiens, il paroît pourtant clairement qu'il ne peut point regarder ces livres comme divinement inspirés, ni par conséquent leur accorder la même autorité que les autres Théologiens. En effet non seulement il les croit altérés, interpolés, remplis de contradictions; mais même que leurs auteurs ont pu se tromper. C'est d'après cette idée qu'il corrige une erreur commise par St. Luc: il agit en cela comme le fameux Jurieu, qui dit qu'il *met en ordre les choses que le Saint Esprit avoit mis en désordre.* (11) Cependant en cela la conduite de M. Whiston & de M. Jurieu ne differe en rien de celle de la plupart des Théologiens Chrétiens que nous voyons perpétuellement occupés à corriger, à altérer, à expliquer l'Ancien & le Nouveau Testament dans

(10) Voyez Whiston *défense de St. Clément & de S. Irénée & des Constitutions Apostol.* pag. 5. Voyez aussi ses *procédures de convocation.* pag. 103.

(11) Voyez Whiston *Chron. & harmon.* pag. 100. Voyez Jurieu *Accomplissement des Prophéties.* vol. 2. pag. 211.

leurs prédications, leurs commentaires & leurs écrits; ils prétendent posséder seuls l'intelligence du vrai texte original, en conséquence ils s'arrogent le droit de rectifier des passages essentiels dans les Ecritures sacrées; en voulant forcer les hommes d'acquiescer à leurs opinions, ils leur imposent par-tout la nécessité d'admettre des articles de foi, des traditions, des dogmes, des catéchismes, des symboles, des professions de foi, des formulaires & d'autres semblables ouvrages sous les mêmes peines que s'ils refusoient d'admettre les Ecritures elles-mêmes. D'où l'on voit que ceux-mêmes qui se vantent d'appuyer l'autorité des Saintes Ecritures, l'annulent ou l'affoiblissent réellement, en substituant leurs propres opinions & leur propre autorité à celle des livres qu'ils regardent comme inspirés.

## §. IV.

*Que toutes les révélations nouvelles  
sont toujours fondées sur des révéla-  
tions antérieures.*

**EN FONDANT** le Christianisme que l'on vouloit introduire dans le monde sur l'ancien Testament, l'on ne fit que suivre la méthode commune à toutes les religions ou révélations, soit fausses, soit véritables; méthode très-nécessaire & la plus conforme à la nature des choses. En effet si nous considérons les différentes révélations ou changemens dans la Religion dont l'histoire nous a conservé le souvenir, nous trouverons que dans leur commencement on les a toujours entés sur un vieux tronc, qu'on les a fondés sur des révélations plus anciennes que les nouvelles ne se proposoient que de perfectionner, d'accomplir, d'expliquer, de corriger, afin de dégager les anciennes des abus qui pouvoient s'y être introduits. Cela ne peut surprendre que ceux qui ne réfléchissent point aux vicissitudes des cho-

ses, & cela est arrivé quoique les révélations plus anciennes se fussent annoncées comme les meilleures, comme les plus solides, comme faites pour durer toujours, & eussent rigoureusement prémuni les hommes contre tous changemens & toutes les innovations futures.

L'expérience nous montre dans toutes les sectes du monde cette méthode de greffer une religion nouvelle sur une religion plus ancienne. Les religions dominantes elles-mêmes, d'où les sectes particulières découlent, n'ont été dans l'origine que des sectes émanées d'autres religions.

C'est ainsi que la Mission de Moïse aux Israélites supposoit une révélation antérieure de la Divinité qui depuis l'origine du monde paroît avoir été constamment occupée à donner successivement des révélations aux ancêtres des Juifs. Plusieurs des dogmes & des préceptes religieux de Moïse étoient empruntés des peuples idolâtres avec lesquels les Israélites eurent des liaisons. (12)

(12) Voyez *Exode* Chap. III. Voyez Simon *Hist. Crit. du vieux Testament* pag. 50. Spencer *de legibus Hebraeor.* Stanhope *dissertat. sur la sagesse de Charron* vol. 2. pag. 93. & 97. Marsham *Canon Chronic.*

Ils avoient sur-tout beaucoup de conformités avec les rites des Egyptiens, qui pour cette raison ont été souvent confondus avec les Juifs par plusieurs auteurs payens & dont en quelques occasions les cultes ont été également interdits. (13) Il paroît que les Israélites s'étoient conformés aux rites du pays durant tout le tems de leur séjour en Egypte. (14) Le Patriarche Joseph semble avoir été fidèlement attaché à la religion dominante, à en juger par le poste éminent qu'il occupa dans l'administration, par son mariage avec la fille du Prince ou du Grand-Prêtre d'On, conclu par Pharaon, par les sermens qu'il faisoit, par l'usage où il étoit de manger avec les Egyptiens, par la divination qu'il pratiquoit à la maniere des idolâtres, & sur-tout par sa conduite politique.

La Mission de Zoroastre aux Perfes, supposoit le Magisme ou la religion des Mages, qui pendant un grand nombre de siècles avoit été la religion nationale

(13) Voyez Strabon Liv. XVI. & XVII. Suetone *in Tiber.* Joseph. 24. 14. Amos 5. 26. les *Actes des Apôtres* Chap. VII. v. 43.

(14) Voyez Génèse Chap. XLI. v. 40. - 45. *ibidem* Chap. XLII. 15. 32. *ibid.* XLIV. 5.

## PROPHETIES. 25

des Medes , des Bactriens & des Perfes. (15)

La Mission de Mahomet supposoit le Christianisme , de même que celui-ci avoit supposé le Judaïsme.

Les Siamois & les Bramines prétendent avoir eu une longue succession de Dieux qui se sont incarnés chez eux pour leur apporter en des tems divers de nouvelles révélations du ciel , qui toutes dépendoient les unes des autres ; ils s'imaginent que leur religion continuera à changer de cette maniere. (16)

Si nous réfléchissons sur la nature des choses nous trouverons qu'il doit être , sinon impossible , du moins très-difficile de faire adopter aux hommes une révélation entièrement nouvelle ou qui n'ait aucun rapport avec une religion antérieure ; dans toutes les nations civilisées les peuples sont élevés dans la croyance de quelque religion plus ancienne. (17)  
En effet ce seroit heurter de front les

(15) Voyez Prideaux *Connexions* vol. 1. p. 214. Pocock *Spec. Hist. Arab.* p. 147. 149.

(16) Gervaise *Hist. de Siam* III. part. Chap. I. Tachard *voyage de Siam* vol. 1. pag. 396. Delon *des Dieux orient.* pag. 10. - 30. *Transactions Philosophiques* année 1700. pag. 714.

(17) Voyez *sagesse* de Charron. Liv. II. Chap. 5.

habitudes, les opinions, les préjugés d'un trop grand nombre d'hommes, que de vouloir leur faire recevoir une religion qui n'auroit aucuns principes communs avec celle à laquelle leur esprit s'est accoutumé.

La nouveauté parfaite fournit une objection très-grande & très-forte contre toute institution religieuse; toutes les sectes s'en sont très-bien apperçu; en conséquence chacunes d'entre elles ont fait des efforts incroyables pour se donner le relief de l'antiquité la plus reculée. (18) C'est d'après cette connoissance que St. Luc dit Chap. I. v. 70. que Jésus étoit venu selon que Dieu *l'avoit promis par la bouche de ses saints Prophètes qui ont été dans tous les siècles passés.* Saint Paul, comme on a vu, se défend de l'accusation de vouloir introduire une religion nouvelle, en disant dans les Actes des Apôtres Chap. XXIV. v. 14. *que selon cette secte, que les Juifs appelloient une Hérésie, il ne sert que le Dieu de ses Peres, & croit toutes les choses qui sont écrites dans la Loi & des Prophètes.* Il déclare par-là que le Christianisme, bien loin d'être une hérésie ou une opinion nouvelle, n'étoit que

(18) V. *Defensio S. Augustini contra Phereponum* p. 185. 187.

## PROPHETIES: 27

la vraie doctrine de l'ancien Testament.

Les Théologiens Chrétiens font remonter l'antiquité du Christianisme jusqu'à la chute d'Adam : ils disent que le Christ fut alors promis & annoncé par ces mots *la semence de la femme écrasera la tête du serpent*. Ils trouvent dans ces paroles le Christianisme en racourci, & prétendent que depuis ce tems les hommes ont été sauvés par la foi qu'ils ont eue dans la promesse de la venue du Christ, qui est *l'agneau immolé depuis la création du monde*, vû que la mort du Christ a eu un effet rétroactif ainsi que progressif. (19)

Un de nos sçavans Théologiens a prétendu fixer avec une très-grande probabilité le tems précis où l'alliance Chrétienne a commencé ; il nous dit qu'Adam fut créé le sixieme jour à neuf heures du matin ; que sa chute est arrivée à midi, tems auquel l'on prend son repas, & que le Christ fut annoncé & promis vers les trois heures. (20)

D'où l'on voit clairement que la vérité du Christianisme dépend de révéla-

(19) Voyez Taylor *Préservatif contre le Déisme* pag. 213. Whiston *Sermons & essais* pag. 59.-78. Stillingleet *Sermons* in Folio pag. 187.

(20) Voyez Lightfoot dans ses *œuvres* vol. III pag. 1324.



tions plus anciennes contenues dans l'ancien Testament, & qu'il est fondé d'une façon immédiate & particuliere sur les choses révélées, annoncées, prédites aux Juifs dans ce livre.

---

§. V.

*Que les principales preuves du Christianisme employées par les Apôtres dans le Nouveau Testament sont tirées de l'Ancien.*

**T**OUS les livres des Théologiens & des apologistes de la Religion Chrétienne n'ont principalement pour objet que de prouver que le Christianisme est lié au Judaïsme, & n'est fondé que sur l'ancien Testament; c'est sur-tout de ces preuves que se sont servis les auteurs des ouvrages dont le nouveau Testament est composé, c'est-à-dire, les historiens à qui nous devons les détails de la prédication de l'Évangile; ceux-ci étoient eux-mêmes ou des Apôtres ou des Disciples de Jésus-Christ.

## §. VI.

*Que si ces preuves sont valables le Christianisme est inébranlablement fondé sur sa vraie base.*

JE crois avoir déjà fait connoître suffisamment ces preuves, & si elles sont valables le Christianisme sera fondé sur une base très-solide ; en effet ces preuves sont les mêmes que celles dont Jésus & ses Apôtres se sont servis pour l'établir ; elles ne peuvent être contestées étant tirées d'un livre divinement inspiré ; or des Prophéties faites dans un livre inspiré doivent être regardées comme des preuves assurées & démonstratives quand elles sont accomplies. (21) Saint Pierre préfère même ces preuves & les regarde comme plus fortes & plus convaincantes que les miracles de Jésus dont il avoit été témoin ainsi que les autres Apôtres, par lesquels Dieu avoit confirmé la Mission du Christ. Il paroît que son raisonnement se réduit à dire que les Prophéties étant dues au Saint Esprit, sont une preuve

(21) Voyez Origene contre Celse pag. 34.

ve plus forte que les miracles qui dépendent d'un témoignage extérieur (22).

D'ailleurs, selon Jésus lui-même, Moïse & les Prophètes (non seulement sans le secours des miracles, mais encore quand bien même on feroit des miracles en opposition de leur doctrine) sont un fondement suffisant de la foi. En se fondant ainsi sur les Prophéties Jésus & ses Apôtres ont agi de la même façon que toutes les sectes payennes qui fondoient leur religion sur la *Divination*, & qui la faisoient en grande partie consister à tromper à l'aide de cet art. (23) Les Prêtres du Paganisme avoient des Ecoles où ils s'instruisoient dans cet art, de même que les Juifs avoient des Colleges, des Ecoles où l'on apprenoit à prophétiser, des pépinières de Prophètes. (24) Sur quoi le sçavant Dodwell remarque que les *Candidates* de la Prophétie apprennoient les règles de la divination telles qu'elles se prati-

(22) Voyez 11. *Epître de St. Pierre* Chap. I. §. 19. Voyez *S. Luc* Chap. XVI. §. 31. *S. Mathieu* Chap. XXIV. §. 23. 44. *S. Marc* Chap. XIII. §. 21. & 22.

(23) Voyez Cicéron *de Divinations*.

(24) Voyez les *Sermons* de Bull pag. 419. *Wheatley sur les écoles des Prophètes*. Dodwell *Lettres d'avis* pag. 214. *Stillingfleet Origin. Sacr. Lib.* I. Chap. 4. N<sup>o</sup>. 1.

quoient chez les Payens, très-versés dans cet art qu'ils avoient possédé long-tems avant les Juifs. Outre cela le don miraculeux de Prophétie n'étoit point chez les Hébreux une faveur occasionnelle ou passagere, il y étoit très commun, & servoit constamment à prouver l'autorité divine du Judaïsme. En effet Moÿse avoit dit formellement : *le Seigneur vous suscitera un Prophète semblable à moi, c'est lui que vous écouterez.* (25) Ce qui, dit-on, indique l'établissement d'un ordre & d'une suite de Prophètes analogues aux Devins du Paganisme; en conséquence les Juifs ne manquèrent jamais d'avoir un grand nombre de ces hommes merveilleux, qui non seulement se mêlerent des affaires les plus importantes du gouvernement, mais encore qui avoient le secret de faire retrouver les choses perdues, & qui en disant la bonne aventure prouvoient leur inspiration divine, & se faisoient payer par ceux qui les consultoient, soit en argent, soit en présens, soit en denrées. Par-là le moindre Juif étoit à portée de faire opérer ce miracle en sa faveur toutes les fois qu'il en avoit besoin; ainsi nous devons en conclure que souvent le peuple recouroit à ce moyen; ses besoins continuels le

(25) Voyez *Deuteronom.* Chap. XVIII. v. 15. 18.

forçoient de s'adresser à ses Prophètes, & ceux-ci pour subsister étoient dans le cas de faire un usage très-fréquent de leur faculté divine. (26)

L'on peut encore supposer avec raison que l'art d'interpréter les songes regardé comme une science prophétique chez toutes les nations, & fort en vogue parmi les Juifs, fournissoit encore journellement à bien des gens l'occasion de fréquenter leurs Prophètes pour se les faire expliquer ; ceux-ci leur disoient que ces songes annonçoient le bien ou le mal qui devoit leur arriver, & leur donnoient communément un sens relatif à l'avenir. En effet dans l'histoire Judaïque nous voyons les rêves & les songes, ainsi que leurs interpretes, jouer un très-grand rôle, non seulement dans les affaires particulières, mais encore dans les choses les plus importantes de l'Etat.

Enfin en dernier lieu des Prophéties  
ac-

(26) V. Burnet *Archæolog.* pag. 43. & 44. V. *Samuel* ou le *Ier. livre des Rois* chap. IX. v. 6. 7. 8. 20. le *III. livre des Rois* chap. XIV. chap. II. v. 3. le *IV. livre des Rois* chap. VIII. v. 8. 10. On fait que Saül alla consulter le Prophète Samuel pour retrouver ses ânesses perdues ; le Prophète non seulement les lui fit retrouver, mais encore lui fit avoir un Royaume qu'il n'avoit point cherché.

accomplies paroissent être les preuves les plus convaincantes de la vérité d'une révélation, destinée à être universellement promulguée parmi les hommes. En effet si l'on met entre les mains d'un homme l'ancien Testament qui contient les Prophéties, & si on lui donne ensuite le nouveau Testament qui contient leur accomplissement, si cet homme parvient à se convaincre, comme il le peut très-aisément, que l'ancien Testament existoit avant le nouveau, il acquerra une démonstration interne & divine très-complète de la vérité du Christianisme, sans avoir besoin de faire des recherches bien longues & bien laborieuses; tandis que les preuves d'une autre nature, telles que celles que l'on voudroit fonder sur l'autenticité des livres, sur le caractère des auteurs & des témoins, demandent beaucoup plus d'application, d'étude & de jugement que n'en a le gros du genre humain; d'ailleurs ces preuves sont toujours incertaines comme nous pouvons en juger par la façon dont nos plus sçavans Théologiens nous représentent l'antiquité reculée. En effet le profond Evêque Fell nous apprend „ que dans „ les premiers siècles de l'Eglise l'on a „ imaginé tant de fictions, l'on avoit

C

„ tant de crédulité, qu'il est très-diffi-  
 „ cile d'ajouter foi à ce qu'on en dit :  
 „ l'Eglise de Dieu n'a pas moins à se  
 „ plaindre que toutes les nations de l'u-  
 „ nivers de l'ignorance où elle est de  
 „ ses tems fabuleux." (27) Notre E-  
 „ vêque Stillingfleet nous dit que „ l'anti-  
 „ quité est la plus défectueuse précisé-  
 „ ment dans les endroits où elle seroit  
 „ plus utile, sçavoir, dans les tems qui  
 „ ont immédiatement suivi les Apôtres."

Enfin le Docteur Hickes nous apprend  
 „ qu'il y eut du tems des Apôtres des  
 „ hérésies, des querelles, des disputés  
 „ aussi fortes & aussi nombreuses qu'il  
 „ y en eut depuis dans aucun siècle de  
 „ l'Eglise."

D'où l'on voit que si l'on met de cô-  
 té les preuves internes tirées des Pro-  
 phéties, (qui sont très-suffisantes vû que  
 les Apôtres & Jésus lui-même s'en sont  
 principalement appuyés) le Christianisme  
 nous paroîtra destitué de ses preuves les

(27) *Tanta fuit primis sæculis fingendi licentia ;  
 tam prona in credendo facilitas , ut rerum gestarum  
 fides graviter exinde laboraverit ; nec orbis tantum  
 terrarum , sed et Dei Ecclesia de temporibus suis  
 mythicis merito queratur. V. Fell. in præmiss.  
 Monit. Confess. Suppos. Cypriani. V. Stillingfleet  
 Irenicum pag. 296. V. Hickes défense de l'apologie  
 de l'Eglise Anglicane. pag. 124.*

plus fortes ; & l'on trouvera que rien de plus faux & de plus éloigné de la façon de penser des fondateurs de la Religion Chrétienne , que la proposition avancée par M. Reeves qui assure que *si le Christianisme est une imposture , c'est une imposture si bien prouvée & si bien imaginée que nous sommes obligés de l'adopter & de nous y conformer.* (28)

---

§. VII.

*Que si les preuves tirées de l'ancien Testament & des Prophéties n'étoient point valables , il faudroit en conclure que le Christianisme seroit une imposture.*

D'UN autre côté si les preuves en faveur de la Religion Chrétienne tirées de l'ancien Testament sont ruineuses ; si les argumens fondés sur les livres des Juifs ne sont pas concluans ; si les Prophéties qui s'y trouvent n'ont point été accomplies , on trouvera que le Christianisme n'a plus de fondement solide , vu qu'alors celui sur lequel Jésus

(28) Voyez Reeves *Apolog.* vol. II. pag. 137.

& ses Apôtres ont bâti ne seroit d'aucune valeur. On ne pourra point se prévaloir des miracles attribués à Jésus & à ses Apôtres, ni établir sur eux la vérité du Christianisme, vû que des miracles ne peuvent rendre valables des preuves invalides; des miracles ne peuvent rendre vraies de fausses inductions; ils ne peuvent faire accomplir une Prophétie qui ne se seroit point accomplie; ils ne peuvent nous faire reconnoître un *Messie*; ils ne peuvent nous prouver que Jésus est ce *Messie* si Jésus & le *Messie* n'ont point été annoncés dans l'ancien Testament.

Outre cela on peut souvent regarder les miracles qu'on nous raconte comme de faux rapports, sur-tout quand on les attribue à des hommes qui fonderoient leur autorité sur l'ancien Testament ou qui le citeroient mal à propos comme garant de leurs prétentions. On ne peut pas supposer que Dieu puisse souvent permettre que l'on fasse de faux miracles pour confirmer des missions fausses; d'ailleurs l'ancien Testament lui-même avertit de n'avoir point d'égard à ces sortes de miracles, & de s'en tenir à la révélation antérieure confirmée par des miracles précédens & contenue dans l'an-

cien Testament, nonobstant tous les miracles postérieurs que l'on pourroit opérer; Voyez Deutéron. Chap. XIII. v.

1. 2. En conséquence quelques Théologiens ont dit que les miracles, quoique des dons signalés, ne peuvent être regardés comme des démonstrations. (29) Mais il est évident que lorsqu'ils attestent des choses contraires à une révélation antérieure confirmée par des miracles antérieurs, ils ne prouvent point la vérité. Une nouvelle révélation, fût-elle attestée par des miracles, ne peut point être reçue à moins qu'elle ne confirme, ou du moins ne contredise point la vraie révélation antérieure attestée par de vrais miracles précédens.

Bien plus, ceux d'entre les Juifs qui attendoient un Messie ou un libérateur, (car du tems de Jésus tous les Juifs n'étoient pas dans cette attente & peut-être qu'aucun d'eux n'y étoit avant la captivité) n'attendoient qu'un libérateur réel ou temporel; ce fut même un Messie de cette espèce que les Apôtres avoient attendu jusqu'à la mort de Jésus. Ce fut un tel libérateur qu'ils attendi-

(29) Voyez Hïckes *Apolog.* pag. 23. & 24. *Stillingsfleet Origin. Sacr.* lib. 11. Cap. V. N<sup>o</sup>. 7.

rent après sa résurrection lorsqu'ils demandèrent à leur maître si pour lors il rétablirait le Royaume d'Israël, idée dans laquelle Jésus semble les laisser, en négligeant de leur donner une explication claire du rétablissement du Royaume d'Israël; en partant de leurs idées il répond seulement *qu'il ne leur étoit point donné de savoir le tems auquel le Royaume d'Israël seroit rétabli.* (30) En conséquence après l'Ascension de Jésus les Chrétiens de l'Eglise primitive ont été long-tems dans l'erreur vulgaire; ils ont attendu la venue de Jésus dans les nuées, ils ont cru qu'il regneroit en personne dans un Royaume tout prêt à s'établir sur la terre.

Les Juifs attendoient un Messie qui devoit convertir leur position malheureuse en un état fortuné & les gouverner suivant leur loi; ils n'avoient aucune idée d'une délivrance purement spirituelle; ils n'imaginoient nullement que leur loi divine dût jamais être altérée; ils la regardoient comme devant être

(30) Voyez *S. Luc* Chap. II. v. 38. & le Clerc sur cet endroit & dans l'*Hist. Ecclesiast.* pag. 4. Voyez *S. Luc* Chap. XXIV. v. 21. *Les Actes des Apôtres* Chap. I. v. 6. *Sermons de Tillotson* vol. X. pag. 226.

éternelle & non faite pour céder à un nouveau Législateur envoyé par la Divinité. (31) D'après ces notions bien loin de penser que la personne ou la doctrine de Jésus eussent été annoncées dans l'ancien Testament, ils ignoroient d'où il étoit, & le regardoient comme un personnage très-différent du Christ qu'ils attendoient d'après leurs Ecritures. Suivant un de nos Théologiens ils trouvoient qu'il ne pouvoit y avoir rien de plus contradictoire que de dire qu'un homme crucifié étoit le Christ, c'est-à-dire, un Prince triomphant. (32) Voilà, sans doute, pourquoi les miracles étonnans & nombreux opérés par Jésus, quoiqu'ils répondissent à l'idée que les Juifs s'étoient faite du Messie, ne furent point des preuves suffisantes pour les convaincre qu'il le fût. Ils ne le prirent pas pour le Messie pour les avoir opérés; au contraire ils le firent crucifier pour avoir osé prétendre qu'il étoit le Messie, &

(31) Limborch *amica collatio cum Judæo* pag. 76. & 115. S. Jean Chap. IX. v. 29. Whitby note sur le Chap. IV. v. 21. de l'Épître aux Galates.

(32) Voyez Stanhope *lecture de Boyle I. Sermon pour l'an 1700.* pag. 7. & 8. S. Luc Chap. II. v. 34. S. Jean Chap. VII. v. 31. Les Actes des Apôtres Chap. III. v. 17.

cela faute de le reconnoître à ses miracles.

Que dis-je ! les miracles de Jésus, selon l'Évangile même, ne produisirent aucun effet sur ses frères & ses parents, qui paroissent encore avoir moins cru en lui que beaucoup d'autres Juifs. Ces miracles ne firent point ce qu'ils sembloient devoir produire parmi ses disciples ou ses sectateurs les plus immédiats, dont plusieurs l'abandonnerent au lieu de croire en lui, & sur-tout furent choqués quand il parloit de ses souffrances; enfin ils crurent qu'il étoit impossible qu'il fût le Messie, nonobstant tous les miracles dont ils avoient été témoins, quand ils le virent condamné à la mort. (33)

Les Juifs étoient si confirmés dans l'idée d'un libérateur temporel, même après la résurrection & l'ascension de Jésus, & malgré les progrès du Chris-

(33) Voyez *S. Marc* Chap. VI. v. 4. *S. Jean* Chap. VII. v. 5. *idem* Chap. VI. v. 64. 66. *S. Marc* Chap. VIII. v. 31. *S. Luc* Chap. XXIV. v. 21. *Joseph Antiquit.* Lib. XX. Chap. 2. & 6. *idem de bello Judaico* Lib. III. Cap. 23. & Lib. VII. Cap. 30. *Lent de Pseudo-Messis. Mandale de origin. idol.* pag. 227. *Sermons de Tillar*,<sup>l'éc</sup> vol. XIII. pag. 116. - 119. 151.

tianisme fondé sur la croyance qu'il étoit le Messie, que dans tous les tems de calamités, & sur-tout du vivant des Apôtres, ces Juifs ont suivi en grand nombre des imposteurs qui à main armée se faisoient passer pour le Messie, & s'annonçoient comme allant rétablir le Royaume d'Israël. Ainsi les Juifs qui dans une affaire d'une telle importance s'abusèrent d'une façon si grossière sur le sens de leurs propres livres furent en droit de refuser de croire que Jésus fût le Messie, de le rejeter même lorsqu'il attestoit sa mission & sa Doctrine par des miracles, & de le traiter de la même manière que toute personne qui se seroit servie de miracles pour les conduire à l'idolâtrie ou pour leur faire violer la loi de Moïse. Ils furent, dis-je, en droit de se conduire ainsi jusqu'à ce qu'ils eussent été instruits de la vraie façon d'interpréter l'ancien Testament qui est l'unique base du nouveau.

Quant aux Gentils, il falloit qu'ils eussent été convertis au Judaïsme avant de devenir Chrétiens, vû qu'il étoit nécessaire que leur Christianisme fût fondé sur l'ancien Testament, dont suivant la remarque de Celse (34) ces Gentils avoient

(34) Voyez Origene contre Celse. pag. 78. & 343.

tout autant besoin que les Juifs qu'ils pouvoient supposer mieux instruits de leurs propres livres que les Apôtres qui en donnoient évidemment de nouvelles interprétations, peu conformes au sens littéral & naturel de ces livres, ou à ce que la nation Juive prétendoit y trouver. Ainsi les Juifs & les Gentils étoient également autorisés à rejeter la mission, la doctrine & les miracles de Jésus, en se fondant sur l'exemple des Apôtres qui au commencement, de même que les Juifs incrédules, attendoient un Prince temporel; ceux-ci nonobstant ses miracles ne crurent point que Jésus fût le Messie dès qu'ils lui virent souffrir la mort; ils persisterent dans cette façon de penser jusqu'à ce qu'ils eussent compris le sens spirituel des Ecritures soit dans la conversation de Jésus lui-même après sa mort, soit par des inspirations; ils auroient paru jouer un rôle très-inconsequent en interprétant les Ecritures suivant les règles traditionnelles des Juifs, & en les appliquant à Jésus, tandis qu'ils rejettoient les notions de ces mêmes Juifs à l'égard du royaume temporel de leur Messie (35).

(35) Voyez *les Actes des Apôtres* Chap. XXVI. §. 22. Stanhope *Boyle lecturer. Sermon VIII.* pag. 19.

## PROPHÉTIES. 45

En un mot les miracles opérés par Jésus, ne sont point dans le Systême Evangelique des preuves complètes & absolues qu'il ait été le Messie, ni de la vérité du Christianisme. En effet ces miracles n'étoient admissibles pour les Juifs que parce qu'ils avoient été prédits dans l'ancien Testament, comme les autres faits de l'Evangile; ainsi ces miracles ne peuvent être admis en preuves que comme servant à l'accomplissement de ce qui avoit été prédit dans l'ancien Testament, comme annoncés par les Prophètes, comme exactement conformes aux Prophéties qui avoient le Messie pour objet. Dans ce sens ces miracles seront des preuves valables, mais, je le répète, c'est uniquement dans ce sens, car, comme je l'ai fait observer ci-dessus, si Jésus n'est pas la personne annoncée pour être le Messie dans l'ancien Testament, ses miracles ne prouveront jamais qu'il ait été le Messie, ils ne pourront convaincre de sa Mission divine; ce n'est que dans cette vue que Jésus lui-même allègue ses miracles pour prouver qu'il est le Messie. En effet Jean-Baptiste dans sa prison ayant ouï parler des œuvres ou des miracles du Christ, doutant encore si Jésus étoit le Messie, ou, attendant peut-être,

## 44 EXAMEN DES

comme tous les autres Juifs, & comme les Apôtres eux-mêmes, un Prince temporel qui dût le délivrer de ses fers, envoya deux de ses disciples à Jésus pour *savoir s'il étoit le Messie ou s'il falloit en attendre un autre*; sur quoi Jésus se fait connoître en montrant que les caractères assignés au Messie par les Prophètes se trouvoient rassemblés en lui: il leur dit donc: Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu & ce que vous avez vu: les aveugles voyent, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres, & heureux est celui qui ne prendra pas de moi un sujet de scandale (36)!

On voit donc que les caractères auxquels on doit reconnoître le Messie sont de deux especes & consistent en premier lieu à faire des miracles; en second lieu à paroître dans l'abjection & à instruire les pauvres; circonstance qui paroissoit très-choquante aux Juifs, malgré les miracles auxquels ils reconnoissoient le Messie (37). Mais chacun de ces caractères

(36) Voyez *S. Mathieu* Chap. XI. 2. 3. 4. 5. 6. *Isaïe* Chap. XXIX. v. 18. 19. *idem* Chap. XXI. 1. Chap. XXXV. 5. 6.

(37) Voyez *S. Jean* Chap. VII. vs. 31.

pris séparément ne suffisoit pas pour prouver que Jésus fût le Messie ; & tous deux réunis ne le prouvent qu'autant qu'ils sont conformes à ce qui étoit annoncé par les Prophètes.

---

§. VIII.

*Que les preuves tirées de l'ancien Testament sont allégoriques ou figurées.*

COMME nous avons entre les mains l'ancien & le nouveau Testament, il paroît que nous sommes en état de juger de la force & de la foiblesse des preuves que le Christianisme emprunte de l'ancien Testament : celui-ci contient les preuves du Christianisme, & le nouveau ne nous présente que l'application de ces preuves ; cela posé, nous n'avons rien de mieux à faire que de confronter l'un & l'autre de ces livres.

Mais comme il arrive quelquefois que les preuves tirées de l'ancien Testament & alléguées dans le nouveau ne se trouvent aucunement dans le premier, ou ne sont point présentées dans le dernier selon le sens littéral & naturel qu'elles semble-

soient avoir, & ne peuvent par conséquent en bonne logique passer pour des preuves valables; pour parer cet inconvénient presque tous les commentateurs Chrétiens de la Bible & les apologistes du Christianisme tant anciens que modernes ont jugé qu'il falloit leur chercher un sens *mystique*, *figuré*, *allégorique*, *énigmatique*, c'est-à-dire, les entendre dans un sens très-différent de celui qui se présente naturellement à ceux qui lisent l'ancien Testament (38).

I. C'est ainsi, par exemple, que St. Mathieu après avoir rapporté la manière dont la Vierge Marie conçut & la naissance de Jésus, ajoute (Chapitre Ier. ver-

(38) Voyez Origene, Eusebe, S. Jérôme (qui dit très-positivement à Pammachius que les passages allégués par S. Paul & tirés de l'ancien Testament n'ont pas le même sens dans ses Epîtres que dans le Texte; *aliter in suis locis, aliter in Epistolis Paulinis sonant*). S. Cyrille, S. Chrysostôme, S. Augustin parmi les anciens; & parmi les modernes Sextus Senensis *in Bibliâ Sanctâ*. Glassius *Philolog. Sacr.* Grotius. Cuneus dans sa *République des Hébreux*. Simon *Hist. Crit. du vieux Testament* pag. 97. 98. idem *Hist. Crit. du N. Testam.* Chap. 21, 22. *Supplément aux cérémonies des Juifs*. Jenkius *reason of Christian religion*. Nichol *Conférence With a Theist* 3e. vol. White *on Isaiah*. Dupin *Dissert. prélim.* Sur la Bible Liv. I. Chap. X. Le Clerc. *Biblioth. choisie* vol. 27, pag. 388. 389. Whiston.

sets 22. & 23.) or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par le Prophète en ces termes, *une Vierge concevra & elle enfantera un fils; à qui l'on donnera le nom d'Emmanuel.* Mais ces mots tels qu'ils se trouvent dans Isaïe Chap. VII. v. 14. d'où on les suppose tirés, pris dans un sens littéral & naturel, ont rapport à une jeune femme qui vivoit au tems d'Achaz Roi de Juda comme on peut s'en convaincre en examinant le texte.

Lorsque Razin Roi de Syrie, & Pheka ou Phacée Roi d'Israël eurent fait une ligue & se furent armés contre Achaz Roi de Juda; Dieu envoya le Prophète Isaïe pour consoler Achaz & sa nation, & pour les assurer par un signe ou miracle que leurs ennemis seroient en peu de tems confondus; mais Achaz ayant refusé de demander un signe dans la crainte de tenter le Seigneur; le Prophète lui dit: *le Seigneur vous donnera lui-même un signe; une Vierge ou une jeune femme qui voici concevra & enfantera un fils qu'elle nommera Emmanuel; il mangera du beurre & du miel afin qu'il apprenne à rejeter le mal & à choisir le bien; car avant que l'Enfant soit en état de rejeter le mal & de choisir le bien, le pays sera délivré des deux*

*Rois.* En conséquence de ce signe indiqué par le Prophète, celui-ci prit deux témoins & en leur présence alla trouver ladite Vierge ou jeune femme ou Prophétesse, qui conçut & mit au monde en son tems un fils nommé Emmanuel, après la naissance duquel les projets de Razin & de Phacée furent confondus & détruits suivant la Prophétie & le signe d'Isaïe (39).

Le Prophète lui-même décide la question, il montre en termes exprès que le signe dont il a fait mention est la naissance de son propre fils. En effet il dit Chap. VIII. v. 18. *Me voici moi & les Enfans que le Seigneur m'a donnés pour être des signes & des prodiges dans Israël.* Il est évident que c'est-là le sens littéral & naturel que le Prophète présente; c'est ainsi que cette Prophétie est entendue par Grotius l'un des plus sçavans Critiques. Pour peu qu'on y réfléchisse, on sentira qu'il y a de l'absurdité à vouloir appliquer les paroles qui viennent d'être citées à

(39) Voyez *Isaïe* Chap. VII. vs. 14. - 16. *idem* Chap. VIII. vs. 2. 4. 18. Erasme. *in Mathai* Cap. I. vs. 30. Il paroît par le Texte que la *Vierge* ou la *jeune femme* dont il est ici question étoit la femme d'Isaïe, & que ce fut le Prophète qui lui fit un enfant.

à la Vierge Marie & la naissance de Jésus; cela seroit directement contraire au signe annoncé par Isaïe & au but de sa Prophétie. En effet ce signe ayant été donné par le Prophète au Roi Achaz dans la vue de le convaincre qu'il étoit envoyé par le Seigneur, & de l'assurer que les deux Rois ne réussiroient pas dans leurs projets contre lui, comment auroit-il été possible de le convaincre par la conception d'une Vierge qui ne devoit enfanter qu'au bout d'environ sept cens ans? Comment d'après un prodige si éloigné dans l'avenir Achaz eût-il pu être persuadé de la réalité de la Mission d'Isaïe? N'eût-il pas été inutile pour Achaz & absurde en soi-même qu'un Prophète fût venu lui dire que le pays seroit délivré des deux Rois ses ennemis avant qu'un Enfant né à sept cens ans de là pût distinguer le bien & le mal? Cela n'eût-il pas été plutôt une dérision qu'un signe? Au lieu qu'il semble que la Prophétie d'un Enfant mâle qui devoit naître dans l'année, ou dans la suivante, pouvoit être un signe convenable, vû qu'il falloit absolument être divinement inspiré pour prédire un événement si merveilleux & si propre à justifier la Mission du Pro-

D

phète. En effet un pareil signe est conforme à la conduite que l'on voit tenir à Dieu dans de semblables occasions. Le Seigneur donne à Gédéon & à Ezéchias des signes immédiats & présens pour leur faire connoître que c'étoit lui qui leur parloit, & que les choses qui leur étoient prédites s'accompliroient; s'il ne leur eût donné que des signes éloignés, comment auroient-ils pu savoir si ces signes eux-mêmes devoient s'accomplir? Ou comment ces signes eussent-ils prouvé quelque chose? Il auroit, sans doute, fallu d'autres signes pour prouver que les premiers s'accompliroient.

Puis donc que cette Prophétie ne s'est point accomplie dans la personne de Jésus suivant le sens littéral & naturel que présentent les mots, tels qu'on les trouve dans Isaïe, il faudra supposer que cette Prophétie, de même que toutes celles qui ont été citées par les Apôtres, s'est accomplie dans un sens figuré, mystique, allégorique; c'est-à-dire, que cette Prophétie qui s'accomplit alors à la lettre par la naissance du fils du Prophète, fut accomplie de nouveau par la naissance de Jésus, vû que cet événement étoit de la même espèce que le premier & a-

voit été prédit. soit par le Prophète, soit par la Divinité qui inspiroit le Prophète (40).

Je dis de même que toutes les autres Prophéties citées par les Apôtres, non seulement pour avoir par moi-même examiné toutes ces Prophéties, mais encore parce que je trouve qu'un de nos plus grands Théologiens est convenu qu'il est très-possible dans l'examen des Prophéties particulières de trouver quelqu'autre personne que Jésus, & quelques événemens différens de ceux qui le regardent, auxquels on puisse les appliquer, sans faire violence au texte (41). Bien loin que cette façon allégorique d'expliquer, si nécessaire pour entendre les Prophéties, ou que cette obscurité que l'on voit régner dans toutes les prédictions des Payens, des Juifs, des Mahométans & des Chrétiens, fournissent une objection contre ces Prophéties, nos Théologiens assurent que cette obscurité & ces allégories ont été nécessaires pour que les prédictions de l'ancien Testament parvinssent au but qu'elles se proposoient. C'est l'opinion d'un grand nom-

(40) V. Le Clerc *Bibliot. universelle* Tome XX, pag. 54.

(41) Voyez Stanhope *Boyl. lectur. Serm. 7. 1701.*  
D 2

nombre de Docteurs (42). En effet bien des personnes éclairées, soit parmi les croyans soit parmi les incrédules aux Prophéties, ont regardé la trop grande clarté dans ces Prophéties comme des preuves évidentes qu'elles avoient été faites après coup. De sorte que tous les critiques regardent aujourd'hui comme supposée la Collection des oracles *Sybillins* par la seule raison que les Prophéties qu'elle contient sont trop claires & trop faciles à appliquer aux sujets dont elles parlent.

Si d'après ce qui vient d'être dit le lecteur ne demeureroit pas convaincu que la Prophétie d'Isaïe que nous venons de rapporter a pour objet le fils de ce Prophète & non la personne de Jésus, je le renvoye à Grotius, à Huet qui s'appuyent de l'autorité d'Eusebe, à Saint Jérôme, à Saint Bazile, à Saint Cyrille, à Théodoret, à Procope, à Castalion, à Episcopius, à Courcelles, à Hammond, à Nichols, à Simon, à Le Clerc, à Lamý, à Kidder, qui reconnoissent qu'il est très-difficile d'appli-

(42) Voyez S. Augustin de *Doctrin. Christian.* Lib. II. Cap. 5. Montagn. *acts and monuments* Cap. 2. §. 2. Stanhope pag. 11.-32. Jenkins *reasons of Christian.* vol. 2. pag. 159.

quer littéralement cette Prophétie à la naissance de Jésus; enfin à Mr. Whiston lui-même, attendu que ce dernier nous fait voir que cette Prophétie ne peut point être appliquée à Jésus en suivant à la lettre le texte d'Isaïe (43).

II. St. Mathieu rapporte une autre Prophétie qu'il dit s'être accomplie; il nous apprend que Jésus fut porté en Egypte d'où il revint après la mort d'Hérode *afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par le Prophète fût accomplie: j'ai rappelé mon fils de l'Egypte.* (St. Mathieu Chap. II. v. 15.) Ces paroles se trouvent dans Ozée Chap. XI. v. 1. On ne les rencontre dans nul autre endroit de l'ancien Testament. Prises dans leur sens littéral & naturel elles ne renferment point de Prophétie vû qu'elles n'annoncent qu'un fait arrivé, je veux dire la sortie d'Egypte des enfans d'Israël par l'ordre du Seigneur; c'est ce que, je crois, peu de gens pourront nier. En conséquence des Sçavans trouvant que ce passage est qualifié de Prophétie, ont

(43) Voyez Huet *demonstrat. Evang.* Castalionis *Biblia. Episcopii Institut.* Lib. III. Chap. 13. Le Clerc *Nouv. Testam.* Lamy, *Harmon.* p. 36. Whiston *Essai &c.* pag. 220.

voulu l'appliquer mystiquement ou allégoriquement, afin de justifier l'usage qu'en a fait Saint Mathieu; ils nous disent que toutes les autres méthodes employées par les Critiques pour résoudre les difficultés qui naissent de la citation de cette Prophétie ont été sans succès.

III. Le même Saint Mathieu dit que Jésus vint demeurer à Nazareth, afin d'accomplir ce qui avoit été dit par les Prophètes *il sera appelé Nazaréen*; passage qui ne se trouve dans aucun endroit de l'ancien Testament. D'où l'on voit que cette Prophétie n'a pu s'accomplir d'une façon littérale. Voyez *S. Mathieu* Chap. II. verset 23.

IV. Jésus parlant de Jean-Baptiste, dit au Chap. XI. v. 14. de St. Mathieu: *c'est lui qui est cet Elie qui doit venir*. On suppose qu'en parlant ainsi Jésus avoit en vue ces paroles de Malachie Chap. IV. v. 5. *Je vous enverrai le Prophète Elie avant que le grand & l'épouvantable jour du Seigneur arrive*. Prise à la lettre cette Prophétie annonce qu'Elie devoit venir en personne, d'où il suit qu'elle n'a pas été littéralement, mais allégoriquement, ou mystiquement accomplie dans St. Jean-Baptiste.

V. Dans un autre endroit de St. Ma-

thieu (Chap. XIII. v. 34. 35.) Jésus paroît citer ces paroles; tirées du Chap. VI. v. 9. d'Isaïe: *écoutez ce que je vous dis & ne le comprenez point*, comme une preuve de ce qu'il faisoit de son tems en parlant en paraboles; cependant il est évident que cette Prophétie prise à la lettre se rapportoit aux Juifs endurcis qui vivoient au tems d'Isaïe.

En un mot les Prophéties tirées de l'ancien Testament & citées par les auteurs du nouveau, ont si clairement rapport dans leur sens littéral & naturel à des événemens tout différens de ceux qu'on veut leur faire prouver, que c'est donner gain de cause aux Juifs & aux Incrédules contre les Chrétiens que de prétendre qu'à la lettre ces Prophéties indiquent les choses que l'on prouve par leur moyen. En effet les ennemis du Christianisme pourront très - aisément montrer qu'en beaucoup d'occasions l'ancien & le nouveau Testament, bien loin d'avoir aucune liaison entre eux, sont souvent directement opposés. (44).

Que dis-je! ces contradictions sont in-

(44) *Cuneus republ. des Hébreux* Liv. III. Chap. VIII. *Simon Hist. Crit. du Nouv. Testam.* Chap. XXI. & XXII. *Bibl. Ch.* vol. IV. pag. 513. *Whiston's Essay* pag. 282.

diquées aux Juifs & aux incrédules par les plus savans Théologiens du Christianisme, qui selon M. Whiston se sont donné des peines infinies pour prouver que les argumens tirés de l'ancien Testament par les Apôtres ne sont point fondés sur le sens littéral de ce livre. Grotius sur-tout nous montre la vérité de cette attention à l'égard du plus grand nombre, sinon de toutes les Prophéties & citations que le nouveau Testament a empruntées de l'ancien. Dodwell dans un ouvrage postume s'accorde avec le savant Chevalier Jean Marsham pour appliquer la fameuse Prophétie de Daniel sur les soixante-dix semaines au tems d'Antiochus Epiphane; il fait voir dans cet ouvrage que les expressions que le Christ en a prises, & qu'il dit annoncer la destruction de Jérusalem par les Romains, ne peuvent être appliquées que dans un sens *secondaire* à cet événement. Pareillement le fameux passage du Deutéronome Chap. XVIII. v. 15. *Le Seigneur vous suscitera un Prophète semblable à moi & vous l'écouterz*, que quelques interpretes appliquent littéralement à Jésus-Christ, & que S. Luc, rapporte le désignant; ce passage, dis-je, suivant le plus grand nombre des in-

terpretes, & nommément selon Grotius & Stillingfleet, signifie dans le sens literal & immédiat une succession de Prophètes, & n'est pas plus applicable à Jésus qu'à tout Prophète de l'ancienne Loi. Il paroît que l'évidence a forcé ces Critiques de reconnoître une vérité si palpable, que M. Whiston lui-même avoue qu'en regardant comme authentique l'ancien Testament que nous avons entre les mains, il est impossible d'expliquer les citations qu'on en tire sans recourir au sens allégorique. (45)

---

§. IX.

*De la nature des preuves figurées & allégoriques & des argumens que l'on fonde sur elles.*

**A**INSI pour s'assurer complètement de la force des preuves sur lesquel-

(45) V. *Whiston's lectures* pag. 226. -27. *ibid.* 256. *idem Essay* pag. 92. Van Dale *de origin. idol.* pag. 187. Simon *Hist. Crit. du N. T.* pag. 227. *idem Apolog. contre Le Vassor* pag. 127. Grotius *sur l'endroit cité.* Stillingfleet *origin. Sacr. Lib.* 11. Chap. IV. No. 1. pag. 100. Dodwell *Letters of advice.* pag. 214.

les le Christianisme se fonde, il est absolument nécessaire de connoître la nature & les règles à suivre dans les raisonnemens figurés, allégoriques & mystiques; je vais faire des efforts pour en donner une idée au lecteur.

C'est procéder suivant les règles communes de la logique & de la grammaire que de supposer qu'un auteur n'attache à une proposition qu'un seul sens que l'on puisse découvrir par l'examen de ses paroles, de citer cette proposition comme étant de lui, de partir d'après le sens qu'on y a trouvé; ces règles étant humaines ne sont pas difficiles à établir ou à faire comprendre; mais il paroît aussi difficile qu'extraordinaire d'imaginer & d'établir des règles pour comprendre des passages ou raisonner sur des propositions auxquelles l'auteur n'a point attaché le sens unique que ses paroles présentent. Cela posé, quoique les plus sçavans interpretes du nouveau Testament & les apologistes du Christianisme supposent que les Apôtres ont appliqué les passages qu'ils empruntoient de l'ancien Testament d'une façon mystique, allégorique ou figurée; & quoique (sans parler de la manière dont ils interpretent le nouveau Testament, & l'Apocalyp-

se en particulier) les anciens & les modernes fassent des applications pareilles non-seulement aux objets relatifs à l'Evangile de Jésus, mais encore aux objets & aux événemens de tous les tems, cependant il sembleroit que les règles que l'on doit suivre pour appliquer ainsi des passages de l'Ecriture ne fussent connues que d'un très-petit nombre de ceux qui soutiennent que les Apôtres se sont servis de cette méthode ou qui s'en servent eux-mêmes. En effet je vois un de nos Théologiens se plaindre de ce que nous avons perdu les règles & les traditions pour l'interprétation des Ecritures connues des anciens Rabbins, & qui furent suivies par les Apôtres dans leurs façons d'expliquer les passages qu'ils ont cités de l'ancien Testament. (46) Dans un ouvrage publié en 1708. par le Docteur Jenkin, voici comme ce Théologien s'exprime au sujet de S. Etienne, qui dans son discours prononcé devant le Sanhédrin des Juifs, donne des détails historiques de quelques faits très-contraires à ce que nous trouvons dans l'ancien Testament, & en tire des argumens. „ Saint Etienne, dit-il, n'auroit

(46) Voyez Stanhope's *Boyl. Lectures Sermon* VIII. pag. 23. 1708.

„ jamais osé citer des passages de l'an-  
„ cien Testament en présence du San-  
„ hédrin , & Saint Luc ne les auroit  
„ point rapportés peu de tems après, si  
„ les passages eussent été de nature à  
„ être contredits ou réfutés, ce qui  
„ n'empêche pas qu'à la distance où  
„ nous vivons , nous ne les puissions  
„ trouver embarrassans. Dans cette oc-  
„ casion ainsi que dans toutes les autres,  
„ nous devons être assurés que les Apô-  
„ tres & les autres Disciples, qui favo-  
„ risés du don des miracles avoient en  
„ mains des moyens si puissans de con-  
„ vaincre les incrédules, n'auroient ja-  
„ mais voulu présenter aux Juifs des  
„ preuves de l'ancien Testament igno-  
„ rées de leurs adversaires ou suscepti-  
„ bles d'être niées ou contestées. En  
„ effet l'on avoit alors, comme Joseph  
„ nous l'apprend, des méthodes pour  
„ interpréter qui sont actuellement per-  
„ dues, & les Apôtres raisonnoient d'a-  
„ près des règles certaines & admises ;  
„ il n'y avoit que leur application à de  
„ certains cas particuliers qui pût four-  
„ nir matière à la dispute. Cependant  
„ l'ignorance où nous sommes de ces  
„ règles, qui pour lors étoient généra-  
„ lement connues, fait que nous trou-

» vous aujourd'hui très-difficile de con-  
 » cilier quelques passages du nouveau  
 » Testament avec ceux de l'ancien d'où  
 » ils ont été tirés." (47)

Mais depuis ce tems le sçavant Surenhusius, Professeur en langue Hébraïque dans l'École Illustre d'Amsterdam, a fait connoître à l'univers les règles d'après lesquelles les Apôtres ont cité l'ancien Testament & fondoient sur lui leurs argumens. Ce Théologien publia en 1713 un traité Latin sous le titre de *tractatus in quo secundum veterum Theologorum Hebræorum formulas allegandi, & modos interpretandi, conciliantur loca ex veteri in novo Testamento allegata. Amstelodami 1713.* Dans cet ouvrage l'auteur prétend expliquer la méthode figurée, mystique, allégorique dont les Apôtres se servoient pour appliquer l'Écriture Sainte ; ainsi je suivrai les règles indiquées par Surenhusius, qui nous donne lui-même dans sa préface la substance de son livre, & qui nous apprend ce qui le lui a fait entreprendre. Il nous dit donc :

Que son cœur s'est rempli de chagrin à la vue des diverses opinions des Sça-

(47) V. Jenkin's *reasonable of the Christ. Relig.* vol. II. pag. 320. Joseph *de bello Judaico* Lib. VII. Chap. 14.

vans , au sujet des passages de l'ancien Testament cités dans le nouveau ; qu'il ne favoit d'abord à quoi s'en tenir & qu'il avoit été très-affligé de voir que l'on n'eût pu faire avec succès sur les auteurs sacrés ce que l'on avoit fait avec succès sur les auteurs profanes. Il nous apprend qu'il eut en conséquence des entretiens fréquens avec les Juifs qui jetoient des sarcasmes très-piquans sur le nouveau Testament , qu'ils soutenoient évidemment rempli de faussetés, vû que rarement ou jamais il ne se trouvoit d'accord avec l'ancien ; que ces Juifs paroissoient si sûrs de leur fait qu'ils se disoient prêts à embrasser le Christianisme si quelqu'un venoit à bout de concilier l'ancien Testament avec le nouveau. Sur quoi M. Surenhusius nous dit que ces difficultés lui firent d'autant plus de peine qu'il n'y voyoit aucun remede. Cependant la matiere étant de la plus grande importance il en conféra avec plusieurs personnes éclairées ; il lut les ouvrages de beaucoup d'autres ; dans la ferme persuasion que les auteurs des livres contenus dans le nouveau Testament n'avoient rien écrit qui ne convînt au tems où ils vivoient & que Jésus-Christ & ses Apôtres avoient constam-

ment suivi la méthode de leurs ancêtres. Après avoir long-tems médité là-dessus M. Surenhusius eut enfin le bonheur de rencontrer un Rabbin très-versé dans l'étude du *Talmud*, de la *Cabale* & des livres allégoriques des Juifs. Ce Rabbin avoit jadis embrassé la Religion Chrétienne, mais étoit retombé dans le Judaïsme à la vue de l'Idolâtrie manifeste des Catholiques Romains; cependant il n'avoit point entièrement rejeté l'autenticité du nouveau Testament. M. Surenhusius lui demanda ce qu'il pensoit des passages de l'ancien Testament rapportés dans le nouveau; s'il les trouvoit bien ou mal cités, en un mot s'il croyoit que les Juifs fussent en droit de les chicaner. En même tems il lui indiqua deux ou trois passages qui avoient donné beaucoup d'exercice aux plus sçavans commentateurs Chrétiens. Mais au grand étonnement de l'auteur, le Rabbin ayant admirablement bien expliqué ces passages & ayant confirmé ses explications par plusieurs endroits du *Talmud* & par les écrits d'un grand nombre de commentateurs Juifs & d'Ecrivains allégoriques, M. Surenhusius lui demanda quelle seroit la meilleure méthode pour faire un traité propre à justifier les passa-

ges de l'ancien Testament rapportés dans le nouveau? Le Rabbin lui répondit qu'il croyoit que dans cette vue le moyen le plus sûr seroit de lire attentivement le Talmud ainsi que les commentaires allégoriques & littéraux des plus anciens auteurs Juifs; de bien noter leurs différentes façons de citer & d'interpréter l'Écriture, & de recueillir ainsi les matériaux nécessaires pour une telle entreprise. M. Surenhusius adopta sur le champ cette idée; il lut une grande partie du Talmud, il examina les livres des Juifs, en y cherchant les choses qui pouvoient entrer dans ses vues; & ayant fait un ample recueil de ces matériaux, il mit en ordre toutes ses Thèses qu'il distribua en quatre livres, dont le premier traite *de la façon de citer, d'expliquer & de concilier les Écritures*; ce qui forme 59. Thèses. Le second renferme 20. Thèses *sur la manière d'interpréter*. Le quatrième traite *de la façon d'expliquer & de concilier les généalogies*. Enfin dans un cinquième livre l'auteur explique & justifie suivant la méthode établie dans les Thèses précédentes les citations de l'ancien Testament rapportées dans le nouveau.

A l'égard de la façon de citer, qui fait l'objet de son premier livre, il nous dit

dit

dit que „ pour justifier & concilier tout  
 „ passage de l'ancien Testament rappor-  
 „ té dans le nouveau , il faut d'abord  
 „ observer la maniere de citer dont les  
 „ Apôtres ont fait usage , vû que par-  
 „ là chacun sentira la raison pourquoi  
 „ ils alleguent les mots qui suivent d'u-  
 „ ne façon plutôt que d'une autre , &  
 „ pourquoi ils s'écartent plus ou moins  
 „ du texte Hébreu. C'est ainsi que  
 „ l'on rencontre un sens différent dans  
 „ chacune des manieres suivantes de citer  
 „ ou formules usitées par les Ecrivains  
 „ sacrés du nouveau Testament: *Il est*  
 „ *dit ; il est écrit ; afin que ce qui avoit*  
 „ *été dit fût accompli ; l'Ecriture dit ; voyez*  
 „ *ce qui a été dit ; n'est-il pas écrit ? c'est*  
 „ *pourquoi il est dit ; n'avez-vous pas lu ?*  
 „ *que dit l'Ecriture ? &c.* ”

Il dit encore „ qu'il faut considérer la  
 „ raison pourquoi dans ces sortes de ci-  
 „ tations Dieu est quelquefois désigné  
 „ sous le nom du *Seigneur* , de *Dieu* , de  
 „ *l'Esprit Saint* , & quelquefois l'auteur  
 „ ou l'Ecrivain ou l'Ecriture ; & pour-  
 „ quoi les personnes & les choses sont  
 „ présentées comme parlant. Enfin il  
 „ faut encore observer en dernier lieu  
 „ pourquoi & quand un passage de l'an-  
 „ cien Testament est cité dans le nou-

E

„ veau sans que rien annonce que c'est  
 „ une citation ; & pourquoi quelques  
 „ traditions ou faits presque oubliés sont  
 „ quelquefois occasionnellement rap-  
 „ portés comme s'ils faisoient partie de  
 „ l'Écriture.”

Dans le second livre qui traite de la  
 façon de citer, l'auteur fait voir „ que  
 „ les livres de l'ancien Testament ont  
 „ été en différens tems disposés dans un  
 „ ordre différent & ont porté des noms  
 „ divers, & que c'est pour cette raison  
 „ que l'on voit quelquefois dans le nou-  
 „ veau Testament un auteur ou un ou-  
 „ vrage confondus avec d'autres.”

De plus il donne plusieurs raisons  
 „ pourquoi les auteurs sacrés du nou-  
 „ veau Testament ont pu, & même ont  
 „ été obligés de citer des passages de  
 „ l'ancien Testament en des termes dif-  
 „ férens de ceux qui se trouvent dans le  
 „ texte original ; c'est parce que les an-  
 „ ciens Docteurs Hébreux soutenoient  
 „ que ce seroit du tems du Messie que  
 „ seroient expliqués plusieurs passages  
 „ obscurs & difficiles de l'Écriture, que  
 „ les expressions impropres seroient rec-  
 „ tifiées, que le stile embrouillé seroit  
 „ éclairci, que les mots seroient dispo-  
 „ sés dans un meilleur ordre, qu'un sens

## PROPHETIES. 67

„ mystique seroit substitué au sens litté-  
„ ral , que le voile seroit écarté de ma-  
„ niere à laisser voir la vérité à tout le  
„ monde. L'auteur en conclut que les  
„ Juifs ne sont pas en droit de reprocher  
„ aux Apôtres d'avoir attaché un sens  
„ spirituel à plusieurs passages de l'an-  
„ cien Testament. Ensuite il nous don-  
„ ne plusieurs exemples pour prouver  
„ que les Docteurs Juifs ont pris beau-  
„ coup de licences en citant l'Écriture.”  
Ce dernier article est très-remarquable ,  
& donna d'abord à l'auteur beaucoup  
d'humeur contre l'absurdité de la con-  
duite des Rabbins , *mais, dit-il, quand*  
*je vis que Saint Paul avoit fait précisément*  
*la même chose, ma colere s'apaisa.*

Dans le troisieme livre qui a pour ob-  
jet la façon d'interpréter les Écritures ,  
M. Surenhusius expose „ la maniere  
„ dont les auteurs de la *Gemare* & les  
„ anciens Ecrivains allégoriques ainsi que  
„ beaucoup d'autres ont interprété l'E-  
„ criture de façon à changer le sens gros-  
„ sier & littéral du texte en un sens spi-  
„ rituel beaucoup plus sublime. Pour  
„ cet effet les Docteurs Juifs se servoient  
„ de dix voies différentes pour citer &  
„ expliquer l'ancien Testament.” Com-  
me ces méthodes sont importantes & cu-

rieuses, je vais les rapporter ici d'après l'auteur.

1°. „ Le premier moyen consiste à li-  
 „ re les mots non pas suivant les points  
 „ qui sont placés au dessous, mais sui-  
 „ vant d'autres points qu'on leur substi-  
 „ tute. (48) Nous voyons que Saint  
 „ Pierre s'est servi de cette méthode  
 „ dans les Actes des Apôtres Chap. III.  
 „ ψ. 3. Saint Etienne dans les Actes  
 „ Chap. VII. ψ. 43. Saint Paul dans  
 „ la première Epître aux Corinthiens  
 „ Chap. XV. ψ. 54. dans la secon-  
 „ de Epître au même Chapitre VIII.  
 „ ψ. 15. dans l'Epître aux Hébreux  
 „ Chap. III. ψ. 10. Chap. IX. ψ. 21.  
 „ Chap. XII. ψ. 6.”

2°. „ Le second moyen consiste à  
 „ changer les Lettres, soit que ces Let-  
 „ tres soient, suivant la façon de parler  
 „ des Grammairiens Juifs, du même or-  
 „ gane ou non. Nous voyons que Saint  
 „ Paul s'est servi de cette voie dans l'E-  
 „ pître aux Romains Chap. IX. ψ. 33.

(48) On fait que l'écriture Hébraïque n'a point de voyelles & que pour y suppléer l'on inventa vers le 4<sup>e</sup>. siècle les points appelés *Massorésiques*. Autrefois les Prêtres Juifs avoient seuls le secret de lire l'écriture & de placer les voyelles : aujourd'hui le texte de l'ancien Testament dépend d'un copiste ou d'un imprimeur.

„ dans la 1<sup>re</sup>. aux Corinthiens Chap.  
 „ XI. v. 9. dans l'Épître aux Hébreux  
 „ Chap. VIII. v. 9. & Chap. X. v. 5.  
 „ Saint Etienne l'a pareillement em-  
 „ ployé dans les Actes des Apôtres  
 „ Chap. VII. v. 43.”

3°. „ Le troisieme moyen consiste à  
 „ transposer & les Lettres & les Points.  
 „ C'est ce qu'a fait Saint Paul dans les  
 „ Actes des Apôtres Chap. XIII. v. 41.  
 „ & dans la seconde Épître aux Co-  
 „ rinthiens Chap. VIII. v. 15.”

4°. „ Le quatrieme moyen consiste à  
 „ suppléer quelques Lettres & à en sup-  
 „ primer d'autres.”

5°. „ Le cinquieme consiste à transpo-  
 „ ser & des Lettres & des mots.”

6°. „ Le sixieme consiste à partager  
 „ un mot en deux.”

7°. „ Le septieme consiste à ajouter  
 „ d'autres mots à ceux qui sont déjà  
 „ dans le texte, afin de rendre le sens  
 „ plus clair, & de l'accommoder au su-  
 „ jet dont il s'agit, comme il est évi-  
 „ dent que les Apôtres l'ont fait dans  
 „ tout le nouveau Testament.”

8°. „ Le huitieme consiste à changer  
 „ l'ordre des mots; ce que l'auteur  
 „ montre avoir été fait dans un grand

„ nombre d'endroits du nouveau Testament.”

9°. „ Le neuvieme consiste à changer  
 „ l'ordre des mots & à leur joindre d'autres  
 „ mots , ce qui a été pratiqué par  
 „ les Apôtres en citant des passages de  
 „ l'ancien Testament.

10°. „ Le dixieme moyen consiste à  
 „ changer l'ordre des mots , à en ajouter  
 „ quelques-uns & à en retrancher  
 „ d'autres ; méthode qui a souvent été  
 „ usitée par Saint Paul.”

Ainsi par un heureux coup du hazard  
 M. Surenhusius ayant rencontré un sçavant  
 Rabbín allégoriste & conféré avec  
 lui , s'est trouvé à portée de découvrir  
 les règles suivant lesquelles les Apôtres  
 ont cité & appliqué l'ancien Testament ,  
 & d'en faire part à l'univers , qui depuis  
 un grand nombre de siècles les avoit  
 totalement perdues selon l'observation des  
 Docteurs Stanhope & Jenkin dont j'ai  
 parlé ci-devant. Cette conférence avec  
 le Rabbín , par sa nature & par les conséquences  
 que l'on peut en tirer , ressemble à celle  
 qui se tint entre Luther & le Diable. Luther  
 raconte lui-même que dans une des conférences  
 qu'il eut avec Satan il reçut de lui les argumens en fa-

veur de l'abolition du sacrifice de la Messe dont il se sert dans son livre sur *l'abrogation des Messes privées*. Selon M. Surenhusius le Rabbin établit le Christianisme de même que, selon Luther, le Diable avoit établi la Religion Protestante.

---

§. X.

*Autres preuves d'applications allégoriques fondées sur différens exemples particuliers.*

**P**OUR compléter ce qui vient d'être dit de la nature des raisonnemens mystiques ou allégoriques, je vais finir en montrant la manière dont le même auteur fait usage des règles qu'il établit en les appliquant aux Prophéties que j'ai rapportées ci-dessus, dont j'ai dit qu'elles n'avoient point été *littéralement* mais *mystiquement* accomplies.

I. La première de ces Prophéties est contenue dans ces paroles de Saint Matthieu Chap. I. v. 22. & 23. Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par le Prophète en ces termes : une

*Vierge concevra & elle enfantera un fils &*

E 4

qui on donnera le nom d'Emmanuël. M. Surenhusius observe que Saint Mathieu donne en cet endroit le passage du Prophète comme servant à confirmer ce que l'Ange avoit dit peu auparavant à Joseph dans le verset 20. C'est, dit notre auteur, comme si l'Ange lui eût dit :

„ ce que je vous ai dit au sujet de la  
 „ grossesse de votre femme Marie qui  
 „ doit enfanter par l'opération du Saint  
 „ Esprit, ne doit vous paroître ni ex-  
 „ traordinaire ni inouï ; car cela a été  
 „ prédit du Seigneur par le Prophète  
 „ Isaïe qu'une Vierge enfanteroit sans  
 „ le concours d'un homme & que son  
 „ fils s'appelleroit Emmanuël. Ce pas-  
 „ sage ne doit pas être ignoré de vous,  
 „ mais puisque vous n'en sçavez rien,  
 „ je vous y renvoie & je vous recom-  
 „ mande d'y faire attention, afin de pou-  
 „ voir vous mettre au fait de la concep-  
 „ tion inusitée de votre Epouse Marie  
 „ qui ne doit pas vous empêcher de la  
 „ prendre avec vous.” L'Auteur prou-  
 ve que c'est-là le sens de cet endroit par  
 la maniere de citer ; car il observe „ que  
 „ la formule des mots *pour accomplir ce*  
 „ *qui avoit été dit* signifie souvent, sui-  
 „ vant les auteurs de la Gemare, afin  
 „ de confirmer ce qui est dit.” D'où

il conclut „ qu'il faut entendre cet en-  
 „ droit comme si l'Evangeliste eût dit :  
 „ par ce qui vient d'arriver à Marie se  
 „ trouve confirmé un passage d'Isaïe où  
 „ il est prédit qu'une Vierge concevra  
 „ sans le concours d'un homme ; il ajou-  
 „ te que le dessein de l'Evangeliste n'é-  
 „ toit pas de contredire les Juifs & de  
 „ leur prouver que Jésus étoit le vrai  
 „ Messie, mais de faire voir à ceux qui  
 „ croyoient que Jésus étoit le vrai Mes-  
 „ sie , que l'œconomie divine dans les  
 „ tems antérieurs avoit toujours eu le  
 „ Christ pour objet , & avoit fait en-  
 „ sorte que tout lui ressemblât.” (49)

En effet l'auteur suppose que cette  
 notion étoit généralement répandue par-  
 mi les Juifs & il veut qu'elle serve de  
 clef pour l'intelligence de tout l'ancien  
 Testament & de cette Prophétie en  
 particulier , qu'il explique au long par  
 le moyen de cette clef comme nous le  
 ferons voir dans peu. Ainsi le lecteur  
 peut remarquer de quelle maniere la con-  
 ception d'une Vierge , ou d'une jeune

(49) Voyez *Surenhusius* pag. 150. 151. *Thesis II.*  
*de formulis allegandi.* Voyez la I. *Epitre de St.*  
*Pierre* Chap. I. vs. 20. II. *Epit. aux Corinthiens*  
 Chap. X. vs. 11. *Galat.* IV. *Epbes.* I. *Surenhusius*  
 pag. 159. & co.



femme, rapportée dans Isaïe, & appliquée par Saint Mathieu, se rapporte à la Vierge Marie dans un sens allégorique; c'est-à-dire, en est le type ou la figure, de même que toutes les cérémonies légales des Juifs, & tous les faits historiques de l'ancien Testament, que l'on suppose des figures de Jésus, ont représenté d'avance les choses qu'il devoit faire ou régler par la suite. C'est ainsi que la conception de Sara qui dans un âge avancé mit au monde Isaac, est regardée par les Docteurs tant anciens que modernes comme la figure de la conception de Jésus dans le sein de la Vierge Marie. C'est ainsi que l'on nous dit que le sacrifice d'Abraham, prêt à immoler son fils Isaac, fut l'image du sacrifice de Jésus sur la croix. C'est ainsi qu'Isaac en portant sur son dos le bois devant servir au sacrifice, fut la figure de Jésus portant sa croix. C'est ainsi que le serpent d'airain élevé dans le désert fut la figure de Jésus élevé sur sa croix; notions qui sont universellement adoptées par nos plus sçavans Théologiens.

Cependant comme cette importante Prophétie telle qu'elle est dans Isaïe, si on l'applique à l'enfantement de la Vier-

gè Marie dont parle Saint Mathieu , est sujette à de grandes difficultés , & exposée aux objections des Juifs auxquelles notre auteur s'efforce de répondre longuement , je vais tâcher de donner ici la substance de ce qu'il dit pour expliquer & justifier cette Prophétie ; je placerai dans une colonne les paroles d'Isaïe tirées du Chap. VII. v. 1.-16. & je mettrai vis-à-vis dans une autre colonne l'explication ou la défense de Surenhusius.

*Isaïe.*

*Surenhusius.*

1. Au tems d'Achaz	„ Au tems d'A-
filz de Joathan , fils	„ chaz Roi de Juda,
d'Ozias Roi de Juda,	„ Razin Roi de Syrie
Razin Roi de Syrie	„ & Phacée Roi d'Is-
& Phacée fils de Ro-	„ raël assiégèrent Jé-
mélie Roi d'Israël ,	„ rusalem. Achaz &
vinrent à Jérusalem	„ son peuple ayant été
pour assiéger la ville,	„ allarmés de cet évé-
& ils ne la purent	„ nement , le Seigneur
prendre.	„ donna ordre à Isaïe
2. Et la maison de	„ de dire au Roi A-
David ayant appris	„ chaz de prendre
que la Syrie s'étoit	„ courage & de cesser
jointe avec Ephraïm	„ de craindre , vû
pour là combattre, le	„ que les desseins de
cœur d'Achaz & le	„ ses ennemis contre
cœur de son peuple	„ le Royaume de Ju-

fut saisi & trembla de crainte, comme les arbres des forêts tremblent lorsqu'ils sont agités des vents.

3. Alors le Seigneur dit à Isaïe : allez au devant d'Achaz vous & Jasub votre fils qui vous est resté, au bout du canal qui conduit l'eau dans la piscine supérieure sur le chemin du champ du foulon.

4. Et dites-lui : ayez soin de demeurer dans le silence ; ne craignez point & que votre cœur ne se trouble point devant ces deux bouts de tisons fumans de colère & de fureur, Razin Roi de Syrie & le fils de Romélie.

5. Parce que la Syrie, Ephraïm & le

„ *da & pour le dé-*  
 „ *trôner lui-même*  
 „ *n'auroient point de*  
 „ *succès. Achaz dou-*  
 „ *tant de ces paroles,*  
 „ *le Seigneur lui ren-*  
 „ *voya de nouveau*  
 „ *Isaïe pour lui dire*  
 „ *de demander un pro-*  
 „ *dige qui lui prouvât*  
 „ *que ce Prophète ve-*  
 „ *noit de la part du*  
 „ *Seigneur. Mais A-*  
 „ *chaz ayant refusé de*  
 „ *demandeur un prod-*  
 „ *ge ou signe, Isaïe*  
 „ *dit que le Seigneur*  
 „ *lui-même donneroit*  
 „ *un signe à la maison*  
 „ *de David. Tenez,*  
 „ *lui dit-il, une Vier-*  
 „ *ge a conçu ou con-*  
 „ *cevra miraculeuse-*  
 „ *ment le Messie dans*  
 „ *sept-cens ans; elle*  
 „ *l'appellera Jésus (vû*  
 „ *qu'Emmanuel &*  
 „ *Jésus signifient la*  
 „ *même chose) mal-*  
 „ *gré sa naissance mi-*

fils de Romélie ont ,  
 conspiré ensemble ,  
 pour vous perdre en  
 disant :  
 6. Allons contre Ju-  
 da , faisons-lui la  
 guerre , rendons-  
 nous-en les maîtres ,  
 établissons - y pour  
 Roi le fils de Tabéel.  
 7. Mais voici ce que  
 dit le Seigneur nô-  
 tre Dieu : ce dessein  
 ne subsistera pas &  
 leurs pensées n'au-  
 ront pas d'effet.  
 8. Mais Damas de-  
 meurera la capitale  
 de Syrie & Razin  
 regnera dans Damas :  
 & dans soixante &  
 cinq ans Ephraïm  
 périra , & cessera d'ê-  
 tre au rang des peu-  
 ples.  
 9. Samarie sera la  
 capitale d'Ephraïm  
 & le fils de Romé-  
 lie régnera dans Sa-  
 marie. Si vous n'a-

*raculeuse il prendra  
 la nourriture ordi-  
 naire de son pays ,  
 ce qui prouvera ma-  
 nifestement que la  
 maison de David  
 ne sera point dé-  
 truite, & que Jérusalem  
 ne tombera pas au pouvoir  
 du Roi de Damas  
 avant la naissance  
 du Messie. Par  
 conséquent vous A-  
 chaz , n'ayez rien  
 à craindre de ces  
 ennemis ni pour Jérusalem  
 ni pour la  
 maison de David ,  
 si vous faites atten-  
 tion que le Messie  
 doit naître de cette  
 maison. Car si la  
 maison de David  
 doit subsister jusqu'à  
 la naissance du Mes-  
 sie , ni ces deux  
 Rois ni les autres  
 Ennemis de cette  
 maison ne prévau-*

- vez une ferme foi, „ *dront point contre*  
 vous ne persévère- „ *elle. Et de même*  
 rez point. „ *qu'il est certain que*  
 10. Le Seigneur „ *le Messie naîtra mi-*  
 continuant de parler „ *raculeusement d'une*  
 à Achaz lui dit: „ *Vierge de la maison*  
 11. Demandez au „ *de David; c'est ainsi*  
 Seigneur votre Dieu „ *qu'il est certain que*  
 qu'il vous fasse voir „ *la maison de David*  
 un prodige ou du „ *dont ce Messie doit*  
 fond de la terre ou „ *sortir sera conser-*  
 du plus haut du „ *vée, & cela pour*  
 ciel. „ *l'amour de celui qui*  
 12. Achaz répondit: „ *sera nommé EM-*  
 je ne demanderai „ *MANUEL, c'est-*  
 point de prodige & „ *à-dire Dieu &*  
 je ne tenterai point „ *homme dans la mê-*  
 le Seigneur. „ *me personne, afin*  
 13. Et Isaïe dit: é- „ *de réconcilier les*  
 coutez donc, maison „ *hommes avec Dieu*  
 de David: ne vous „ *& Dieu avec les*  
 suffit-il pas de laisser „ *hommes. Tout cela*  
 la patience des hom- „ *fait voir la liaison*  
 mes sans laisser en- „ *des choses & la rai-*  
 core celle de mon „ *son du prodige de-*  
 Dieu? „ *vient claire; c'é-*  
 14. C'est pourquoi „ *toit pour que les*  
 le Seigneur vous „ *Juifs fissent atten-*  
 donnera lui-même „ *tion à la promesse*  
 un prodige. Une „ *du Messie qui leur*

Vierge (ou une jeune femme) concevra, & elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.

15. Il mangera le beurre & le miel, en sorte qu'il sache rejeter le mal & choisir le bien.

16. Car avant que l'Enfant sache rejeter le mal & choisir le bien, les deux pays que vous détestez à cause de leurs deux Rois seront abandonnés.

*avoit été confirmée par tant de miracles & de Prophéties qu'ils ne pouvoient raisonnablement en douter. En effet comme ils croyoient fermement à cette promesse, ils devoient se tenir assurés que la maison de David ne seroit point détruite avant la venue du Messie. Ainsi le Prophète mit Achaz dans la nécessité ou de ne pas croire à la promesse de Dieu relative à sa propre délivrance, ou de se rendre coupable d'impiété en refusant d'ajouter foi à la promesse fondamentale si souvent réitérée à la nation Juive d'un Messie qui naîtroit un jour*

„ de la maison de  
„ David.”

„ On nous dira peut-être, qu'il ne suivoit  
„ point de tout cela que Jérusalem & le Roi  
„ Achaz dussent être pour le moment déli-  
„ vrés de la puissance des deux Rois, ce qui  
„ étoit pourtant l'événement que le prodige  
„ étoit fait pour annoncer, vu que la mai-  
„ son de David pouvoit continuer à subsister  
„ jusqu'au tems du Messie, sans que cela dût  
„ empêcher que Jérusalem fût prise & A-  
„ chaz emmené en captivité. Je répons en  
„ premier lieu que le dessein principal de  
„ Dieu étoit de conserver la maison de Da-  
„ vid, dessein que Dieu avoit souvent mani-  
„ festé par la promesse du Messie. En se-  
„ cond lieu je répons qu'Achaz pouvoit ti-  
„ rer de cette promesse générale l'assurance  
„ d'être, ainsi que son peuple, garanti de  
„ ses ennemis. Il pouvoit en conclure que si  
„ Dieu non seulement étoit véridique dans sa  
„ promesse du Messie mais encore assez puis-  
„ sant pour conserver la Maison de David  
„ jusqu'au tems du Messie, on devoit regar-  
„ der ce même Dieu comme assez véridique  
„ & puissant pour accomplir la promesse qu'il  
„ faisoit de garantir Achaz & son peuple  
„ contre les entreprises des deux Rois. Il y  
„ avoit d'autant plus de raison à tirer cette

„ con-

„ conclusion que quoiqu'absolument parlant la  
 „ promesse du Messie pût s'accomplir sans la  
 „ délivrance d'Achaz, cependant hypothéti-  
 „ quement cette promesse ne pouvoit pas être  
 „ accomplie, parce que Dieu s'étoit propo-  
 „ sé de se servir de ce moyen pour accom-  
 „ plir sa promesse, vû que celui qui se propo-  
 „ se une fin se propose des moyens pour y  
 „ parvenir. Celui qui veut & qui peut  
 „ donner le plus, est dans la volonté & le  
 „ pouvoir de donner le moins. Or la con-  
 „ servation de la race de David jusqu'au  
 „ tems du Messie, & la naissance de ce  
 „ Messie dans un tems fixé pour cela étoit  
 „ un bien plus grand bien que la conservation  
 „ d'Achaz & de son peuple. Si donc Dieu  
 „ avoit la volonté d'accomplir la premiere de  
 „ ces promesses, à plus forte raison avoit-il  
 „ la volonté de remplir la dernière. D'ail-  
 „ leurs c'étoit la coûtume des Prophètes de  
 „ confirmer la vérité de tout ce qu'ils disoient  
 „ en y joignant la promesse du Messie, qui  
 „ étoit le fondement & la base de tout. En-  
 „ fin la promesse du Messie renfermoit que  
 „ le pays seroit abandonné par les deux Rois;  
 „ ainsi le Prophète Isaïe promettoit à la fois  
 „ aux Juifs & qu'un Messie naîtroit d'une  
 „ Vierge & qu'ils alloient être incessamment  
 „ délivrés de leurs ennemis actuels.

II. La seconde Prophétie dont j'ai fait

F

mention est celle qui dit *j'ai rappelé mon fils d'Egypte*, que Saint Mathieu applique à Jésus revenant d'Egypte & qu'il cite avec la même formule que la Prophétie précédente, sçavoir que cela se fit *pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par un Prophète &c.*

En premier lieu M. Surenhusius nous dit que par la maniere de citer employée dans ce passage, il paroît que les paroles d'Osée qui primitivement se rapportoient à la délivrance des Enfans d'Israël sortis d'Egypte, sont encore confirmées par la sortie d'Egypte de Jésus-Christ : c'est-à-dire que la sortie d'Egypte des enfans d'Israël étoit le Type & la figure de celle de Jésus & qu'ainsi la dernière sortie fut la confirmation de la première.

En second lieu le même auteur nous dit que les Docteurs Juifs sont dans l'usage de détacher des passages des objets auxquels ils sont liés & de leur donner un sens qui n'a point de rapport ni à ce qui précède ni à ce qui suit, comme il le montre dans la Thèse 9. L. I.

En troisième lieu les propres paroles du Prophète sont *quand Israël étoit enfant je l'aimai, & j'appellai mon fils d'Egypte*. Notre auteur prétend que le Prophète indique par-là le tems de la venue

du Christ, & que ce passage peut s'appliquer de cette maniere. „ Quand le  
 „ peuple d'Israël étoit dans son enfance  
 „ relativement à la lumiere, ce qui ar-  
 „ riva dans le tems de Jésus-Christ où  
 „ la Religion étoit entièrement corrom-  
 „ pue par de fausses traditions, Dieu fit  
 „ venir ou appella son fils d'Egypte  
 „ pour prêcher l'Evangile dans la Ju-  
 „ dée.” Il pense que cette explication  
 fuffit pour répondre aux Juifs, vû qu'elle est conforme à la façon d'interpréter les Ecritures usitée par les anciens Docteurs du Judaïsme que Saint Mathieu a suivis.

Mais si l'on ne vouloit pas se payer de cette réponse, M. Surenhusius a encore une autre maniere de faire cadrer le sens allégorique à ses vues. Voici comment il interprete la citation du Prophète faite par Saint Mathieu. „ Vous  
 „ autres Juifs vous savez que le Prophète  
 „ Osée a dit *quand Israël étoit enfant*  
 „ *je l'aimai & j'appellai mon fils d'Egypte.*  
 „ Ces mots pris à la lettre semblent se  
 „ rapporter aux Enfans d'Israël, mais je  
 „ vais vous les expliquer d'une maniere  
 „ plus sublime que vous appelez *allé-*  
 „ *gorique.* Je reconnois comme vous  
 „ que les Enfans d'Israël peuvent en un

„ sens être appelés *filis de Dieu* ou du  
 „ *Seigneur*, mais si vous pouvez le croire  
 „ c'est ce même Jésus-Christ qui est  
 „ né parmi vous à Bethléem qui est pro-  
 „ prement le fils de Dieu : presque de  
 „ même que les Enfans d'Israël furent  
 „ obligés d'aller en Egypte à cause de la  
 „ famine, celui-ci fut obligé de se sau-  
 „ ver dans le même pays pour se sous-  
 „ traire à la cruauté d'Hérode ; ainsi  
 „ pour confirmer votre foi vous senti-  
 „ rez que ce n'est point par hasard que  
 „ cela est arrivé au Messie, mais par un  
 „ ordre exprès de Dieu, de même qu'il  
 „ est arrivé antérieurement à vos Peres.  
 „ Voilà pourquoi le Prophète a dit que  
 „ le Seigneur appella son fils d'Egypte  
 „ dans un tems où vous étiez dans un  
 „ état d'enfance par rapport à la Re-  
 „ ligion. D'ailleurs la maniere de citer  
 „ employée dans cette occasion, où il  
 „ est dit que *c'étoit pour accomplir ce que*  
 „ *le Seigneur avoit dit par le Prophète* in-  
 „ dique toujours un sens mystique ca-  
 „ ché sous le sens littéral. Enfin, pour  
 „ tout dire en un mot, les Enfans d'Israël  
 „ étoient le fils aîné de Dieu & Jésus-  
 „ Christ étoit son fils naturel."

III. La troisième Prophétie que j'ai  
 rapportée comme n'ayant point été ac-

complie à la lettre est contenue dans ces paroles de St. Mathieu Chap. II. v. 23.

*Et il vint demeurer dans une ville appelée Nazareth afin d'accomplir ce qui avoit été dit par le Prophète il sera appelé Nazaréen.*

M. Surenhusius trouve cette Prophétie en trois endroits de l'ancien Testament, quoique d'autres n'aient point eu le bonheur de la rencontrer nulle part.

En premier lieu il observe „ que les  
 „ Prophètes ont non seulement prédit  
 „ de certains événemens d'une façon  
 „ figurée ou allégorique , mais encore  
 „ d'une façon énigmatique. Ils ont pré-  
 „ dit des choses de la première manière,  
 „ quand les choses elles-mêmes étoient  
 „ renfermées dans la prédiction sans rien  
 „ changer aux paroles ; ils prédisoient  
 „ d'une façon énigmatique lorsqu'il fal-  
 „ loit changer les mots pour découvrir  
 „ les choses annoncées ; & quand une  
 „ Prophétie de l'une ou l'autre espèce  
 „ étoit accomplie, les Docteurs Juifs  
 „ étoient dans l'usage de dire que la  
 „ chose étoit arrivée *afin d'accomplir ce*  
 „ *qui avoit été dit* &c. Cela posé, Isaïe  
 „ ayant prédit que le Messie devoit ha-  
 „ biter en Galilée, c'étoit avoir dit à-  
 „ peu-près la même chose que s'il eût  
 „ annoncé que le Messie demeureroit à

„ Nazareth, qui étoit une ville de Ga-  
 „ lilée. Comme de cette maniere il  
 „ avoit été prédit que le Messie habite-  
 „ roit à Nazareth, cette prédiction ren-  
 „ fermoit qu'il auroit droit d'être ap-  
 „ pélé Nazaréen; car quoique jamais  
 „ on ne l'eût appelé Nazaréen, cepen-  
 „ dant ayant le droit d'être ainsi nom-  
 „ mé d'après sa demeure à Nazareth,  
 „ il avoit été prophétisé qu'il seroit ap-  
 „ pélé Nazaréen, vû que d'avoir droit  
 „ à porter un nom est la même chose  
 „ que d'être appelé de ce nom. Ainsi  
 „ lorsqu'on entendra convenablement la  
 „ Prophétie énigmatique qui annonce  
 „ que le Messie devoit demeurer en Ga-  
 „ lilée, on sentira que cette façon de  
 „ parler, *il sera appelé Nazaréen*, est la  
 „ même chose que s'il eût été dit il aura  
 „ droit d'être appelé Nazaréen, ce qui  
 „ s'est accompli vû que Jésus demouroit  
 „ à Nazareth.”

En second lieu l'auteur imagine que  
 Saint Mathieu fait encore allusion à un  
 passage d'Isaïe Chap. XI. v. I. où il est  
 dit *il sortira un rejetton de la tige de Jessé*  
 & *une branche* (en Hébreu *Netser*) *de sa*  
*racine.* Ici toute la preuve se fonde sur  
 le mot *Netser*, & c'est un argument que  
 les Hébreux tirent de *la ressemblance des*

*mots*, sans avoir égard au sens qu'il a dans le passage où il se trouve. Dans celui dont il s'agit le mot *Netser* a de la ressemblance avec *Nazer* ou *Nazaréen*, d'où l'auteur conclut qu'il signifie énigmatiquement *Nazaréen*. Ainsi Jésus en demeurant à Nazareth (ce qui lui acquit le droit d'être appelé *Nazaréen*) accomplit la Prophétie qui disoit : *il sera appelé Netser ou Nazaréen*.

En troisième lieu l'auteur rapporte un autre passage dans lequel le Messie est appelé *Tsemah*, ce qui signifie *branche*. Or le mot *Tsemah* ayant la même signification que le mot *Netser*, il dit que ce dernier mot peut être substitué à celui de *Tsemah*, au moyen de quoi l'on peut dire que le Prophète a donné au Messie le nom de *Netser*, ce qui est la même chose que de l'appeler *Nazaréen*.

Les passages de l'ancien Testament qui viennent d'être rapportés sont du nombre de ceux que notre auteur d'après les docteurs Juifs suppose avoir été réservés pour être expliqués au tems du Messie, tems auquel les énigmes qu'ils renferment devoient être découvertes, c'est-à-dire, les Prophéties qu'ils contiennent devoient s'accomplir. Ces passages & la façon dont ils sont expliqués

sont très-propres à montrer les peines que les commentateurs se donnent pour trouver dans l'Écriture ce qui n'y existe point.

IV. La Prophétie que j'ai citée ensuite comme n'ayant point été littéralement, mais allégoriquement ou mystiquement accomplie, est contenue dans Saint Matthieu Chap. XI. v. 14. où Jésus dit que St. Jean-Baptiste est l'Elie dont il avoit été prédit qu'il viendrait avant le Messie. Notre auteur dit au sujet de ce passage qu'il y avoit une tradition parmi les Juifs d'après laquelle on supposoit qu'Elie devoit précéder la venue du Messie, & que comme ce Prophète n'étoit point encore venu, les Juifs ne pouvoient imaginer que le Messie fût arrivé; Jésus sachant qu'ils étoient dans cette idée leur apprit que Jean-Baptiste étoit cet Elie, & il pouvoit avec raison passer pour tel puisqu'il avoit les vertus d'Elie selon St. Luc Chap. I. v. 17. Pour confirmer cette interprétation l'auteur renvoie à sa Thèse XV. sur les façons d'interpréter, dans laquelle il fait voir que par les noms propres les Juifs ne désignoient pas toujours les personnes qui portoient ces noms, mais celles qui leur ressembloient par leur vie & leurs actions.

V. Quant à la Prophétie d'Isaïe *en écoutant vous entendrez & vous ne comprendrez point*, à laquelle Jésus semble faire allusion, ou qu'il cite dans Saint Matthieu Chap. XIII. v. 34. & 35. comme accomplie dans la personne des Juifs de son tems, notre auteur prétend qu'elle annonçoit d'une façon figurée, ainsi que toute l'histoire des Juifs, ce qui devoit arriver du tems du Messie; car l'ignorance & l'opiniâtreté des Juifs étant les mêmes du tems de Jésus-Christ que du tems d'Isaïe, elles étoient l'anti-type du Type, ou l'accomplissement de la prédiction de ce Prophète.

Je crois que ce qui vient d'être dit suffira pour donner au lecteur un échantillon de la manière curieuse dont des Théologiens orthodoxes expliquent l'Écriture & savent trouver le secret de faire accomplir dans le nouveau Testament les Prophéties de l'ancien, ainsi que de montrer dans celui-ci des prédictions & des passages qui n'y sont point. Au moins cela servira-t-il à mettre à portée de juger du système & des règles que suivant M. Surenhusius, Théologien très-approuvé, les Apôtres suivoient quand ils se servoient de l'ancien Testament pour appuyer leur doctrine, & l'on pour-

ra d'après cela connoître le fond que l'on peut faire sur leurs argumens. Si contre mon attente cela ne suffisoit pas au lecteur, je le renvoye à l'ouvrage même de cet auteur ingénieux & subtil, où l'on trouvera dans un grand détail les règles singulieres établies par les Juifs & suivies par les Apôtres, & l'on verra avec quelle précision ces derniers d'après ces règles ont cité l'ancien Testament pour prouver le nouveau. Cependant il n'est pas impossible que ce savant auteur qui croit avoir fourni des armes si puissantes au Christianisme, n'ait pas toujours rencontré précisément les règles particulieres employées par les Apôtres ou par les Docteurs Juifs avant eux pour l'intelligence & l'application des passages qu'ils ont cités ; mais il est très-évident que suivant l'auteur lui-même ni les Apôtres ni les Docteurs n'ont point suivi les règles ordinaires de la logique dans leurs raisonnemens, & n'ont jamais interprété ou appliqué les citations de l'ancien Testament suivant le sens littéral & naturel qu'elles présentent.

§. XI.

*Réponse à l'objection de ceux qui prétendent que les raisonnemens allégoriques des Apôtres ne sont point destinés à servir de preuves absolues du Christianisme, mais ne sont que des preuves AD HOMINEM ou personnelles aux Juifs accoutumés à cette façon de raisonner.*

**D'**APRÈS un très-grand nombre d'auteurs habiles on ne manquera pas d'opposer à ce que j'ai pu avancer, que le Christianisme n'est fondé ni sur les citations prophétiques ni sur les passages de l'ancien Testament allégués dans le nouveau, mais que ces citations ayant été appliquées allégoriquement par les auteurs du nouveau Testament sont seulement des argumens personnels (*ad hominem*) destinés à convaincre de la vérité du Christianisme les Juifs qui admettoient cette façon de raisonner peu faite pour le reste du genre humain.

Je répons en premier lieu que cette destination est de la pure invention de ceux qui font une pareille objection,

que non seulement elle n'est pas fondée sur le nouveau Testament qui bien loin de l'autoriser la renverse entièrement. En effet les auteurs du nouveau Testament se servent toujours comme de preuves absolues des passages qu'ils citent de l'ancien Testament ; par-tout ils représentent Moÿse & les Prophètes comme servant de fondemens à la Religion Chrétienne. Saint Paul dit expressément dans l'Épître aux Romains Chap. XVI. v. 25. - 26. que l'Évangile qu'il prêche & la doctrine de Jésus-Christ sont conformes à la révélation du Mystère qui étant demeuré caché dans tous les siècles passés a été maintenant découvert par le moyen des oracles des Prophètes ; dans lesquels par conséquent cet Évangile & cette doctrine devoient être contenus & expliqués aux nations par des prédicateurs capables de montrer le sens mystérieux & spirituel de ces Écritures sacrées.

D'ailleurs les auteurs de ces ouvrages ayant été convaincus long-tems avant leur publication que l'Évangile devoit être prêchée aux Gentils aussi bien qu'aux Juifs, on doit supposer qu'en écrivant ils ont dû avoir en vue ces Gentils autant que ces Juifs ; ainsi c'est aux uns

comme aux autres que s'adressent les preuves allégoriques contenues dans ces ouvrages, comme on le voit par les prédications de quelques Apôtres rapportées dans les Actes Chap. XIII. v. 15. 48. Chap. XXVI. v. 22. & 23. Chap. X. v. 37.-43. où l'on trouve que leurs discours produisoient plus d'effet sur les Gentils que sur les Juifs mêmes. Nous voyons que Saint Paul dans son discours devant Félix dit formellement que sa doctrine que l'on traitoit d'hérésie, c'est-à-dire le Christianisme, étoit fondée sur la Loi & les Prophètes. Il dit la même chose en présence d'Agrippa. Voyez *les Actes des Apôtres* Chap. XXIV. v. 14. Chap. XXVI. v. 6. Chap. VII. v. 22. 23.

Il seroit donc bien étrange que des livres & des discours adressés ou destinés à tout le genre humain par des hommes également intéressés à convertir & les Gentils & les Juifs, n'eussent eu que ces derniers en vue & même qu'un très-petit nombre d'entre eux. En effet depuis le tems où les Juifs commencerent à expliquer leurs livres sacrés d'une façon allégorique, ce qui arriva longtems après la captivité, on s'opposa fortement à cette méthode; les Saducéens en parti-

culier qui formoient une Secte très-nombreuse avant Jésus-Christ & de son tems, se sont fortement déclarés contre les interprétations nouvelles, & se piquoient d'entendre l'Écriture à la lettre & de s'en tenir rigoureusement au sens littéral (50). Et quoique les Pharisiens qui formoient le gros de la nation Juive, aussi bien que les Esséniens, fissent usage de la méthode allégorique du tems de Jésus & des Apôtres, ils ne laisserent pas de l'abandonner lorsque le Christianisme, qui étoit fondé sur cette méthode, eut prévalu, & ils firent, comme on sçait, un reproche aux auteurs du nouveau Testament de ce qu'ils tournoient toute la Loi & les Prophètes en allégorie (51). Depuis long-tems ils ne font plus aucun usage de l'allégorie, qui ne doit pas leur paroître plus nécessaire aujourd'hui que durant le tems où les livres de l'ancien Testament furent écrits, puisque ces ouvrages paroissent les plus sim-

(50) Voyez Simon *Hist. Crit. du Nouveau Testament* pag. 92.-97.

(51) Voyez Allix's *Judgment of the Jewish church against the unitarians* Chap XXIII. Simon *Hist. Crit. du N. T.* pag. 371. idem *Hist. Crit. du N. T.* pag. 245. Spencer *de legibus Hebraeorum* pag. 185. Mangey *remarks on Toland's Nazarenes* pag. 37.

ples de tous les écrits des anciens, & que l'on ne trouve pas dans les auteurs ou dans les Juifs de leur tems la moindre chose qui prouve l'intention de faire des figures ou des allégories. Tous les ouvrages publiés par les Juifs contre la Religion Chrétienne (dont quelques-uns sont imprimés & quelques autres ont couru en manuscrits dans l'Europe) attaquent le nouveau Testament sur-tout pour avoir donné des interprétations allégoriques de l'ancien, & pour cette seule raison en parlent avec le plus profond mépris ; ils opposent aux interprétations des Chrétiens des explications simples & littérales qu'ils donnent pour le sens véritable de l'ancien Testament. Conséquemment, comme quelques-uns de nos Théologiens l'ont remarqué, les explications allégoriques des Prophéties données par les Docteurs du Christianisme sont actuellement le grand obstacle & la pierre d'achoppement qui empêchent les Juifs de se convertir au Christianisme (52).

(52) Voyez Jenkin's *reasonableness of Christian* vol. II. p. 153. Le Clerc *Biblioth. universelle* Tome X. pag. 234. idem *Biblioth. Choïsse* Tome XXVII. pag. 391. Cuneus *rep. des Hébr.* vol. I. pag. 377. 395. *Scripta Judaei in Limborch. amica*

En second lieu nous trouverons que cette distinction n'est point fondée si nous considérons à quel point l'allégorie étoit en usage chez les payens, vû qu'elle étoit également employée par les Philosophes & par les Théologiens. Quelques-uns s'en servoient pour voiler leur doc-

*collatione.* Wagenfeil *Tela ignea Satana* qui n'est autre chose qu'un recueil d'écrits des Juifs contre le Christianisme parmi lesquels le *Munimen fidei* du Rabbin Isaac tient le premier rang. Quelques-uns de ces ouvrages ont été réfutés par Kidder dans les II. & III. vol. de sa *démonstration du Messie*; d'autres ont été cités par Basnage dans son *Hist. des Juifs*; mais il paroît que les plus importants de ces ouvrages Juifs sont 1°. *fortification de la fé* traduit par Wagenfeil qui n'est que la traduction du *Munimen fides.* 2°. *Providencia divina de Dios con Israël* par Saül Levi Mortera. Ce Mortera avoit été le maître de Spinoza; les Juifs regardent son livre comme le plus fort qu'ils aient contre le Christianisme; il leur est défendu sous peine d'excommunication de le prêter à aucun Chrétien de peur que la force des objections qu'il renferme ne leur attire des persécutions; ainsi ce n'est que par hazard que l'on peut en avoir des copies. 3°. *prevenciones divinas contra la vana idolatria de las gentes*, par Isaac Orobio, qui est le Juif dont Limborch a eu l'esprit de publier les objections. Il avoit été Professeur de Théologie dans les Universités de Séville & d'Alcala; M. Limborch a publié l'*Hist. des tourmens* qu'il avoit soufferts dans les prisons de l'Inquisition. Voyez Limborch. *Hist. inquisitionis.* pag. 158. Le Clerc *Biblioth. universelle* Tome VII. pag. 289.

doctrine cachée, d'autres se croyoient obligés d'y recourir pour expliquer raisonnablement des traits de la fable ou de l'histoire des Dieux qui pris à la lettre auroient paru absurdes & ridicules. (53)

La Religion elle-même étoit regardée comme une chose très-myftérieufe chez les Payens ; on ne la faisoit point connoître au vulgaire ; en conséquence on ne la lui montrait jamais d'une façon simple, mais on la voiloit sous des allégories, des paraboles, des hiéroglyphes, surtout parmi les Egyptiens, les Chaldéens & les peuples Orientaux. Il falloit ou parler obscurément ou se taire, & cette maxime *si quis noverit perplexè loqui, loquatur : sin minus taceat*, étoit également adoptée par les Juifs & par les Payens. En effet ils ne parloient qu'en allégories des phénomènes de la nature & sur-tout des corps célestes, d'où est venu le Proverbe *tota est fabula cælum*, que tout le ciel n'est qu'une fable. (54) Ils changeoient en allégories

(53) Voyez Cicero de Nat. Deor. Lib. II. & III. Le Clerc *Biblioth. choisie* Tom. VII. pag. 80. Spencer de *legibus Hebraor.* pag. 9.

(54) Voyez Spencer de *legibus Hebraor.* pag. 182. Simon *Histoire Crit. des Comment.* pag. 4. Robinson's *natural History of Cumberland* vol. II. pag. 9. Clerici *Hist. Eccles.* pag. 23. & 24.

toutes leurs fables ou histoires anciennes & prétendoient y trouver les secrets de la physique, de la médecine, de la politique, en un mot tous les arts & les sciences. Les Oeuvres d'Homere en particulier présentoient un fond inépuisable aux Commentateurs allégoristes. Il nous reste encore un ancien livre qui traite expressément des allégories d'Homere ; Héraclide de Pont en est l'auteur. (55).

Les anciens Poètes de la Grece selon M. Dodwell enveloppoient sous des expressions mystiques & paraboliques les notions Théologiques, Historiques & Physiques qu'ils avoient de leurs Dieux, & c'est ainsi qu'elles sont interprétées par les Scholiastes Grecs.

Les vers Sybillins, les réponses des oracles, les paroles échappées dans le trouble des sens, les songes, en un mot tout ce que les anciens nommoient *Divination par fureur*, n'étoient jamais des choses claires, & ceux qui étoient versés dans la Divination leur donnoient toujours un sens allégorique. (56) On expliquoit de la même maniere les signes ou les prodiges qui étoient pour lors très-

(55) Voyez Gale *Opuscula Mythologica, Physica & Ethica*. Edit. d'Amst. 1688.

(56) Voyez Cicero *de Divinatione*.

fréquent parce qu'on étoit très-disposé à les voir.

Toute la Philosophie Pythagoricienne étoit enseignée dans un langage mystérieux. Le sens de cette doctrine étoit totalement inconnu au reste de l'univers; on ne la découvroit que par degrés à ceux qui étoient de la secte, à mesure qu'ils devenoient d'un âge plus mûr & paroissent plus susceptibles d'instruction. En cela Pythagore se conduisoit de la manière que Salomon attribue aux Sages, dans ses Proverbes Chap. I. v. 6. où il dit que les paroles des Sages sont en paraboles, en énigmes, & contiennent un sens mystérieux, en un mot s'expliquent de la même manière que Jésus-Christ dont il est dit dans Saint Marc Chap. IV. v. 33. & 34. qu'il parloit en paraboles selon qu'ils étoient capables de l'entendre, & il ne leur parloit point sans parabole, mais étant en particulier il expliquoit tout à ses Disciples.

Les Philosophes Stoïciens se sont surtout rendu fameux par la façon dont ils allégorisoient toute la Théologie payenne & toutes les fables des Poètes. Cicéron dans le second de ses livres *sur la nature des Dieux* met dans la bouche de Balbus le Stoïcien des exemples curieux

de la méthode que ces Philosophes suivoient dans leurs allégories.

Nous avons différens traités faits par des Philosophes payens sur les interprétations allégoriques. (57) L'on prétend que c'est de Cornutus le Stoïcien & de quelques Platoniciens que le célèbre Origene avoit emprunté le secret d'allégoriser les livres de l'ancien Testament. Ce docteur regardoit cette méthode non seulement comme légitime & vraie, mais encore comme propre à donner aux payens des idées plus relevées des Saintes Ecritures qui leur sembloient basses & abjectes; enfin comme capable de convertir à la Religion les habiles gens de son tems. Saint Augustin ne l'a point cédé à Origene pour les allégories dans les interprétations qu'il donne de l'Ecriture; il se perfectionna grandement dans cette méthode en étudiant les ouvrages des Platoniciens.

Plusieurs des premiers Peres de l'Eglise & des apologistes du Christianisme dont les écrits sont pour la plupart adressés à des payens, raisonnent d'une façon allégorique. C'est ce que nous voyons

(57) V. Gale *Opuscula Mythologica*. Porphyrius apud Euseb. *Hist. Eccles.* Liv. VI. Chap. 19. Simon *Hist. Crit. du V. Test.* pag. 391.

par les ouvrages de Saint Irénée , de Saint Clément d'Alexandrie , de Minutius-Félix, de Saint Justin &c. Ce dernier prouve que Jésus devoit mourir sur la croix , parce qu'un grand nombre de choses ont la forme d'une croix ; il prouve qu'il ne doit y avoir que quatre Evangiles parce qu'il n'y a que quatre vents & quatre coins du monde ; il prouve que Jésus devoit avoir douze Apôtres parce que l'Evangile devoit être prêchée aux quatre parties du monde au nom de la Trinité , & que trois fois quatre font douze ; ou parce qu'il y avoit douze sonnettes attachées au bas de la robe du Grand-Prêtre.

A l'égard de l'ancien Testament ils l'expliquoient & l'appliquoient d'une manière allégorique , de même que les Apôtres ; ce qui fait voir qu'ils regardoient les allégories comme très-propres à convaincre les payens ; quelques - uns d'entre eux le sçavoient par leur propre expérience , ayant été accoutumés aux allégories avant de se convertir à la Religion Chrétienne. On sçait encore que Théophile d'Antioche , Clément d'Alexandrie qui avoit été le disciple de Pantène , Origene , ainsi que tous les Gnostiques , se servoient d'allégories pour ex-

plier & commenter les livres du nouveau Testament. On peut avec raison supposer que ces sortes de commentaires étoient écrits pour l'usage des payens aussi bien que des Juifs & des Chrétiens, & que l'on se proposoit de leur donner à tous des notions plus sublimes du Christianisme & du nouveau Testament (58).

En un mot cette méthode d'employer l'allégorie dans les matieres relatives à la Religion, pratiquée par les Apôtres, par leurs disciples & par les plus anciens Peres de l'Eglise, étoit en usage non seulement parmi les Juifs, mais encore parmi les plus sages d'entre les Philosophes payens; ce fut même d'eux que les Chrétiens primitifs l'emprunterent, comme notre savant Archevêque Wake l'a très-bien observé. Le profond Dodwell dit que l'onéirocritie, c'est-à-dire l'art d'interpréter les songes, les hiéroglyphes & les autres arts mystérieux & cachés des payens *sont très-utiles pour entendre les livres Prophétiques de l'ancien Testament* vû qu'il est évident que Dieu eut l'indulgence d'accorder aux Juifs l'esprit de Prophétie pour s'accommoder au goût que les payens avoient pour la Divina-

(58) Voyez Simon *Hist. des Comment.* Chap. I. pag. 345.

tion ; & que les choses révélées dans l'Evangile étant destinées pour tout le genre-humain, qui dans ce tēms sur-tout étoit fort curieux d'allégories , se trouvoient adaptées aux idées des personnes d'alors & des siècles suivans , & sur-tout au génie des Philosophes qui étoient les guides des Gentils. D'où je conclus que les argumens des Apôtres bien loin d'être personnels aux Juifs étoient également convainquans pour le plus grand nombre des Payens ; ainsi les Prophéties de l'ancien Testament rapportées dans le nouveau furent malgré leur obscurité une lumière propre à éclairer également & les Juifs & les Idolâtres (59).

J'ajouterai encore que tous les Religionistes modernes , Chrétiens , Juifs , Payens ou Mahométans , sont toujours aussi curieux d'allégories que leurs ancêtres ; ce qui paroît prouver que la méthode d'allégoriser est la plus propre à faire impression sur l'esprit des hommes ; d'où il faudra conclure que les argumens allégoriques des Apôtres conviennent à

(59) Voyez Wake *Prélimin. aux Epit. de St. Clément* pag. 75. L'Enfant *préface génér. sur son nouveau Testament* pag. 3. Dodwell *Letters of advice* pag. 208. & 113. idem *prolegomena ad Stearn de obstinatione.*

toutes les personnes religieuses aussi bien qu'aux Juifs, & même pour le présent bien plus à ces derniers, vû qu'ils ont parmi eux une secte de *Caraites* établie depuis très-long-tems, qui fait profession de rejeter toute allégorie, & vû que les Juifs n'ont connu la méthode allégorique que long-tems après la Captivité, c'est-à-dire, quand ils devinrent *Hellénistes*, ou soumis à des Princes Grecs ; voilà sans doute pourquoi un si grand nombre d'entre eux rejetta la méthode employée par les Apôtres dans les citations de l'ancien Testament dès la naissance du Christianisme, & plusieurs regardent encore maintenant ceux qui abandonnent le sens littéral pour adopter des interprétations allégoriques comme des hommes absurdes, contre lesquels ils s'élevent avec autant de force que feroient des Incrédules, des Athées ou des Saducéens, (qui, comme on l'a fait voir, n'ont jamais voulu admettre les interprétations allégoriques des Juifs leurs freres) ou que des Chrétiens *littéraux* tels que M. Whiston. Cependant en cela les Juifs paroissent inconséquens ; en effet en refusant de se servir de la méthode allégorique ils ne seront en état de fonder sur rien l'attente où ils sont d'un Messie

qui doit venir, ce qui est néanmoins un des articles fondamentaux de leur religion. Suivant le Rabbin Albon cet article de leur croyance n'a d'autre fondement que l'autorité de la tradition, *car, dit-il, il ne se trouve aucune Prophétie ni dans la Loi ni dans les Prophètes qui prédise sa venue en expliquant le texte d'une façon nécessaire & relative à lui, ou que d'après les circonstances on ne puisse très-bien expliquer d'une autre façon* (60).

En un mot un sçavant Théologien soutient „ que les livres de l'ancien Testa-  
 „ ment sont de très-peu d'usage quand  
 „ il s'agit de convertir les Juifs, vû que  
 „ presque tout ce qui est dit dans ces li-  
 „ vres au sujet du Messie doit être ex-  
 „ pliqué d'une façon mystique avant que  
 „ l'on puisse montrer qu'il peut lui être  
 „ appliqué, & par conséquent d'une fa-  
 „ çon très-éloignée du sens naturel que  
 „ les mots présentent (61).

En troisieme lieu pour répondre à l'objection, je ferai remarquer que, suivant nos Théologiens, le Christianisme est

(60) Voyez Simon *Bib. Crit.* vol. IV. pag. 508. idem *Hist. Critique du Nouv. Test.* pag. 246. Albo *Oratio* 1. Chap. I. apud Allix pag. 411.

(61) Voyez Smalcius cité par Allix *Judgment of the Jewish church.* p. 414.

entièrement révélé dans l'ancien Testament; que c'est de ce livre qu'il dérive son autorité divine; qu'il n'y est pas littéralement mais allégoriquement ou mystiquement révélé; d'où je conclus que le Christianisme n'est que le sens allégorique de l'ancien Testament & que l'on pourroit à juste titre l'appeller un *Judaïsme mystérieux*.

Si donc le Christianisme est fondé sur l'allégorie, il faut que les Gentils pour être convertis soient convaincus par l'allégorie, & deviennent des Juifs *allégoristes* ou *mystiques* aussi bien que ceux d'entre les Juifs qui pourront se convertir. La religion même à laquelle ils doivent être convertis est une allégorie, c'est-à-dire, est le Christianisme allégoriquement enseigné dans l'ancien Testament.

Saint Paul dit formellement que *la lettre tue & que l'esprit vivifie*. Ce grand Apôtre dans sa première Epître aux Corinthiens Chapitres I. & II. v. 6. - 21. (où il est bon d'observer qu'il s'adresse à des Grecs & à des Philosophes aussi bien qu'à des Juifs) paroît rejeter toute autre méthode que celle de l'allégorie, lorsqu'il dit *nous prêchons la sagesse aux parfaits*, ce qui signifie, à ceux qui entendent le sens mystique, spirituel & ca-

ché ; il ajoute qu'il prêche *la sagesse de Dieu cachée au monde, qu'il voit prédestinée & préparée avant tous les siècles* : Ce qui veut dire qu'il prêche le Judaïsme divin, spirituel, mystérieux, dont ceux qui prenoient le Judaïsme à la lettre n'avoient aucune idée ; que cette sagesse ou cette façon de raisonner lui avoit été révélée ainsi qu'aux autres Apôtres par la Divinité, qui seule pouvoit sçavoir la signification spirituelle de ce qu'elle avoit elle-même opéré ; que l'homme charnel ou naturel n'entend point le sens spirituel des choses qui lui paroissent des folies, parce qu'elles ne peuvent être discernées par les règles ordinaires de la sagesse, du raisonnement, de la Philosophie ; mais ne peuvent être discernées que par celui qui possède le secret de découvrir le sens mystique ou spirituel des choses. En un mot le sens littéral de la Génèse pourroit-il jamais nous faire deviner que les deux fils d'Abraham Isaac & Ismaël signifioient les deux alliances ? St. Paul ne dit-il pas lui-même que cette interprétation est allégorique ? Comment sans des secours tout divins soupçonner que des faits si simples renferment un sens caché, spirituel, mystérieux ? N'est-ce point par allégorie

que St. Paul prouve que Jésus devoit ressusciter le troisieme jour, fondé sur ce que Jonas avoit été trois jours dans le ventre d'une baleine?

Il est évident que ce que Saint Paul dit des deux alliances représentées par Isaac & par Ismaël ne pouvoit être un argument *ad hominem* pour les Juifs, vû que, comme le Docteur Whitby l'a très-bien observé, ils étoient dans le cas de croire que leur alliance seroit éternelle, & n'avoient pas la moindre idée d'une seconde alliance qui dût annuler la première.

Cela posé, je crois que l'on doit rejeter toutes les méthodes de raisonner employées par les Théologiens, & s'en tenir à celles dont se sont servis les Apôtres & sur-tout St. Paul; or je trouve que ces derniers ont établi que les raisonnemens allégoriques étoient les seuls vrais & les seuls propres à guider les hommes à la foi en Jésus-Christ. Quant aux Gentils, on leur apprit à renoncer totalement à la méthode de raisonner suivant la lettre pour ne raisonner que de la maniere qui convenoit à des Juifs. En effet la prédication de l'Évangile a réussi sur ce plan; nous sçavons que les sages du siècle ne le reçurent pas au

commencement & ne l'adoptèrent que très-tard, ce qui vint évidemment de ce qu'ils raisonnoient d'une façon totalement opposée à celle des Chrétiens, mais peu-à-peu les raisonneurs spirituels ou allégoristes leur firent abandonner leur méthode & amenerent les sages mêmes à la croyance de l'Évangile.

En quatrième lieu, l'objection dont il s'agit ne paroîtra d'aucun poids si l'on fait attention que les Gentils avant de devenir Chrétiens étoient obligés de croire que le Judaïsme étoit d'institution divine & de regarder les Écritures des Juifs comme fondées sur l'autorité de Dieu lui-même ; lorsqu'ils avoient fait une fois ce pas, ils se trouvoient au même état que les Juifs, c'est-à-dire, disposés à se rendre à des raisonnemens fondés sur des figures & des allégories ; conséquemment alors tous les argumens allégoriques que les Apôtres empruntoient de la loi, des Pseaumes, de l'histoire & des Prophètes de l'ancien Testament eurent la même force pour les Gentils que pour les Juifs dont ils partageoient pour lors la façon de penser. De plus il paroît très-probable que les preuves allégoriques empruntées par les Apôtres dans l'ancien Testament & employées com-

me des argumens sublimes, infiniment supérieurs aux raisonnemens humains, servoient par eux-mêmes & sans autres secours à convaincre à la fois les Gentils & de l'autorité divine de l'ancien Testament & de la vérité de la Religion Chrétienne; c'est ce qu'on pourroit peut-être prouver par l'exemple de Saint Luc que plusieurs Docteurs ont regardé comme un Payen converti, & qui ayant été le compagnon de Saint Paul fut probablement instruit par lui dans l'art *Cabalistique* très-usité par les Juifs, & qui apprit de cet Apôtre le sens sublime de l'ancien Testament. En conséquence nous voyons que Saint Luc, dans son Evangile ainsi que dans les Actes des Apôtres, fonde le Christianisme sur des preuves figurées ou sur des allégories de la même manière que Saint Paul & que les autres Apôtres, qui étoient Juifs d'origine; en effet on a lieu de supposer que dans ces deux ouvrages Saint Luc nous a donné les motifs de sa propre conviction & qu'il les a présentés à d'autres Gentils comme propres à les convaincre pareillement.

Mais la prédication de Saint Pierre à Corneille suffit pour décider la question. En effet cet Apôtre lui annonce *la pa-*

*role qui avait été prêchée dans toute la Judée, c'est-à-dire, l'Evangile, comme fondé sur l'ancien Testament, tel qu'il avoit été prêché aux Juifs; après quoi il lui raconte la vie, les actions, les souffrances, la mort & la résurrection de Jésus, & les ordres qu'il donna à ses Disciples; il conclut en disant que tous les Prophètes lui rendent témoignage, & que tous ceux qui croiront en lui recevront la rémission de leurs péchés. D'où l'on voit que Saint Pierre se sert en cette occasion précisément des mêmes preuves & des mêmes raisonnemens que nous trouvons adressés aux Juifs dans tout le nouveau Testament.*

---

**L**A seconde partie de cet Ouvrage est purement polémique; l'auteur s'y propose de réfuter un essai contenant le système du célèbre M. Whiston; ce sçavant Théologien y soutenoit que du tems de Jésus-Christ & des Apôtres les textes Hébreu & Grec de l'ancien Testament étoient parfaitement d'accord; que les citations des Apôtres étoient très-exactes pour lors, & qu'ils se fon-

doient dans leurs argumens sur la Version des Septante prise à la lettre ; que depuis le tems des Apôtres les deux textes de l'ancien Testament ont été altérés & corrompus par les Juifs, ce qui fait que l'on croiroit aujourd'hui que les Apôtres n'ont pas cité littéralement les passages de l'ancien Testament. Sur quoi M. Whiston propose divers moyens de rétablir les textes afin de les rendre conformes à ce qu'ils étoient au tems de Jésus-Christ & des Apôtres. D'où l'on voit que M. Whiston n'étoit nullement d'avis que l'on dût se servir de la méthode allégorique pour interpréter les Prophéties rapportées dans le nouveau Testament comme tirées de l'ancien. En effet cette façon allégorique d'interpréter les Prophéties étant purement arbitraire semble saper ces mêmes Prophéties qui sont l'un des fondemens les plus solides de la Religion Chrétienne. En conséquence M. Whiston disoit que si les Chrétiens accordoient qu'il pût y avoir un double sens dans les Prophéties, & sur-tout dans les prédictions qui devoient s'accomplir en la personne de Jésus-Christ, & que si l'on avouoit qu'il étoit impossible de montrer leur accom-  
plis-

plissement, finon en les appliquant secondairement ou figurativement au Sauveur du monde, après avoir été en premier lieu accomplies du tems de l'ancien Testament, c'étoit se priver de tous les avantages réels & des preuves que les anciennes Prophéties fournissent au Christianisme; que c'étoit l'exposer à la risée des incrédules. D'où M. Whiston conclut que le Systême allégorique est foible & ruineux; qu'il n'a que l'enthousiasme ou l'irréligion pour base; qu'il est le plus pernicieux que puissent admettre des Chrétiens; il le traite d'injurieux à l'Évangile, il assure qu'il n'est propre qu'à confirmer les Juifs dans leur incrédulité. Cependant il convient lui-même que si l'on regarde le texte actuel de l'ancien Testament comme authentique, il est impossible d'expliquer ou de justifier les citations & les applications des Prophéties faites par les Apôtres comme tirées de l'ancien Testament. (1)

Sur cela M. Collins examine la façon dont M. Whiston s'y prend pour remédier à ces inconvéniens, & le Systême qu'il veut substituer à celui des allégories, qu'il avoit traité d'absurde & de

(1) Voyez Whiston's *Boylean lectures* pag. 16. 20. 29. & Whiston's *essay* &c. pag. 92.

ridicule en même tems qu'il reconnoissoit qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer du texte de l'ancien Testament tel qu'il est actuellement. Mais selon M. Whiston ce texte est corrompu, mis en désordre, rempli de transpositions, qui donnent lieu à des disputes, à des contradictions, à des inconséquences, à des différences remarquables que l'on trouve entre l'ancien & le nouveau Testament. Il accuse les Juifs d'avoir ainsi défiguré & perverti également le texte Hébreu & Grec de l'Écriture en haine du Christianisme, dans la vue d'affoiblir & de tourner en ridicule les raisonnemens des Apôtres & d'anéantir les preuves que l'on pouvoit en tirer.

Il est aisé de sentir que le Systême de M. Whiston loin d'appuyer le Christianisme n'est propre qu'à l'affoiblir & le ruiner par les soupçons qu'il jette sur la pureté du texte des Ecritures & des Prophéties qui servent de fondement à la Religion Chrétienne. En effet si l'on suppose que le texte de l'ancien Testament que les Chrétiens ont actuellement entre les mains est totalement corrompu, il est impossible de s'en rapporter à lui ni aux citations des Apôtres, & de vérifier les preuves uniques qu'ils ont allé-

guées dans le tems où ils ont prêché l'Évangile aux nations ; par conséquent les Chrétiens d'aujourd'hui n'auroient plus de preuves solides pour fonder leur croyance ou pour regarder Jésus-Christ comme le Messie annoncé par les Prophètes.

Ainsi en supposant que le Système allégorique soit pernicieux à la Religion Chrétienne & l'expose aux traits des incrédules & des Juifs, il est aisé de voir que celui de M. Whiston la renverse totalement en ne donnant au Christianisme pour appui qu'un texte corrompu dont la restitution seroit actuellement impossible.

En conséquence M. Collins prétend 1°. qu'il n'est pas croyable que le texte de l'ancien Testament ait été aussi corrompu que M. Whiston l'assure. 2°. Il fait voir que de supposer l'Écriture Sainte ainsi pervertie c'est annuler son autorité & priver le Christianisme des seules armes qu'il ait pour convertir les Juifs & pour combattre les mécréans. 3°. Il prouve qu'il seroit impossible, quelque peine qu'on voulût prendre, de rétablir aucune des citations prophétiques de l'ancien Testament employées dans le nouveau, de manière à les faire convenir

littéralement aux objets auxquels on peut les appliquer à l'aide de la méthode allégorique. 4°. Il fait voir que les Juifs n'ont point corrompu l'ancien Testament & les Prophètes dans les passages que le nouveau Testament en avoit empruntés. 5°. Il prétend que la Version des Septante n'étoit pas conforme au texte Hébreu, même du tems de Jésus-Christ & des Apôtres. 6°. Comme M. Whiston sembloit faire grand cas du Pentateuque Samaritain, & vouloit qu'on s'en servît pour rectifier & restituer le texte de l'ancien Testament, notre auteur lui fait voir que ce Pentateuque n'est pas lui-même exempt de corruption, & pouvoit avoir été altéré dès le tems de la séparation des dix Tribus sous le règne de Jéroboam. 7°. L'auteur prétend que les Apôtres n'ont pas toujours cité la Version des Septante. 8°. Il fait voir que la méthode de rétablir & de concilier l'ancien Testament avec le nouveau, relativement aux citations faites dans ce dernier, imaginée par M. Whiston ne peut point parvenir à cette fin. 9°. L'auteur défend la méthode allégorique ou les raisonnemens figurés, & prouve qu'il est absurde de s'en tenir à la lettre. 10°. Enfin l'auteur prouve à M. Whiston

qu'il se contredit lui-même en disant d'un côté que généralement parlant le texte de l'ancien Testament est le même à-peu-près qu'il a été dans l'antiquité la plus reculée, tandis que d'un autre côté il prétend que ce texte a été étrangement corrompu, & que le nouveau Testament est sans cesse en contradiction avec l'ancien. Opinion qui est capable de renverser toutes les preuves de l'ancien Testament dont les Apôtres & les fondateurs du Christianisme se sont servis pour convertir les nations. (2)

(2) L'Ouvrage de M. Whiston que l'auteur combat ici a pour titre : *Essay sur la maniere de restituer le vrai texte de l'ancien Testament : Essay towards restoring the true text of the old Testament.*

F I N.

H 3

## EXTRAIT

*De l'Ouvrage qui a pour titre: Examen du Système de ceux qui prétendent que les Prophéties se sont accomplies à la lettre. The Scheme of literal Prophecy considered. &c. 1727. in Octavo.*

---

**N**UL ouvrage n'a plus fait de bruit en Angleterre, & n'a plus fortement excité le zèle des théologiens de ce pays que le discours sur les fondemens de la Religion Chrétienne qui précède, Presqu'aussitôt après sa publication l'auteur se vit assailli de tous côtés par un grand nombre d'Ecrits dans lesquels il fut accusé d'impiété, de mauvaise foi, & d'un projet formel de renverser les preuves les plus solides de la Religion Chrétienne. On prétendit que donner un sens purement allégorique aux Prophéties de l'ancien Testament qui avoient Jésus-Christ pour objet, c'étoit ôter à sa mission divine les titres les plus forts sur lesquels elle pût s'appuyer. En peu de tems, suivant M. Collins lui-même,

il parut *trente-cinq* tant ouvrages importants que brochures contre son discours, tendans à démontrer que les Prophéties de l'ancien Testament relatives au Messie doivent être prises à la lettre, & se sont littéralement accomplies dans la personne de Jésus. Parmi les adversaires qui se mirent sur les rangs pour combattre M. Collins, l'on trouve les noms célèbres de MM. Clarke, Whiston, Sherlock, Chandler, Sykes, &c. contre lesquels l'auteur se défend dans l'ouvrage dont on donne ici l'extrait; mais c'est sur-tout le Docteur Edouard Chandler, Evêque de Litchfield & Coventry, qu'il entreprend d'y combattre. Ce Prélat avoit publié une réfutation du discours sous le titre de *défense du Christianisme d'après des Prophéties de l'ancien Testament, dans laquelle on considère toutes les objections proposées contre ces Prophéties dans le discours sur les fondemens de la Religion Chrétienne: par le Révérendissime Père en Dieu Edouard, Lord Evêque de Coventry & Litchfield in 8<sup>vo</sup>. 1725. (1)*

(1) Le titre de cet ouvrage en Anglois est *a defence of Christianity from the Prophecies of the old Testament wherein are considered all the objections against this sort of proof advanced in a late discourse of the grounds &c. by the R. K. father in God Edward L. & Bishop of Coventry & Litchfield. in 8<sup>o</sup>. 1725.*

Pour épargner au lecteur le dégoût d'une érudition trop fastidieuse & d'une foule de citations tirées le plus souvent d'une infinité d'ouvrages Théologiques totalement inconnus au lecteur François, l'on a cru ne devoir donner qu'un extrait des raisons les plus fortes alléguées par l'auteur pour justifier ses sentimens & pour prouver qu'il avoit eu raison de soutenir dans son discours „ que le Christianisme est fondé sur la croyance que „ Jésus - Christ est le Messie des Juifs, „ ou le personnage éminent dont la venue avoit été prédite dans l'ancien „ Testament, personnage qui n'y est „ point prédit littéralement & primitivement mais d'une manière figurée, „ allégorique, énigmatique, spirituelle „ & secondaire; comme on en sera convaincu si l'on examine toutes les citations & les passages de l'ancien Testament rapportés par les Apôtres & „ par d'autres pour faire voir que Jésus „ est le Messie ou pour prouver l'existence d'un Messie.”

D'après ces principes les adverfaires de l'auteur du discours l'ayant accusé de prétendre que le Christianisme étoit destitué de base, vû qu'il lui ôtoit tout fondement raisonnable pour lui en donner un

qui leur sembloit purement chimérique ; l'auteur se récrie contre cette accusation, & dit que la conduite de ses adversaires paroîtra surprenante si l'on considère les faits tels qu'ils sont rapportés dans le nouveau Testament & si l'on fait attention à la nécessité où l'on est d'entendre dans un double sens les Prophéties que l'on y trouve. Il s'appuye de l'autorité des Apôtres mêmes & sur-tout de Saint Paul qui donne un sens allégorique aux faits les plus simples de l'ancien Testament ; il dit que la science qui dans des tems Apostoliques étoit un don surnaturel, consistoit à connoître & à enseigner le sens caché, spirituel, mystique & allégorique de l'ancien Testament. Il fait voir que dans tous les siècles les Peres de l'Eglise & les Docteurs Chrétiens ont fondé leurs raisonnemens sur un double sens & sur les figures contenus dans les Saintes Ecritures. Il prétend que toutes les disputes qui subsistent aujourd'hui entre les Juifs & les Chrétiens ne viennent que de ce que ceux-ci expliquent les Prophéties dans un sens mystique tandis que les Juifs soutiennent qu'on doit les expliquer littéralement. Il montre que plusieurs Théologiens sont convenus que de nos jours les Juifs ne se convertissent

que lorsqu'ils admettent un double sens ou des raisonnemens allégoriques qui font sur eux autant d'impression que sur les *bons Chrétiens*, c'est-à-dire les partisans de la lettre, tels que les nomme M. Whiston. Il prouve que les plus grands Théologiens ont constamment regardé tout ce qui s'est fait sous l'ancienne loi comme la figure ou le type de ce qui devoit arriver sous la nouvelle.

L'auteur d'après tout cela paroît surpris que l'on accuse son discours de détruire la Religion Chrétienne. Voici selon lui à quoi se réduit le systême adopté par le Prélat son adversaire pour défendre le Christianisme.

Celui-ci prétend que l'univers entier, c'est-à-dire, les Juifs aussi bien qu'une partie des Gentils, étoit généralement dans l'attente d'un Messie; qu'il falloit qu'il y eût quelque opinion commune à tous les peuples pour donner lieu à cette attente si générale; que comme cet événement dépendoit de la volonté divine il falloit que cette opinion universelle des nations fût fondée sur quelque révélation; qu'il falloit encore que Dieu eût fixé le tems de la venue du Messie; puisque les nations l'attendirent sur-tout à une époque marquée. D'où le Prélat

conclut qu'il n'y avoit que les promesses expresses de Dieu qui eussent pu donner lieu à une attente si générale, si constante, si profondément gravée dans l'esprit des nations; attente qu'il s'efforce de prouver avoir sur-tout été très-forte depuis les derniers des Prophètes jusqu'à Jésus-Christ.

Enfin l'Evêque rapporte dans son livre douze Prophéties qu'il soutient applicables littéralement au Messie; ce sont ces Prophéties que Mr. Collins examine sur-tout dans cet ouvrage, après avoir vivement combattu les suppositions qui viennent d'être rapportées.

---

§. I.

*Si l'attente du Messie fut universelle  
chez les Juifs.*

L'AUTEUR de *l'Examen* convient que du tems de Jésus & quelque tems avant lui les Juifs étoient dans l'attente de quelque grand personnage qui devoit par la force des armes les tirer de l'état d'esclavage, d'abjection & de misère sous lequel ils gémissaient, & rétablir leur culte dans toute sa splendeur, aussi bien que leur empire; c'est

à ce personnage qu'ils donnoient par emphase le nom de *Messie* ou de *Christ*; le premier de ces noms est Hébreu, & le second est Grec; & pouvoit s'appliquer à tout homme qui avoit reçu l'onction sacrée, soit qu'il fût Roi, Prêtre ou Prophète. Il paroît que c'étoit-là l'idée de la Vierge Marie qui, suivant son Cantique dans Saint Luc Chap. I. v. 54. paroît croire que l'Enfant qu'elle portoit dans son sein seroit le libérateur & le protecteur d'Israël. Le Prêtre Zacharie déclare d'une façon plus formelle encore que cet Enfant délivrera sa nation de ses ennemis & des mains de ceux qui la haïssent. (V. verset 71.)

Il paroît d'ailleurs que l'attente d'un Sauveur ou Libérateur étoit assez généralement répandue parmi le peuple Juif, à en juger par la facilité avec laquelle il se laissa séduire dans ce tems par les premiers imposteurs qui se donnoient pour les libérateurs d'Israël, & par le soulèvement dans lequel les Juifs voulurent élever à la royauté Jésus lui-même qui prit la fuite pour se dérober à l'honneur que l'on vouloit lui faire.

Rien n'est plus évident que les Apôtres & les Disciples de Jésus ne s'attachèrent à lui d'abord que dans l'opinion

qu'il étoit le Conquérant & le Vainqueur attendu & dans l'espérance d'obtenir des places importantes dans son royaume qu'il alloit établir. C'est ce que prouve la demande des deux fils de Zébédée. Voyez Saint Mathieu Chap. XVIII. v. 21. Chap. XX. v. 21.

D'un autre côté les Disciples de Jésus conclurent qu'ils s'étoient trompés sur son compte quand ils le virent mourir au lieu de sauver Israël. Ce fut suivant les apparences ce qui engagea quelques-uns d'entre eux à l'abandonner de son vivant attendu qu'ils ne virent aucune apparence qu'il pût jamais rassembler des forces suffisantes pour délivrer les Juifs du joug qui les accabloit. Voyez Saint Mathieu Chap. XXI. v. 21. Saint Luc Chap. XXIV. v. 21. Saint Marc Chap. VIII. v. 31. Saint Jean Chap. VI. v. 64. 66.

Ainsi l'on ne sçauroit douter que du tems de Jésus les Juifs & sur-tout les gens du peuple n'ayent été fortement imbus de l'idée d'un libérateur ou d'un homme puissant qui délivreroit sa nation de l'esclavage & qui la rétablirait dans sa gloire. Mais d'où est venue cette idée? Il paroît qu'elle tiroit naturellement son origine des dispositions des

hommes, qui quand ils sont malheureux esperent la fin de leurs peines & sont toujours prêts à croire & à suivre ceux qui leur font espérer un sort plus favorable ; les mortels par leur nature sont fortement portés à réaliser leurs desirs ; rien n'est plus facile que de les éblouir en leur montrant la perspective d'un avenir plus heureux. D'ailleurs l'Histoire des Juifs & tous leurs livres sacrés étoient remplis d'exemples d'hommes merveilleux, suscités en des tems divers par la Divinité pour délivrer son peuple des maux qu'il éprouvoit. D'où l'on voit que rien n'étoit plus simple pour les Juifs que d'espérer que le Dieu qui les avoit choisis pour être son peuple chéri, qui leur avoit promis de ne les jamais abandonner, qui les avoit tant de fois délivrés, les délivreroit encore par les mêmes moyens.

A l'égard du tems auquel cette attente d'un libérateur commença de se répandre & que l'auteur dit n'avoir pas été, même du tems de Jésus, aussi générale qu'on le prétend ; il croit que c'est vers cette époque que l'on doit placer l'opinion de la venue du *Messie*, & cite un grand nombre d'autorités pour faire voir que ce ne fut que dans l'on-

zieme siècle de notre Ère qu'elle devint pour les Juifs un des articles fondamentaux de leur foi, tems auquel Moÿse Maimonide l'inséra dans leur symbole; depuis, cette croyance fut assez généralement adoptée par les Juifs qui attendent encore le libérateur que les Chrétiens croient arrivé d'après les livres des mêmes Juifs. *Voyez Léon de Modene Cérém. des Juifs. part. V. Chap. 12.*

D'un autre côté les Saducéens, qui s'en tenoient au sens littéral des Ecritures, ne devoient pas attendre le Messie vû qu'il n'est nulle part annoncé d'une façon claire & précise dans l'ancien Testament. Les Docteurs de la loi, les Scribes & les Pharisiens, quoique grands allégoristes, bien loin de trouver dans Jésus les caractères du Messie, lui furent, comme on sçait, toujours très-opposés. Cependant les Docteurs & les Scribes étoient perpétuellement occupés de la loi & des Prophètes, soit qu'ils les prissent à la lettre, soit qu'ils les entendissent dans un sens figuré. Il est sans doute très-surprenant qu'aucun d'entre eux ne reconnût dans Jésus les caractères si clairs sous lesquels nos Théologiens croient voir le Messie désigné dans l'ancien Testament tandis pourtant que la Nation

Juive étoit si universellement imbue de la notion de sa venue prochaine.

Quoi qu'il en soit, il est dit dans Saint Luc Chap. II. v. 38. qu'à la vue de l'Enfant Jésus Anne la Prophétesse *se mit à louer le Seigneur & à parler de lui à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israël*; ce qui, suivant la remarque de M. Le Clerc, suppose qu'il y en avoit d'autres qui n'attendoient point cette rédemption. Il paroît que c'est sur-tout parmi les Pharisiens & les Esséniens que cette attente du Messie étoit le plus fortement établie, vu qu'ils étoient partisans du sens allégorique; il paroît de plus que ce fut dans ces sectes que les Apôtres firent le plus de Profélytes.

Cependant l'Historien Josphe, tout Pharisien qu'il étoit & par conséquent disposé à recevoir un grand nombre de traditions populaires, ne paroît pas avoir cru qu'un Messie dût sortir de sa nation; il semble n'avoir regardé cette idée que comme une opinion enfantée par ses concitoyens rebelles, & qui fut le motif de la guerre malheureuse qu'ils firent contre les Romains; il dit en termes exprès que cette opinion étoit fondée *sur un oracle ambigu des Ecritures, qui disoit que dans ce tems il sortiroit de la Ju-*  
dée

*Judée un homme qui auroit l'Empire de tout l'univers, Prophétie que les Juifs appliquèrent à un homme de leur propre nation, & plusieurs personnes sensées y furent trompées, quoiqu'il parût que la prédiction regardoit Vespasien qui fut fait Empereur pendant qu'il étoit en Judée.*

Tacite confirme ces paroles de Joseph au livre V. Chap. 13. de son Histoire où il dit que le plus grand nombre des Juifs d'après une Prophétie contenue dans leurs livres sacrés, étoit dans la persuasion que l'Orient dans ce tems devoit devenir puissant, & que quelqu'un de Judée parviendroit à l'Empire. Prophétie que cet Auteur payen applique à Vespasien & à Titus.

Le Rabbin Manassé Ben Israël est aussi dans les mêmes idées; il dit que durant le siège de Jérusalem quelques Juifs se soumirent au Général Romain croyant qu'il étoit le Prince qui devoit venir, tandis que d'autres s'imaginoient que le Messie devoit sortir de leur propre nation, ce qui les rendit opiniâtres jusqu'au dernier moment. Voyez *Manassé Ben Israël de termino vita* pag. 175.

Le fameux Rabbin Hillel qui vivoit au commencement du troisieme siecle, soutenoit qu'Israël ne devoit point at-

tendre de Messie, parce qu'il étoit déjà venu au tems d'Ezéchias. Le Pere Simon d'après plusieurs Rabbins observe, comme on l'a dit ci-dessus, que l'opinion de l'attente du Messie n'est devenue un article de foi pour les Juifs que vers le XI. siecle, & que les Rabbins Maimonide & Albo ne parlent de cet article qu'avec beaucoup d'indifférence. Ce dernier Rabbin convient qu'il n'y a que trois Articles vraiment fondamentaux dans la Religion Juive: 1°. L'existence d'un seul Dieu. 2°. Une loi révélée. 3°. Les récompenses & les châtimens de l'autre vie: D'où l'on voit qu'il ne met pas au nombre de ces articles le dogme de la venue du Messie.

Quant aux Samaritains, Saint Jean dans le Chap. IV. de son Evangile rapporte une conversation entre Jésus & une femme Samaritaine qui sembleroit prouver que les habitans de Samarie étoient, ainsi que ceux de Jérusalem, dans l'attente du Messie. Mais ce qui est bien étrange & bien digne de remarque c'est que les Samaritains avec qui Jésus conversa le reconnurent sur le champ pour le Christ & le Sauveur du monde; en quoi ils montrèrent, sans doute, plus de sagacité que les Apôtres

de Jésus eux-mêmes; ce ne fut en effet que quelque tems après sa mort que ceux-ci le reconnurent pour le Sauveur des Juifs & ensuite pour le Sauveur du monde.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par la suite que les Samaritains, nonobstant la connoissance qu'ils avoient que Jésus étoit le Messie, regarderent encore après lui Dosithée & Simon le Magicien comme des Messies; les Actes des Apôtres Chap. VIII. v. 9. & 10. le prouvent du dernier, qui pourtant finit par se faire Chrétien.

Au reste les Samaritains ont une Histoire ou Chronique depuis Josué (qu'ils font l'Auteur de leur schisme) jusqu'à l'an 628. de Jésus-Christ dans laquelle il n'est fait aucune mention de l'attente du Messie, comme on peut s'en assurer par les extraits qu'en ont donné plusieurs sçavans, tels que Basnage *Hist. des Juifs Livre 11.* Reland dans ses *mélanges vol. 2.* Fabricius *Codex Apocryph. veter. Testam. pag. 878.* Scaliger & d'autres sçavans s'étant informés par lettres de leur croyance reçurent pour réponse 1°. qu'ils adoroient un seul Dieu. 2°. Qu'ils croyoient à Moïse fils d'Amram son serviteur 3°. à la loi sainte. 4°. Au

Mont Garizim. 5°. Aux récompenses & aux châtimens de la vie future. Quant aux questions qui leur avoient été faites au sujet du Messie ils n'en parlent que dans une lettre à Scaliger à qui ils disent que chez eux son nom est *Hascheab*, & qu'il n'y a que Dieu qui en fache quelque chose de plus. *Petiisti de Messia, quod est nomen ejus apud nos nisi Hascheab; & quis hoc intelligit nisi Dominus?*

Il est bon de remarquer que dans une longue lettre écrite par ces Samaritains à leurs prétendus freres d'Angleterre, ils leur rendent compte de l'état de la Religion Samaritaine à Sichem, & leur demandent à leur tour des nouvelles de cette même Religion en Angleterre sans faire aucune mention d'un Messie, dont, s'ils l'eussent attendu, ils auroient dû parler comme d'un objet très-consolant pour eux. En effet il ne paroît pas que les Samaritains aient fait de l'attente du Messie un des articles fondamentaux de leur croyance comme les Juifs de Jérusalem, ce qui peut bien venir de ce que les Samaritains se sont toujours attachés fortement au sens littéral de la partie de l'ancien Testament qu'ils admettent, & de ce qu'ils ont constamment rejeté la méthode allégorique adoptée par les Juifs.

de Jérusalem. *V. Le Clerc Bibliot. univ.*  
tom. XI. pag. 382.

De tous ces faits l'auteur conclut que l'attente d'un Messie ne fut rien moins qu'une notion universelle & toujours subsistante dans la nation Juive: qu'elle ne fut dans l'origine qu'une illusion enfantée par les malheurs des Juifs & par l'impatience du joug qui leur firent ardemment desirer d'en être délivrés. D'ailleurs les idées qu'ils se formèrent de leur *Messie* ou Libérateur furent, comme on a vu, toujours très-éloignées de celles qu'on leur présente de Jésus. Il n'est donc pas surprenant qu'ils n'aient pu reconnoître *le Sauveur d'Israël*, dans un Juif indigent & dépourvu de puissance qui finit par mourir d'un supplice ignominieux dans la capitale de leur Pays.

---

§. II.

*Si les Gentils ont eu l'idée du Messie?*

QUELQUES Théologiens ont prétendu que l'attente d'un Messie ou Libérateur s'étoit communiquée des



Juifs aux Payens ; ils nous montrent l'univers entier dans cette espérance flatteuse ; notre Auteur ne croit pas leur opinion bien fondée. L'Evêque de Coventry alléguoit dans son ouvrage le voyage des Mages guidés par une étoile à Bethléem pour adorer Jésus-Christ , comme une preuve indubitable de l'attente où les Gentils étoient aussi bien que les Juifs , d'un Sauveur du monde ; mais M. Collins d'après l'Evêque lui-même & plusieurs sçavans critiques soupçonne l'histoire des Mages d'être une fiction , vû qu'elle ne se trouve nulle part que dans le second Chapitre de l'Evangile de St. Mathieu , qui pourroit bien ainsi que le premier Chapitre ne point être de cet Apôtre. Il observe d'ailleurs que ce fait , tel qu'il est rapporté dans le prétendu second Chapitre de Saint Mathieu , paroît accompagné de circonstances qui le rendent totalement improbable.

En effet comment les Mages pouvoient-ils être guidés par une étoile pour trouver une étable ou maison ? Sur quelles notions astronomiques ou astrologiques un pareil voyage pouvoit-il se fonder ? Comment tout Jérusalem pouvoit-il être troublé en

apprenant que le libérateur des Juifs venoit de naître puisqu'on prétend que ceux-ci attendoient ou desiroient un si grand événement? Comment toute cette affaire a-t-elle pu se passer du tems d'Hérode, puisque suivant Saint Luc (Chap. II. v. 2. 3. 5.) Jésus ne vint au monde qu'onze ans après la mort d'Hérode, c'est-à-dire quand Cyrenius fut fait Gouverneur de la Syrie, à laquelle la Judée étoit annexée, & qui signala le commencement de son administration par la nouvelle taxe dont Saint Luc & l'Historien Joseph font mention? Au moins suivant les Chronologistes les plus accrédités, l'Ere Chrétienne, qui date de la naissance de Jésus-Christ, ne commence-t-elle pas à plus de trois ans après la mort d'Hérode.

D'un autre côté comment concilier les faits contenus dans ce second Chapitre attribué à Saint Mathieu, tels que le massacre des innocens, la fuite de Jésus en Egypte, son retour & son séjour à Nazareth, avec le silence que Saint Luc a gardé sur toutes ces choses? En effet il est impossible de placer tous ces événemens dans les quarante jours qui suivirent la naissance de Jésus, sur-tout si l'on ajoute foi à l'histoire que Saint

Luc nous donne de ces quarante jours.

Enfin le massacre de tous les Enfans depuis l'âge de deux ans, ordonné par Hérode, nous présente de très-grandes difficultés ; ce fait extraordinaire ne se trouve dans aucun Historien, à l'exception de celui qui a écrit le second Chapitre attribué à Saint Mathieu. Comment l'Historien Jofephe qui se montre par-tout l'ennemi déclaré d'Hérode & qui est entré dans les détails de ses cruautés, a-t-il pu omettre un trait si remarquable & si propre à déshonorer ce tyran ?

L'auteur réfute ensuite très-longuement l'opinion de l'Evêque son adversaire qui prétendoit prouver que la notion de l'attente du Messie se trouvoit établie chez les Romains à l'aide des *livres Sybillins*. Il prouve encore le peu de fondement de l'opinion de ceux qui ont prétendu prouver la naissance de Jésus prédite dans la quatrième Eglogue de Virgile, tandis que ce Poète dans son enthousiasme n'y annonce que les heureux changemens que devoit amener le règne d'Auguste, qui alloit faire renaître l'âge d'or, & qui d'après la flatterie étoit représenté comme un héros descendu des Dieux. On en peut dire

autant du bruit qui couroit (suivant Suétone dans la vie d'*Octave*) & de l'opinion où l'on étoit alors *que la nature étoit en travail pour enfanter un Roi destiné à commander aux Romains.* Prophétie qui paroît avoir été visiblement inventée dans le tems où *Octave* devint le maître absolu de la République.

L'auteur conclut de-là que ces idées des Romains n'avoient rien de commun avec celles des Juifs sur la venue du Messie; il remarque de plus qu'elles sont très-opposées à celles des Chrétiens, vû que les Prophéties des Sybilles, ainsi que les prédictions de Virgile & de Suétone, annonçoient un Héros, un Conquérant, un Monarque temporel, tandis que Jésus ou le Messie des Chrétiens n'avoit aucun de ces caractères, & ne devoit être qu'un Conquérant spirituel.

Il observe encore que c'est mal à propos que les Chrétiens supposent qu'à la naissance de Jésus & pendant sa vie toute la terre fut en paix *V. Masson Jani templum reſeratum:* & depuis la venue de ce Messie l'état des Chrétiens, soit entre eux, soit avec leurs voisins, n'a été rien moins que pacifique, & n'a été jusqu'ici que la scène des plus grands crimes, des plus grands carnages, des persécutions

les plus cruelles , des disputes les plus sanglantes qu'on ait jamais vu dans le monde ; la Religion Chrétienne a servi de prétexte au fanatisme , à la fureur , aux guerres , aux cruautés , aux extravagances les plus inouïes.

---



---

§. III.

*Si l'attente du Messie étoit fondée sur les traditions des Juifs.*

L'EVÊQUE de Coventry oppoſoit au ſyſtème de l'auteur une tradition générale & conſtante ſur laquelle les Juifs fondonnent leur attente du Meſſie, qui devoit par conſéquent. avoir pour baſe quelque révélation divine. A cela M. Collins répond que pour bien conſtater que cette tradition étoit fondée ſur la volonté divine ou venoit de Dieu, il faudroit montrer que la notion de la venue du Meſſie eſt contenue en termes expreſſés dans l'ancien Teſtament tandis qu'il eſt impoſſible de l'y trouver clairement indiquée.

Notre Auteur remarque que c'eſt très-mal raifonner de vouloir conclure qu'un

sentiment est vrai ou a toujours subsisté, parce qu'il est à la fin devenu l'opinion générale: il fait voir à son adverfaire que ce faux raisonnement est de la même nature que celui dont se sert l'Eglise Romaine pour prouver la vérité du dogme de la *transubstantiation*. Il lui montre qu'il n'y a rien de merveilleux à voir des erreurs & des absurdités s'introduire parmi des peuples crédules & soumis en esclaves à des guides imposteurs, qui établissent la doctrine la plus déraisonnable quand ils la jugent conforme à leurs propres intérêts; pour peu que ceux-ci ayent de l'impudence ils feront adopter à la multitude stupide tout ce qui leur plaira. M. de Fontenelle a dit: *donnez-moi une demi-douzaine de personnes à qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil qui fait le jour; & je ne désespérerai pas que des nations entières n'embrassent cette opinion.* Le grand Archevêque Tillotson dit que rien n'est plus facile que de faire voir comment une doctrine aussi *impudente* que celle de la *transubstantiation* a pu être inventée & universellement adoptée dans l'Eglise; il ne s'agit pour cela que de montrer que la vanité, l'intérêt & l'ignorance portent souvent des Prêtres à proposer des opinions nouvel-

les en matière de religion. Il ne faut que réfléchir à l'ascendant que des guides trompeurs avoient pris dans des tems d'ignorance sur un peuple imbécille ; ces guides trouvoient leur profit à enseigner une doctrine propre à donner une si haute idée du Clergé qui par-là sembloit disposer de la Divinité même. Il suffit de faire attention à la stupidité du vulgaire qui croit tout à mesure qu'il est plus incroyable & plus merveilleux & qui s'irrite sur parole contre les gens plus sages lorsqu'on les lui défère comme des hérétiques & des impies. Enfin à l'aide de quelques explications forcées il est aisé de faire croire que la doctrine qu'on enseigne a toujours subsisté.

En un mot la tradition ne peut être regardée comme un moyen sûr de transmettre la vérité, elle est plus propre à la défigurer & à l'anéantir tout-à-fait. Les traditions vraies ou fausses sont sujettes aux plus grandes vicissitudes, & le même M. de Montenelle a dit avec raison en parlant des traditions, *qu'après un siècle ou deux non seulement il n'y restera rien du peu de vrai qui y étoit d'abord, mais même il n'y restera guere des choses du premier faux.*

L'auteur rapporte ensuite un grand

nombre d'exemples qui prouvent que sur-tout les traditions des Juifs ont été très-absurdes & très-fautives. Il fait voir que le Talmud & les Ecrits des Rabbins sont remplis de rêveries, d'interprétations cabalistiques, de contes de bonne femme, de fables merveilleuses que les Juifs se sont transmises de pere en fils & qui font que les ouvrages des Rabbins sont justement décriés. Ainsi les Théologiens Chrétiens ne peuvent regarder les traditions Judaiques comme des guides sur lesquels on puisse compter. Quelques-unes de ces traditions sont évidemment fausses; d'autres sont plutôt destructives du Christianisme que propres à l'établir. C'est ainsi que les Rabbins ont inventé sous le nom de *Toldos Jeshua* une histoire de Jésus-Christ depuis sa naissance jusqu'à sa mort, qui paroît à tout Chrétien remplie de mensonge & de traits scandaleux. Ils y font de la Vierge Marie une adultere qu'ils accusent d'un commerce illicite avec un soldat nommé *Pandirah* dont ils supposent qu'est né le Messie des Chrétiens. La *Gemare* fait de Jésus lui-même un chef de brigands & de voleurs; d'autres traditions Judaiques font de Jésus un imposteur, un enchanteur, un sorcier, qui

avoit appris en Egypte l'art de faire des prestiges propres à séduire les simples. D'où l'auteur conclut que l'on auroit grand tort de recourir aux traditions soit anciennes soit modernes des Juifs pour appuyer la Religion Chrétienne & les idées du Messie, dont l'attente n'est, malgré la prétention du Prélat, nullement indiquée dans les livres apocryphes d'Esdras & des Maccabées.

---

#### §. I V.

##### *Examen des douze Prophéties citées comme littérales.*

**A** PRÈS avoir ainsi présumé, l'auteur en vient à l'examen raisonné de douze Prophéties que l'Evêque son adversaire regardoit comme claires & décisives, comme littéralement applicables au Messie, & qui sont réputées telles par le plus grand nombre des Théologiens Chrétiens.

#### I.

La première de ces Prophéties se trouve dans Malachie Chapitre III. verset 1.

Voici comme le Prophète s'exprime. *Je vais envoyer mon Ange qui préparera la voie devant moi, & aussitôt le dominateur que vous cherchez viendra dans son temple & même l'envoyé que vous chériffiez.. Le voici qui vient dit le Seigneur des armées.*

Il s'agit ici de deux Envoyés, dont l'un, selon les interpretes & l'Evêque, est *Elie*, & l'autre le *Messie*: ce que l'on prouve par le Chap. IV. v. 5. du même Malachie où il est dit *je vous envoie le Prophète Elie avant que le grand & l'épouvantable jour du Seigneur arrive.* D'abord il est difficile de voir Elie dans la première de ces Prophéties. L'on ne devine pas mieux de quel droit on joint deux passages placés dans des endroits différens. Il est certain au moins que dans le premier Elie n'est nullement nommé. Les Rabbins ont varié dans leurs opinions sur le premier Envoyé. Les uns disent que c'est *l'Ange de la mort*; d'autres croient qu'il s'agit de Malachie lui-même. Il n'est pas moins difficile de prouver que le second Messager soit Jésus plutôt que tout autre Prophète. D'où il suit que cette Prophétie n'est rien moins que littéralement applicable au Messie.

La seconde Prophétie que l'Evêque soutient être littéralement applicable à Jésus est pour le moins aussi vague que la première. Elle se trouve comme on vient déjà de le dire au Chap. IV. v. 5. & 6. de Malachie. *Voici que je vous envoie le Prophète Elie avant le grand & l'épouvantable jour du Seigneur, il réunira les cœurs des pères avec leurs enfans & le cœur des enfans avec leurs pères de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathème.* Mais comment voir Jésus dans Elie? C'est, dit-on, qu'Elie est la même chose que Jean-Baptiste, & celui-ci, comme on sçait, est le précurseur de Jésus. Mais ne sera-t-il pas très-difficile de prouver qu'Elie signifie Jean-Baptiste? N'y a-t-il pas de la frénésie à prétendre trouver dans les Prophètes des personnages qui n'y sont nullement? Si l'on pouvoit s'en tenir au sens naturel que présente ce passage on verroit qu'il n'est ici question que d'Elie le Tesbite & non du précurseur de Jésus-Christ. D'ailleurs St. Jean-Baptiste (qui devoit savoir à quoi s'en tenir sur ce qu'il étoit lui-même) dans l'Evangile de Saint Jean. Chap. I.

I. *ψ.* 19. - 21. répond à ceux qui lui demandoient *s'il étoit Elie, qu'il ne l'étoit point, qu'il étoit la voix qui crie dans le désert &c.* D'un autre côté nous ne voyons pas que Jean-Baptiste ait eu rien de commun avec Elie dans son caractère & sa conduite; il n'a point préparé la voie à Jésus allant au temple, & ce n'est qu'en donnant des entorses incroyables à cette Prophétie de Malachie que l'on peut l'appliquer au Messie, bien loin qu'elle le présente dans un sens littéral.

### III.

La troisieme Prophétie, que l'Evêque cite comme littéralement applicable à Jésus-Christ est tirée d'Aggée Chap. II. *ψ.* 7. *encore un peu de tems & j'ébranlerai le ciel & la terre, la mer & tout l'univers. J'ébranlerai tous les peuples, & le Desiré des nations viendra & je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées; l'argent est à moi, l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées. La gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées; & je donnerai la paix en ce lieu.* On ne voit pas pour quelle raison cette Prophétie seroit ap-

K

plicable au Messie; celui-ci ne pouvoit être appellé le *desir* ou le *desiré des nations*, vu que comme on l'a prouvé les Juifs, loin de desirer Jésus, le mirent à mort, & que les nations n'avoient aucune idée de lui. D'ailleurs par la venue de Jésus le temple ne fut pas mis dans une plus grande gloire, au contraire la Synagogue fut détruite. On nous dira que la *derniere maison* signifie l'Eglise; mais ce ne peut-être que figurativement & non littéralement. A l'égard de *la paix* on sentira facilement que ce n'est point dans l'Eglise que l'on doit la chercher, vû que depuis sa fondation elle n'a été qu'une scène d'animosités, de schismes, de querelles & de carnages. D'où l'on sera forcé de conclure que cette Prophétie d'Aggée ne peut point être littéralement appliquée ni à Jésus-Christ ni à son Eglise.

## IV.

La quatrieme Prophétie que l'Evêque juge littérale est tirée de Zacharie Chap. IX. v. 9. *filles de Sion, soyez comblées de joie; filles de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse; voici votre Roi qui vient à vous; ce Juste, ce Sauveur est pauvre, il*

*est monté sur une ânesse & sur le poulain de l'ânesse.*

Nos Théologiens ne doutent aucunement que le Roi dont il est ici question ne soit Jésus ou le Messie, dont le Prophète a clairement désigné l'entrée dans Jérusalem monté sur une ânesse. Cependant le sçavant Grotius a prouvé clairement qu'il s'agit ici de *Zorobabel*. Au reste la grande joie que le Prophète annonce à la fille de Sion ne convient aucunement au tems de Jésus-Christ, vû que la ville de Jérusalem fut détruite & la nation Juive exterminée peu de tems après la venue de son Sauveur.

V.

La cinquieme Prophétie du Prêlat est encore tirée de Zacharie Chap. XII. *ψ. 10. Et je répandrai sur la maison de David & sur les habitans de Jérusalem un esprit de grace & de prieres. Ils jetteront les yeux sur moi qu'ils ont percé de plaies, ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique & seront pénétrés de douleur comme pour la mort d'un fils aîné.*

L'Evêque & tous les Théologiens voyent dans cette Prophétie la crucifixion de Jésus-Christ très-clairement

désignée. Si l'on daignoit examiner les choses, on trouveroit que dans le même Chapitre de Zacharie verset 2.-8. il est question d'une guerre qui devoit se faire en Judée; d'un siège qui menacoit Jérusalem; & d'une délivrance des Juifs opérée par la destruction de toutes les nations qui viendroient les attaquer. Or l'on demandera si aucunes de ces circonstances ont accompagné la mort de Jésus. Bien loin de là, quelque tems après cette mort Jérusalem fut ruinée, la nation Juive fut détruite, & les Juifs, loin de reconnoître le Christ qu'ils avoient couvert de plaies & de pleurer sur lui, le maudirent; ce qu'ils continuent à faire jusqu'à ce jour.

## VI.

La sixieme Prophétie que l'on cite comme littérale est tirée de Daniel Chap. II. v. 44. & 45. *dans le tems de ces Rois le Dieu du ciel suscitera un Royaume qui ne sera jamais détruit; un Royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera & qui réduira en poudre tous ces Royaumes, & qui subsistera éternellement. Selon que vous avez vu que la pierre détachée de la montagne sans le secours de la*

*main a brisé l'argille , le fer , l'airain , l'argent.*

Le Prélat à qui l'auteur répond , ayant cité comme littérales trois Prophéties de Daniel , & d'ailleurs comme tous les Théologiens Chrétiens regardent ce Prophète comme celui qui a prédit de la façon la plus précise le tems & les circonstances de la venue du Messie , ainsi que les événemens qui devoient suivre sa mort , M. Collins se croit obligé de faire quelques recherches critiques sur la personne , les ouvrages & l'antiquité de ce Prophète.

Il remarque d'abord que les Prophéties que nous avons de Daniel sont communément attribuées à un Auteur très-ancien qui n'est autre que le fameux Daniel dont il est fait mention dans le Chap. XIV. du Prophète Ezéchiel , tandis qu'il est évident que les prédictions de Daniel ont un rapport très-marqué , ou plutôt sont une narration exacte de faits qui se sont passés plusieurs siècles après l'ancien Daniel dont il est question dans Ezéchiel.

Il lui paroît très-démonstré que le Daniel dont on vient de parler ne peut point avoir été l'auteur du livre qu'on lui attribue communément , vû qu'Ezé-

que le livre de Daniel ait été traduit en Grec, en même tems que les autres livres de l'ancien Testament le furent par les Septante; la Version Grecque de ce livre insérée maintenant dans la Bible des Septante, ayant été prise de la traduction de l'ancien Testament qui fut faite par Théodotion dans le second siècle de l'Ere Chrétienne. Voyez *Simon Hist. crit. du Vieux Test.* pag. 237.

On trouve dans le livre de Daniel un grand nombre de faits annoncés prophétiquement, tandis que l'on y voit clairement ce qui s'est passé sous le règne d'Antiochus Epiphane rapporté historiquement; l'on y insiste sur la persécution cruelle que ce Prince fit éprouver aux Juifs; ce qui a fait que Porphyre (à qui Saint Jérôme s'en est lui-même rapporté sur Daniel) a soupçonné le livre de Daniel d'avoir été composé vers le tems d'Antiochus Epiphane, vû que la narration des faits, ou, si l'on veut, les Prophéties, finit précisément à la mort de ce Prince & ne va point au delà. Ce livre de Daniel ressemble beaucoup au second livre Apocryphe d'Esdras, dont l'auteur paroît au fait de beaucoup de choses arrivées depuis Jésus-Christ, & qui met en stîle pro-

phétique des événemens déjà passés.

L'auteur fait observer que le nom de Daniel est omis dans le catalogue des Prophètes, donné par l'auteur du livre de *l'Ecclésiastique* Chap. 49. D'où il paroît que celui-ci ne le regardoit pas comme un livre canonique dans le tems où il écrivoit. Il est vrai que M. Whiston soupçonne les Juifs d'avoir retranché le nom de Daniel du livre de *l'Ecclésiastique* pour affoiblir l'autorité que l'on donnoit à ses Prophéties.

Cependant Jonathan, que l'on suppose avoir fait la Paraphrase Chaldaïque peu de tems avant Jésus-Christ, ne fait aucune mention d'un Prophète aussi célèbre que Daniel, ce qui prouve que même avant Jésus-Christ les Juifs ne comptoient pas ses ouvrages au nombre des livres Prophétiques. Maimonide nous dit que sa nation plaçoit Daniel parmi les *Hagiographes* ou écrivains pieux & non parmi les Prophètes. Le Pere Pezron dit des Juifs qu'ils croient que ce n'est pas Daniel qui a écrit son livre, ils prétendent que ce sont les hommes de la grande Synagogue qui l'ont mis par écrit. Voyez *Pezron antiquit. des tems défendus* pag. 439. Reland prétend que les Juifs regardent les Prophéties de Daniel com-

me de pures rêveries. Voyez *Antiquit. Hebraïc.* pag. 257.

La portion du livre de Daniel qui est écrite en Chaldéen est, selon le Docteur Prideaux, du même stile que l'ancienne Paraphrase Chaldaïque qui fut faite plusieurs siècles après le tems auquel on suppose que Daniel a vécu ; l'on sçait pourtant que les langues éprouvent des changemens continuels.

Plusieurs Théologiens ont accusé les Juifs d'avoir composé bien des livres dont ils faisoient honneur à des Prophètes & sur-tout à Daniel ; ils prétendent que c'est ainsi qu'on lui a faussement attribué le Cantique des trois Enfans dans la fournaise ; l'histoire de Suzanne & des deux vieillards ; l'histoire de Bel & du Dragon. Or le livre de Daniel ne paroît avoir été fait que pour montrer dans la personne de Daniel la supériorité des Juifs sur les Chaldéens, les Magiciens, les Astrologues & les Sages de Babylone, quand il étoit question de deviner des énigmes, de prédire l'avenir & sur-tout d'expliquer des rêves, ce qui dans presque toutes les nations fut regardé comme un Don tout divin. *V. Grotius Prêfat. ad annotat. in Judith & Baruch pag. 34. Prideaux. Le Clerc bibliot. choi-*

*ſe* vol. 3. pag. 166. *Simon bibliot. crit.*  
*vol. II* pag. 241. *Grabe Spicileg. vol. I.*  
*pag. 134. & 135. &c.*

L'auteur du livre de Daniel raconte d'un ton prophétique des événemens déjà passés ; méthode souvent usitée par des Juifs & des Chrétiens aussi bien que par des Payens. En effet le prétendu Daniel dans son dernier Chapitre parle très-clairement des malheurs éprouvés par la nation Juive sous Antiochus Epiphane, de *l'abomination & de la désolation dans le Lieu Saint &c.* Il prédit un tems plus heureux après la mort de ce Prince, en un mot il explique de la façon la plus claire sa Prophétie des *soixante & dix semaines*, en disant : *heureux celui qui parviendra aux 1335. jours*, c'est-à-dire, à l'expiration des *soixante-dix semaines*, ou à la mort d'Antiochus, tems auquel les maux des Juifs prirent fin. Joseph observe que ce Prophète non seulement prédit les événemens comme les autres Prophètes, mais encore fixe le tems de leur accomplissement : exactitude peu commune aux Prophéties & qui doit faire soupçonner celles de Daniel d'avoir été faites après coup.

Enfin quoique l'auteur du livre de Daniel rapporte des événemens passés, com-

me tous les Ecrivains Juifs, il les rapporte imparfaitement & d'une maniere très-confuse. L'on peut en juger par ce qui a déjà été dit des noms des Princes qui avoient régné dans le pays où l'on prétend que Daniel avoit été Ministre : l'on y fait parler sans cesse des Payens comme des Juifs : d'ailleurs tout l'ouvrage est symbolique, énigmatique, parabolique & figuré, ce qui a donné lieu aux disputes interminables qui se sont élevées entre les Juifs & les Chrétiens qui ont voulu l'expliquer. A quoi l'on peut encore ajouter que la façon de présenter de grandes scènes d'affaires sous des symboles & des images, usitée dans ce livre, fait qu'il ne ressemble nullement aux ouvrages des autres Prophètes & aux autres écrits contenus dans l'ancien Testament ; il est conforme au stile que prirent les Juifs lorsqu'ils furent *Hellénistes*, c'est-à-dire, un peu formés dans les Ecoles des Grecs.

Après avoir ainsi prélué, l'auteur examine la première Prophétie de Daniel, dont les propres paroles ont été rapportées. Il observe qu'elles font partie de l'interprétation d'un rêve de Nabuchodonozor dans laquelle Daniel fait entendre à ce Prince qu'il y auroit cinq

Monarchies, celles des Babyloniens, des Perses & des Medes, des Grecs & des Romains, &, selon l'Evêque de Coventry, celle de *Jésus-Christ* ou du *Messie*. Mais les interpretes les plus habiles, & entre autres Grotius, ont cru que ces cinq Monarchies étoient les trois premières qui viennent d'être nommées auxquelles ils joignent celle des *Séleucides* & *Lagides*. En effet pour peu que l'on considère le rêve interprété par Daniel on verra que c'est-là comme il faut entendre ce qu'il dit des cinq Monarchies (Voyez Daniel Chap. II. v. 31. - 43.) désignées par la statue que Nabuchodonozor avoit vue en songe. La tête d'or est la Dynastie Babylonienne; l'estomac d'argent indique les Perso-Medes, peuple moins riche que les Babyloniens; le ventre d'airain c'est la conquête d'Alexandre le Grand; les jambes de fer indiquent les successeurs d'Alexandre ou la Monarchie des *Séleucides* & *Lagides*, qui est représentée comme très-tyrannique & très-fatale pour les Juifs: Enfin les pieds d'argille indiquent les Romains qui délivrerent la Judée du joug des Lagides. On trouvera que c'est-là le sens de l'auteur du livre de Daniel en comparant ce qui vient d'être dit au Chapitre VII. v.

7. 12. 23. où la quatrième Monarchie est représentée sous l'image d'une bête, où la Judée est montrée gémissante sous dix Rois, & comme ayant un Roi vainqueur des trois autres, qui *blasphème le Très-Haut, qui tue les Saints*, ce qui convient parfaitement à la Monarchie des Séleucides & Lagides; cette Dynastie donna précisément dix Rois, dont Grotius rapporte les noms, jusqu'à Antiochus Epiphane, qui défit trois Rois, persécuta les Juifs & fut arrêté dans ses projets par les Romains. Ceci est encore confirmé par le Chapitre VIII. v. 21. - 23. où Daniel désigne Alexandre ou les Grecs sous l'emblème d'un Bouc, dont la *Corne*, c'est-à-dire, la puissance étant détruite, fait place à quatre *Cornes* ou Monarchies formées par les successeurs d'Alexandre. Au reste Grotius dans son Commentaire sur Daniel Chap. VIII. v. 45. a fait voir clairement que c'étoit l'Empire Romain qui fut désigné par la cinquième Monarchie, & non l'Empire de Jésus-Christ, qui, étant *spirituel*, & n'étant pas *de ce monde*, ne peut être confondu avec les Royaumes terrestres dont le Prophète parle ici.

§. VII.

La septieme Prophétie, que l'on cite comme littéralement applicable à Jésus-Christ, se trouve dans le même livre attribué à Daniel Chap. VII. v. 13. & 14. *Je considérois ces choses dans une vision de nuit, & je vis comme le fils de l'homme, qui venoit avec les nuées du ciel, & qui s'avança jusqu'à l'ancien des jours. Ils le présenterent devant lui, & il lui donna la puissance, l'honneur, l'Empire & tous les peuples, & toutes les Tribus, & toutes les langues le serviront.*

Le Chapitre d'où cette Prophétie est tirée n'est qu'un double emploi & ne fait que nous représenter le rêve de la statue fait par Nabuchodonozor sous un autre point de vue. Le Prophète y voit les quatre Monarchies sous la forme de quatre animaux & la cinquieme sous celle d'un homme. Car *le fils de l'homme* ne signifie pas le Messie, comme on le prétend, mais signifie dans l'idiome Hébreu tout homme ; suivant Grotius cet Empire accordé au fils de l'homme sur toutes les nations, c'est l'Empire Romain, qui traita humainement & favorablement les Juifs, après qu'ils eurent long-tems gémi sous le joug du cruel

Antiochus, & qui se rendit maître de tout le monde connu, enfin dont le pouvoir dans les Provinces conquises s'exerçoit par un seul homme. D'ailleurs Le Clerc a prouvé très-clairement que *filis de l'homme* ne désigne nullement le Messie dans le passage actuel. Voyez *Clericus in Mathæum Cap. 12. vers. 8.* Sa venue dans les nuées selon Grotius indique la rapidité des conquêtes des Romains; il est vrai qu'il est dit dans le nouveau Testament que le fils de l'homme, c'est-à-dire, Jésus viendra sur les nuées, mais la Prophétie de Daniel ne peut lui être littéralement appliquée, vû que Jésus n'est point encore venu de cette manière.

### VIII.

La huitième Prophétie citée comme littéralement applicable à Jésus-Christ, est la fameuse Prophétie des *soixante & dix semaines*; comme elle passe dans l'esprit des Théologiens pour la plus décisive, l'Auteur dit qu'elle mérite un examen particulier. En effet quoique les hommes les plus sçavans reconnoissent qu'ils sont très-embarrassés pour fixer le commencement & la fin de ces soixante & dix semaines; quoiqu'ils ayent été d'opinions très-opposées là-dessus; quoique

que ceux qui sont venus les derniers aient souvent rejeté les hypothèses de leurs prédécesseurs; tous s'accordent pourtant à voir le Messie ou Jésus clairement & littéralement désigné dans cette Prophétie.

Mais pour montrer que cette Prophétie ne peut point être littéralement entendue de Jésus-Christ, l'auteur commence par l'appliquer à des événemens auxquels elle semble convenir parfaitement; d'autant plus que le livre de Daniel ne paroît avoir été fait qu'à la suite de ces événemens; après quoi l'auteur fait voir que cette même Prophétie ne peut avoir aucun rapport avec l'événement de la venue de Jésus-Christ.

Pour cet effet l'auteur expose d'abord le texte de la Prophétie telle qu'elle se trouve dans le livre de Daniel Chap. IX. v. 24. - 27. & il donne ensuite la façon dont il l'explique confirmée par un grand nombre d'autorités.

T E X T E.

*Dieu a abrégé & fixé les tems à soixante & dix semaines, en faveur de votre peuple & de votre Ville Sainte, afin que ses préparations soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la*

L



*justice éternelle vienne, que la vision Prophétique soit accomplie, & que le Saint des Saints soit oint de l'huile sacrée.*

**EXPLICATION.**

L'Ange Gabriel dit à Daniel soixante & dix semaines, c'est-à-dire, 490. ans, ont été abrégées en faveur de votre peuple, des Juifs, de la Cité Sainte de Jérusalem; au bout de ce tems ils cesseront d'être punis de leurs péchés; leurs iniquités seront expiées, la justice s'établira, la Prophétie sera accomplie, le Saint des Saints, c'est-à-dire, le Sanctuaire, sera purifié par l'onction, ou bien il y aura un Grand-Prêtre établi dans le temple.

C'est ainsi que l'Ange entre en matière, après quoi il descend dans les détails de fait, & de l'accomplissement de la prédiction.

**T E X. T. DE LA PROPHÉTIE**

Sachez donc <sup>Z E T</sup> & comprenez ceci, depuis l'ordre qui sera donné pour bâtir & rétablir Jérusalem, jusqu'au Christ, ou Prince, il y aura sept semaines & soixante-deux semaines; & les rues & les murs seront rebâties, même dans des tems de troubles.

EXPLICATION.

Sachez donc qu'à compter du tems où Dieu donna l'ordre à Jérémie de déclarer & de promettre le retour de la captivité & le rétablissement de Jérusalem, jusqu'au tems du Prince libérateur ou Messie, il se passera sept semaines ou 49. ans, & soixante-deux semaines ou 434. ans, c'est-à-dire, il y aura sept semaines jusqu'au Prince libérateur *Cyrus*, & soixante-deux semaines jusqu'au Prince libérateur *Judas Maccabée*, & durant cet espace la ville de Jérusalem, ainsi que ses rues & ses murs, seront complètement rétablis.

T E X T E.

*Et après soixante & deux semaines le Christ sera mis à mort.*

EXPLICATION.

Au bout de soixante-deux semaines, c'est-à-dire, de 434. ans, le Christ, l'Oint du Seigneur, le Grand-Prêtre *Onias* sera mis à mort.

Cette explication est fondée sur le II. livre des Maccabées Chap. 4. où l'on voit que le saint Prêtre *Onias* fut tué, ce qui causa les regrets amers du peu-

ple. D'ailleurs au tems de Jésus les Juifs attendoient un Messie glorieux & non un libérateur qui dût être mis à mort : Voyez *St. Jean Chap. XII. v. 34.* & Voyez *Harduin pag. 592.* Ce dernier dit que ni les Peres de l'Eglise Grecque ni ceux de l'Eglise Latine n'ont jamais appliqué ces paroles à Jésus.

## T E X T E.

*Un peuple avec son chef doit venir ; il détruira la Ville & le Sanctuaire & la fin de tout sera une ruine totale.*

## E X P L I C A T I O N.

Et l'armée d'un Prince doit venir, ce qui indique l'armée d'Antiochus Epiphane ; elle détruira Jérusalem & son temple & fondra comme un torrent sur la Judée. Cette explication est confirmée par le premier livre des *Maccabées Chap. I. v. 24.* par *Daniel Chap. VII. v. 25.* *Chap. VIII. v. 11, 22.* *Chap. XII. v. 1.* le II. livre des *Maccabées Chap. V. v. 15.* *Hardouin pag. 596.* *Joseph Chap. XII. Cap. 2.*

## T E X T E.

*Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, & à la moitié de la se-*

*maine les hosties & les sacrifices seront abolis ; l'abomination de la désolation sera dans le temple , & la désolation durera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin.*

EXPLICATION.

Dans la dernière semaine , Antiochus Epiphane permettra aux Juifs de suivre la Loi où l'alliance faite avec plusieurs de leurs ancêtres , ou de pratiquer leur culte ; mais au milieu de cette semaine il fera cesser tout sacrifice ou culte dans Jérusalem ; il placera ses idoles abominables dans le temple , & cette profanation durera jusqu'à la consommation de toutes les semaines , au bout desquelles les Juifs seront vengés du Tyran , & recouvreront la liberté de suivre le culte de leurs Peres. Voyez *les Maccabées Livre I. Chap. II. v. 27. & livre II. Chap. VII. v. I. Hardouin pag. 556. Marsham pag. 57. Maccab. Livre I. Chap. I. v. 45. 50. Daniel Chap. VIII. v. I. & Chap. XI. v. 31. Chap. XII. v. 1. 7. 11. 12.* Cette désolation dura pendant 3. ans , c'est-à-dire , jusqu'à la 148<sup>e</sup>. année de l'Empire des Grecs. Voyez *Maccabées I. Chap. IV. v. 52. Josephé antiquit. Lib. IX. Chap. 12. Grotius in Daniel Chap. VII. v. 25. Daniel Chap. XII. v. 7. 11.*

12. 13. *Hardouin pag. 596. & 901.*

Ainsi à la suite des malheurs éprouvés par les Juifs au bout de 70. semaines le Saint des Saints fut consacré. Quant au reste des événemens il s'est accompli d'une façon qui s'accorde avec la Chronologie. En effet il se passa sept semaines depuis l'ordre donné par le Seigneur jusqu'au tems de *Cyrus*, qui fut un *Messie*, un *Christ*, un *libérateur* pour les Juifs. Ensuite il se passa 62. semaines depuis *Cyrus* jusqu'à *Judas Maccabée*, qui fut un autre *Messie* ou *libérateur* pour les mêmes Juifs, qui rebâtit Jérusalem. Depuis la quatrième année du règne de *Joachim* (tems auquel *Jérémie* prophétisa les 70. années de captivité qui devoient finir à *Cyrus*) il y a 49. ans ou sept semaines; & depuis la quatrième année de *Joachim* jusqu'à la 148<sup>e</sup>. de la domination des Grecs, (tems auquel *Judas Maccabée* fut fait Prince ou Chef de son peuple après avoir défait *Antiochus*, purifié le temple & rétabli le culte) il se passa 441. ans; ces deux espaces de tems additionnés ensemble font *soixante-dix semaines* c'est-à-dire, 490 ans.

L'auteur termine ses réflexions sur cette Prophétie des soixante & dix semai-

nes par une ~~une~~ exposition des chicanes & disputes imaginées par les Commentateurs pour faire convenir cette prédiction au Christ; il finit par un reproche fait par le Rabbin Abarbanel aux Chrétiens, dont il dit: *isti homines computationes faciunt, non quales cum rerum veritate conveniunt, sed quales expetunt.* Ce qui veut dire que les Chrétiens font des calculs tels qu'ils les desirent, sans s'embarasser s'ils sont conformes à la vérité.

IX.

La neuvieme Prophétie alléguée comme littéralement applicable à Jésus-Christ se trouve dans Michée Chap. V. verset 2, *Et vous Bethléem Ephrata, vous êtes petite entre les villes de Juda; mais c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.*

Grotius, d'après les plus anciens Docteurs Juifs, applique cette Prophétie à Zorobabel, qui étoit d'une race très-ancienne, vû qu'il étoit de la famille royale de David; ce Prince étoit né à Bethléem d'où Samuel l'avoit tiré pour régner sur le peuple de Dieu. Quant à ce qui est dit que sa génération est dès l'éternité, on sçait que les Juifs nommoient éternel

ce qui avoit duré long-tems. Selon notre Auteur le texte même prouve que ce passage ne peut convenir à Jésus-Christ; car il est dit au verset 5. du même Chapitre de Michée: *c'est lui qui sera notre paix, lorsque les Assyriens viendront dans notre terre & qu'ils seront entrés jusque dans nos maisons; alors nous susciterons contre eux sept Pasteurs & huit Princes, qui détruiront avec l'épée la terre d'Assur & le pays de Nimrod avec les lances. C'est ainsi qu'il nous délivrera des Assyriens lorsqu'ils viendront dans notre Pays.* Ces paroles sont si claires & si simples qu'elles n'exigent point de Commentaire pour prouver qu'elles ne conviennent nullement à Jésus-Christ.

## X.

La dixieme Prophétie que l'on veut faire passer pour littérale est tirée du Chap. II. d'Habacuch v. 3. & 4. *car ce qui a été révélé paroitra au tems marqué, s'il differe un peu attendez-le, car il parlera & ne mentira point.*

Dans une Prophétie si vague on croit voir le Messie littéralement prédit! Il est difficile de deviner comment il est possible de l'y appercevoir préférablement à tout homme inspiré ou Prophète envoyé

au peuple Juif. Selon l'auteur il est évident que ce passage présente un sens tout différent. Habacuch se plaint à Dieu de la cruauté que les Juifs avoient éprouvée durant leur captivité; là-dessus ce Prophète attend la réponse du Seigneur qui lui annonce que le peuple d'Israël sera délivré & que quoiqu'il diffère on doit toujours attendre la délivrance qu'il avoit promise. Selon Grotius le libérateur annoncé dans cet endroit est *Cyrus*. C'eût été une foible consolation pour les Juifs que de leur faire attendre le Messie qui ne devoit venir que bien des siècles après.

XI.

La onzième Prophétie que l'on cite comme annonçant littéralement le Messie se trouve dans Amos Chap. IX. v. II. & 12. *En ces jours-là je releverai la maison de David qui est ruinée, je refermerai les ouvertures de ses murailles; je rebâtirai ce qui étoit tombé, & je la rétablirai comme elle étoit autrefois; afin que mon peuple possède le reste de l'Idumée & toutes les nations du monde, parce qu'il a été appelé de mon nom, dit le Seigneur qui fait ceci.*

Pour sentir que cette Prophétie ne convient aucunement au Messie ou à Jé-

fus, il suffit de voir que de son tems la maison de David ne fut point relevée, que Jérusalem fut détruite, que les Juifs n'ont nullement possédé l'Idumée & encore moins toutes les nations du monde, enfin que leur pays fut totalement dévasté par les Romains; ce qui ne ressemble en rien à la lettre de cette Prophétie. Grotius fait voir que la maison de David fut relevée par Zorobabel & que c'est de lui dont il est ici question.

XII.

Enfin la douzieme Prophétie, rapportée comme désignant Jésus-Christ d'une façon très-littérale & très-claire, c'est celle d'Isaïe qui commence au Chap. LII. v. 13. & qui finit au v. 13. du Chap. LIII. de ce même Prophète.

*Mon Serviteur sera rempli d'intelligence; il sera grand & élevé, il montera au plus haut degré de gloire. Comme vous avez été l'étonnement de plusieurs il paroîtra aussi sans gloire devant les hommes, & dans une forme méprisable devant les enfans des hommes. Il arrosera beaucoup de nations, les Rois se tiendront en silence devant lui, parce qu'ils verront ce qui ne leur avoit point été*

*dit & ils considéreront ce qu'ils n'avoient point entendu.*

*Qui a cru à notre parole &c.*

On peut voir dans Isaïe le reste de cette Prophétie, que l'Evêque, ainsi que le plus grand nombre des Théologiens, regardent, non seulement comme littéralement applicable au Messie ou à Jésus-Christ, mais encore comme une narration prophétique de sa naissance, de son abjection, de sa passion & de sa mort pour expier les péchés du genre humain. Cependant tout le monde ne voit pas Jésus dans cette Prophétie. Le sçavant Grotius dans le *Serviteur de Dieu* dont il s'agit ici, apperçoit Jérémie qui se fit considérer de tous les Princes ou grands de Babylone, parce qu'il servit utilement les Assyriens par ses prédictions très-propres à consterner & décourager les habitans de la Judée que le Roi d'Assyrie vouloit soumettre à son Empire. Ce Prophète ne fut point écouté des Juifs ses concitoyens; ils méprisèrent ses oracles à cause de son abjection & voulurent le faire périr lorsqu'il les reprochoit de leurs crimes & de leur idolâtrie. En effet Isaïe dit que le *Serviteur de Dieu* dont il est ici question sera conduit à la

mort *comme un agneau*, & Jérémie dit de lui-même (Chap. XI. v. 19.) *pour moi j'étois comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime.* Le même Prophète Jérémie se plaint au Chap. XV. d'être devenu *l'opprobre du peuple* à cause de ses prédictions. Au Chapitre XVIII. le peuple conspire contre le Prophète; dans le Chapitre XX. il est frappé & mis en prison par Phassur l'un des Prêtres; au Chapitre XXXII. il est remis en prison par le Roi Sédécias; enfin dans le Chapitre III. de ses *lamentations* Jérémie se plaint amèrement des maux qu'il avoit éprouvés à cause des iniquités de son peuple. Toutes ces circonstances donnent lieu de croire que c'est de Jérémie & non du Christ dont il s'agit dans le fameux passage d'Isaïe, qui se termine par ces mots: *c'est pourquoi je lui donnerai une portion avec les grands & il partagera les dépouilles avec les forts parce qu'il a livré son ame à la mort* &c. mots qui peuvent convenir à la lettre au Prophète Jérémie (à qui d'ailleurs Grotius applique la prophétie toute entière) vû que Nabufardan, Général de l'armée des Assyriens, dédommagea le Prophète des persécutions qu'il avoit essuyées de la part de ses concitoyens, à

l'occasion de ses prédictions si favorables aux Assyriens, en lui donnant part dans les dépouilles de ses frères & en lui accordant des marques de distinction *ŷ*. Jérémie Chap. 40. Il est évident que cette portion de la prophétie d'Isaïe ne peut point être littéralement appliquée à Jésus dont le royaume ne fut pas de ce monde, qui n'eut pas de portion avec les grands, qui n'a point partagé les dépouilles avec les forts.

Dans cet examen qu'il a fait des douze Prophéties, citées par l'Evêque de Coventry comme applicables au Messie dans un sens littéral, l'auteur conclut que rien n'est moins fondé que le système de ce Prélat ainsi que de tous ceux qui prétendent que les Prophéties de l'ancien Testament doivent être prises à la lettre. Il dit que leur application au Messie est une *pétition de principes*; vû que l'on commence par supposer gratuitement que l'attente d'un Messie a été une notion généralement admise par tous les Juifs, (système que l'auteur a combattu au commencement de cet examen) & que l'on s'imagine ensuite que cette notion est la clé nécessaire pour l'intelligence des anciennes Prophéties. D'après ces suppositions on trouve le Messie par

tout ; cependant il observe que ces mêmes Prophéties sont expliquées différemment par les plus habiles interpretes & sur-tout par Grotius. Dodwell a observé que les Chrétiens découvrent dans l'ancien Testament des choses que les Juifs n'ont jamais pu voir. Cependant on ne peut nier que ce ne soit pour les Juifs qu'ont été faites ces Prophéties qu'ils n'ont point reçu la grace d'entendre.

M. L'Enfant Théologien célèbre reconnoît dans une lettre sur le sens littéral des Prophéties de l'ancien Testament, que toutes les Prophéties qui y sont contenues regardent immédiatement & littéralement les Juifs & leurs affaires, dans & près des tems où ces Prophéties furent données & que si l'on ne s'en apperçoit pas dans chacune c'est qu'on ignore l'histoire.

A ces témoignages l'auteur joint encore celui du Pere Simon l'un des plus sçavans Critiques qui a le mieux connu la littérature Judaique & Chrétienne, & qui dans ses jugemens montre le plus de candeur & d'impartialité. Il dit que tous les vrais Juifs conviennent que le sens littéral de l'Écriture ne peut point établir leur croyance sur l'article du Messie. Enfin le Rabbin Albo assure très-positivement que l'attente du Messie n'est fon-

dés que sur l'autorité de la tradition, vlt qu'il n'existe aucune Prophétie soit dans la Loi soit dans les Prophètes qui prédise sa venue d'une façon simple, naturelle, nécessairement applicable à lui, ou que d'après les circonstances indiquées dans le texte on ne puisse interpréter d'une toute autre manière. En cela les Juifs raisonnent conséquemment à leurs idées, car, dit M. Simon, ils ne peuvent rejeter ce principe (de l'explication allégorique) qui est tiré de leurs Docteurs & de leurs Juges, sans renoncer eux-mêmes à la créance du Messie qu'ils attendent. Voyez Simon hist. crit. du Nouveau Testament pag. 246. & 47. Allix judgment. pag. 411. D'ailleurs l'auteur a prouvé dans le discours sur les fondemens &c. que Jésus-Christ & ses Apôtres ont toujours expliqué & appliqué les Prophéties dans un sens mystique & spirituel, conformément aux notions traditionnelles reçues dans la Synagogue, explications dans lesquelles les Apôtres ont surpassé les Rabbins même des Juifs. Cependant l'auteur prétend que l'Évêque son adversaire, ainsi que tous ceux qui sont de son avis, n'ont point droit de citer les interprètes des Juifs, qui tous ont été des allégoristes, pour confirmer une façon littérale d'appliquer au

Messie les Prophéties de l'ancien Testa-  
ment ; des interprétations allégoriques  
ne pouvant aucunement servir des preu-  
ves à des choses que l'on prétend litté-  
ralement exposées.

L'auteur examine ensuite quelques au-  
tres Prophéties dans lesquelles les Théo-  
logiens & les Docteurs des Chrétiens ont  
cru voir Jésus - Christ évidemment &  
clairement désigné. Telle est celle qui  
se trouve au Chapitre III. verset 15. de  
la Gènesè. *Je mettrai une inimitié entre  
toi & la femme ; entre sa race & la tien-  
ne ; elle te brisera la tête, & tu tâcheras  
de la mordre au talon.* Comment trouver  
Jésus-Christ ou le Messie désigné claire-  
ment dans une expression aussi vague &  
aussi générale que celle de la *race de la  
femme* ? Comment sans allégorie voir le  
*Démon* dans le *Serpent* ? Cette Prophétie  
prise à la lettre, n'annonce que la frayeur  
naturelle de tout homme pour un repti-  
le dangereux ; ce n'est qu'en lui donnant  
un sens mystique & allégorique très-é-  
loigné d'un sens littéral, que l'on peut y  
trouver la rédemption du genre humain :  
aussi plusieurs Théologiens ont-ils regar-  
dé l'histoire de la chute d'Adam rappor-  
tée dans la Gènesè, comme une pure al-  
légorie ou parabole dans le goût oriental,  
Une

Une autre Prophétie dans laquelle on a cru voir Jésus-Christ littéralement désigné se trouve dans le Chapitre XVIII. verset 15. du Deutéronome. *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un Prophète comme moi, de votre nation & d'entre vos frères : c'est lui que vous écouterez.* De quel droit appliquer cette prédiction ou cette promesse si générale au Messie, tandis qu'elle est également applicable à David, à Isaïe, à Jérémie &c. en un mot à chacun des Prophètes de l'ancien Testament, dont il y eut toujours chez les Juifs une succession non interrompue, & qui se firent tous écouter comme les Envoyés du Seigneur ? Cependant la plupart des Sçavans ont cru que dans ce passage Moïse a voulu désigner Josué, qui fut son successeur immédiat ; d'autres ont pensé que Moïse voulut par cette promesse détourner les Israélites de consulter les devins des peuples de Canaan, & leur prescrire de ne s'en tenir qu'aux oracles de leur Grand-Prêtre qui devoit consulter le Seigneur par l'Urim & Thummim.

A l'égard des Prophéties alléguées par M. Whiston contre l'auteur, celui-ci lui répond, qu'en supposant comme il fait le texte des Saintes Ecritures aussi

M

corrompu & falsifié qu'il le prétend, il est impossible de s'assurer si les Prophéties que nous trouvons aujourd'hui dans la Bible ont été littéralement accomplies dans la personne de Jésus-Christ, & sont telles qu'elles étoient autrefois.

Après avoir ainsi examiné les prétendues Prophéties littérales de l'Evêque, l'auteur passe à l'examen de celles qu'il nomme *Typiques* ou figurées, c'est-à-dire, de celles où il suppose que Jésus-Christ est désigné sous le nom d'un autre personnage de l'ancien Testament, tels que *David*, *Salomon*, *Josué*, *Zorobabel* &c. C'est ainsi qu'on prétend que la Prophétie faite à David par Nathan qu'il sortiroit de lui un Prince qui bâtiroit un temple au Seigneur & qui régneroit avec gloire (*Voyez le I. livre des Rois Chap. VII. v. 12.*) On prétend, dis-je, que ces paroles, qui ont clairement en vue le Roi Salomon, sont une prophétie figurée de Jésus & de l'établissement de l'Eglise. Sur ce pied Salomon n'est ici que le représentant de Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'en cent occasions l'on suppose que David n'a été que le représentant du Messie, qui par-tout est dési-

gné sous le nom de *rejetton de Jessé*, tandis que David étoit son fils immédiat.

L'Auteur prouve qu'interpréter ainsi les Ecritures c'est les soumettre aux rêveries, aux caprices & aux opinions arbitraires des Commentateurs, & les exposer aux traits des incrédules qui n'accusent déjà que trop les Théologiens de leur faire dire tout ce qui convient à leurs systêmes & à leurs intérêts.

§. V.

*Les Prophéties ne peuvent être expliquées que d'une façon allégorique.*

**A**PRÈS cet examen l'auteur justifie ce qu'il avoit avancé dans le *discours sur les fondemens* &c. qu'aucune des prophéties de l'ancien Testament citées dans le nouveau n'ont pu être expliquées dans leur sens littéral, & qu'elles ne peuvent l'être que dans un sens allégorique & figuré. Il en avoit donné cinq exemples dont trois se trouvent dans les deux premiers Chapitres de Saint Mathieu, parce que ce sont les premiers qui se sont présentés à lui. Il confirme ce qu'il

avoit dit dans le même ouvrage sur la fameuse prédiction d'Isaïe *une Vierge concevra* &c. ; sur celle du rappel de Jésus d'Egypte ; sur celle qui dit que Jésus seroit appellé *Nazaréen*. En un mot il fait voir que ces Prophéties ne peuvent nullement convenir au Messie, si on les prend à la lettre.

L'auteur fait voir aussi la grande importance des Prophéties pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne, vû que Jésus-Christ en appelle toujours aux témoignages des Prophètes pour faire voir qu'il est le Messie, le fils de Dieu, annoncé aux Juifs. Il cite M. Paschal qui dit formellement que *la plus grande des preuves de Jésus-Christ se trouve dans les Prophéties ; c'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu ; car l'événement qui les a remplies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Eglise*. Il ajoute quand un seul homme auroit fait un livre des prédictions de *Jésus-Christ pour le tems & la maniere, & que Jésus-Christ seroit venu conformément à ces Prophéties, ce seroit d'une force infinie*.

Ce sentiment est très-conforme à la conduite de Jésus & des Apôtres qui n'ont évidemment fondé la Religion Chrétienne que sur les oracles de la Re-

ligion Judaique. Le dessein visible des quatre Evangélistes est de prouver que Jésus fils de Marie est le Messie, ou le Sauveur promis, & que toute sa vie n'a été que l'accomplissement des Prophéties. St. Augustin dit: *si un payen nous demande qu'est-ce que le Christ, nous lui répondrons c'est celui que les Prophètes ont prédit.*

Enfin l'auteur fait voir que le témoignage fondé sur les Prophéties est le plus fort que l'on puisse donner de la vérité du Christianisme ou de la mission de Jésus-Christ. Il s'appuie de l'autorité de Saint Pierre & des plus anciens Docteurs Chrétiens, tels que celle de Justin Martyr, d'Irénée, d'Origene, de Lactance, de St. Cyprien, de M. Huet & de plusieurs autres Théologiens modernes. Tertullien attaque les Marcionites pour avoir soutenu que la Mission de Jésus-Christ ne pouvoit être prouvée que par ses miracles; il prétend que *les Prophéties la prouvent bien plus fortement, vu que des miracles sans Prophéties ne doivent être regardés que comme des illusions.*  
 TERTULL. LIB. III, CHAP. 3. CONTRA MARCION.

Conséquemment l'auteur assure que sans les Prophéties les miracles de Jésus-

Christ & de ses Apôtres ne prouvoient rien en faveur de la Religion qu'ils vouloient établir. En effet il observe que si le Christ n'eût apporté que des miracles pour prouver sa mission, on auroit eu droit de le juger d'après ces preuves, & les hommes eussent adopté sa doctrine & ses préceptes s'ils les eussent trouvés d'accord entre eux, conformes à la raison, tendant à la gloire de Dieu & au bien-être des hommes. Mais Jésus-Christ s'étant donné pour le fils de Dieu, pour le Messie des Juifs annoncé par les Prophètes, l'on ne peut se dispenser d'examiner les titres sur lesquels cette prétention est fondée, & c'est sur-tout d'après cet examen que nous pouvons juger des droits qu'il peut avoir à la qualité qu'il s'est donnée.

Or ce n'est qu'en examinant les Prophéties que l'on peut juger de ces droits, les miracles seuls, comme on vient de le dire, ne prouvoient rien en leur faveur. Il est vrai qu'une Prophétie est elle-même un miracle, vû que sans des secours surnaturels & divins il seroit impossible de prévoir l'avenir; mais comme la Prophétie doit servir de preuve aux miracles eux-mêmes, elle doit être plus claire & plus convaincante que les

miracles qu'elle est faite pour confirmer.  
 „ En effet, dit l'auteur, que peut-il y  
 „ avoir de plus clair, de plus convain-  
 „ quant, de plus facile à connoître  
 „ qu'une Prophétie fidèlement accom-  
 „ plie ? Quand on est bien assuré de  
 „ l'existence de l'ancien Testament &  
 „ que l'on ne peut pas douter que tous  
 „ les livres qu'il contient n'ayent été  
 „ écrits longtems avant ceux du nou-  
 „ veau Testament, qui renferme un  
 „ grand nombre d'oracles que celui-ci  
 „ prétend être accomplis, il n'est plus  
 „ question que de comparer les oracles  
 „ de l'ancien avec les accomplissemens  
 „ du nouveau Testament. Ce sont des  
 „ miracles perpétuels, des miracles per-  
 „ manens qui ne sont point passagers  
 „ comme ceux qui ne subsistent qu'au  
 „ moment où ils sont faits. Les mira-  
 „ cles les plus fameux inventés pres-  
 „ qu'en tout pays ne fournissent-ils pas  
 „ visiblement une preuve beaucoup  
 „ moins forte que celle qui résulte de  
 „ l'accomplissement des Prophéties en-  
 „ registrées & consignées très-long-  
 „ tems avant l'événement ? En effet,  
 „ comme on l'a souvent remarqué, il  
 „ n'y a point eu de fausses religions qui  
 „ n'ayent prétendu s'appuyer par des mi-

„ racles. ” Si Jésus lui-même a supposé que les Prophéties sont d'un plus grand poids que les miracles qui s'opéreroient en notre présence, fût-ce la résurrection d'un mort; à plus forte raison le récit d'un miracle doit avoir encore bien moins de poids que ces Prophéties; on pourroit donc répondre à ceux qui s'efforcent d'établir la Religion Chrétienne sur des miracles préférablement aux Prophéties ce que dans le traité *de la nature des Dieux* Cotta dit à Balbus *rumoribus mecum pugnas, ego autem a te rationes requiro.* Vous m'opposez des bruits populaires & je vous demande des raisons.

Mais comme l'auteur dans tout le cours de son ouvrage a prouvé que les Prophéties alléguées ne peuvent être ni entendues ni appliquées à la lettre, il fait voir qu'elles sont purement allégoriques, Typiques & figurées. En conséquence il examine ce que c'est qu'une Prophétie Typique. Selon les Théologiens un *Type* est un signe ou un symbole d'une chose plus excellente, dont Dieu s'est servi pour l'annoncer. Ce signe ou ce symbole peut se trouver ou dans des faits ou dans des paroles ou dans des cérémonies, entant que toutes ces choses sont dites ou faites dans la vue d'en pré-

*signifier* ou d'en représenter d'autres : or l'auteur prouve que toutes les Prophéties qui servent à fonder le Christianisme sont de ce genre ; c'est ainsi que la naissance du fils d'Isaïe fut le Type de la naissance de Jésus-Christ d'une Vierge. C'est ainsi que le sacrifice d'Isaac qu'Abraham eut dessein de faire fut une Prophétie *Typique* du sacrifice de Jésus-Christ sur la croix qui s'est réellement accompli. C'est ainsi que la sortie des Israélites d'Égypte fut un *Type* que Dieu rappellerait son fils d'Égypte &c.

En un mot l'auteur prouve que Jésus & les Apôtres n'ont expliqué l'ancien Testament que d'une façon purement allégorique & Typique, & n'ont jamais pris les passages qu'ils citoient dans un sens littéral. Saint Paul sur-tout a fait voir que tout l'ancien Testament n'avoit été destiné qu'à *préfigurer* le nouveau. C'est ce dont on ne peut douter pour peu qu'on jette les yeux sur les Chapitres VIII. & IX. de son Epître aux Hébreux ; il y dit expressément que les cérémonies de l'ancienne loi n'ont été que les figures des événemens arrivés sous la loi de grace ; sous laquelle on devoit démêler le vrai sens allégorique de ce qui s'étoit fait autrefois. La Cir-

concision de la chair étoit le Type de la Circóncision de l'esprit. Les deux femmes d'Abraham étoient les figures des deux alliances &c.

En un mot tout prouve que Saint Paul & les Apôtres n'ont jamais attaché un sens littéral à l'ancien Testament, & l'ont toujours expliqué de la même manière que les Talmudistes, les Cabalistes, les Rabbins. Ces fondateurs de la Religion Chrétienne, illuminés par une faveur particulière de la Divinité, avoient le don de pénétrer le sens mystique & sublime caché sous l'enveloppe grossière de la lettre. En conséquence ils ont fait voir que toute l'ancienne Loi, dans laquelle les anciens Juifs ne voyoient rien, n'avoit pour objet que Jésus-Christ & l'établissement de sa religion. D'après leur autorité les vrais Chrétiens sont tenus de croire que tout l'ancien Testament n'est qu'un Type, qu'une allégorie continuelle, dont l'intelligence est réservée pour ceux à qui Dieu fait la grace d'en pénétrer le sens mystérieux.

Ce qui prouve encore cette vérité, c'est le peu de succès de tous les interpretes qui ont voulu trouver un sens littéral aux Prophéties & aux passages de l'Ecriture. Ou ils y ont trouvé des

faits accomplis dans des tems antérieurs au Christ, ou bien ils n'ont pu réussir à lui appliquer d'une façon claire les prédictions dans lesquelles beaucoup d'autres voyoient le Messie désigné.

Le célèbre Grotius, entre autres, comme on a vu, a cru que la plupart des Prophéties avoient rapport à des hommes & à des événemens très-antérieurs au tems de Jésus-Christ. D'après ces idées un grand nombre de Théologiens ont soupçonné sa foi; mais il a été très-bien défendu par le sçavant Docteur Hammond, & M. Le Clerc dans sa *Bibliothèque choisie* Tome V. pag. 305. & Tome XXVII. pag. 378. l'a pleinement justifié contre le célèbre Bossuet & M. Vitranga. En effet nul auteur n'a montré plus de candeur, d'impartialité & d'érudition que Grotius. Le Christianisme n'a jamais mieux été prouvé que dans son traité *de veritate religionis Christianæ*. Sa foi n'a été révoquée en doute que par ceux qui veulent absolument que l'on soit de leur secte pour être bon Chrétien. M. Le Clerc dans le livre qui a pour titre *sentimens de quelques Théologiens de Hollande &c.* pag. 398. dit en parlant de ces sortes de gens „ ils s'imaginent que „ c'est n'avoir point de religion, que de

„ n'être dans aucune de ces factions qui  
„ condamnent tout le genre humain, &  
„ dont chacune prétend être toute seu-  
„ le l'Eglise de Jésus-Christ. Grotius  
„ s'étoit abstenu de communier avec les  
„ Protestans aussi bien qu'avec les Ca-  
„ tholiques Romains, parce que la com-  
„ munion, qui a été établie par Jésus-  
„ Christ comme un symbole de la paix  
„ & de la concorde, dans laquelle il  
„ veut que ses Disciples vivent, passe  
„ dans ces sociétés pour un signe de dis-  
„ corde & de division. Les Catholi-  
„ ques Romains prétendent que ceux  
„ qui communient avec eux déclarent  
„ par-là qu'ils approuvent toutes les  
„ opinions de leur Eglise, & qu'ils con-  
„ damnent tous ceux contre qui elle a  
„ prononcé si légèrement des anathê-  
„ mes; & la plupart des Protestans in-  
„ terpretent aussi l'action de ceux qui  
„ participent avec eux à l'Eucharistie,  
„ comme si c'étoit une protestation pu-  
„ blique par laquelle on déclare que l'on  
„ reconnoît l'Eglise Protestante pour la  
„ seule Eglise de Dieu, hors de laquelle  
„ il n'y a point de salut. C'est ce qui  
„ fait que bien des gens s'abstiennent en  
„ Hollande de communier avec ceux qui  
„ veulent faire passer un parti du Chris-

„ tianisme pour la seule & véritable  
 „ Eglise Chrétienne. Grotius qui avoit  
 „ en horreur tout ce qu'on appelle fac-  
 „ tion, comme on le voit assez par ses  
 „ Ecrits, s'en abstenoit apparemment  
 „ pour la même raison. Quistorpius (le  
 „ Ministre qui l'assista en mourant) fit  
 „ très-sagement de ne lui point deman-  
 „ der dans quelle Communion il vouloit  
 „ mourir, puisqu'il le voyoit mourir dans  
 „ la Communion de Jésus-Christ, en ver-  
 „ tu de laquelle seule on peut être sau-  
 „ vé, & non pas en vertu de celle que  
 „ l'on peut avoir avec l'Evêque de Ro-  
 „ me, ou avec les diverses sociétés des  
 „ Protestans.”

Il est certain que toutes les sectes se fe-  
 roient fait honneur d'avoir Grotius dans  
 leur parti, & plusieurs se le sont disputé.  
 Du Maurier dans ses *Mémoires* dit : „ on  
 „ m'a rapporté que pendant sa maladie  
 „ un Prêtre Catholique & divers Minis-  
 „ tres Luthériens, Calvinistes, Soci-  
 „ niens & Anabatistes le vinrent voir  
 „ pour le disposer à mourir dans leur  
 „ opinion : mais pendant qu'ils l'entretè-  
 „ noient de controverse, & que chacun  
 „ s'efforçoit de lui prouver que sa Reli-  
 „ gion étoit la meilleure, il ne répondit  
 „ autre chose, sinon, *non intelliga* : &

„ quand ils ne disoient plus mot, il leur  
 „ dit, *bortare me ut Christianum morien-*  
 „ *tem decet.*”

En un mot l'auteur fait voir que toute la vie & les écrits de Grotius ne montrent qu'un homme rempli de l'amour du genre humain, de tolérance, de douceur; vertus préférables, sans doute, au zèle amer & virulent dans lequel tant de gens font consister toute la Religion. Il conclut en montrant de la surprise que l'Evêque son adversaire ait pu oublier la charité Chrétienne au point de s'établir le juge des intentions secrètes de Grotius, qu'il condamne si légèrement suivant l'usage trop familier aux Théologiens.

Après avoir ainsi justifié Grotius de l'accusation d'incrédulité, l'auteur fait voir que la façon d'entendre les Ecritures attaquées par ce sçavant Commentateur & soutenue par l'Evêque, ainsi que par un grand nombre de Théologiens, n'est propre qu'à bouleverser le Christianisme & à pervertir le sens de la Bible; vû que si les passages de ce livre ne doivent pas être expliqués suivant l'usage ordinaire des mots & des expressions dans la langue Hébraïque & la liaison du discours conformément aux règles de

bon sens & de la saine critique, il est impossible de sçavoir à quoi s'en tenir. Pour se faire une idée de la méthode employée par Grotius, l'auteur rapporte ce que M. Le Clerc en dit dans les *sentimens de quelques Théologiens de Hollande pag. 388.* „ Si vous souhaitez de savoir ce „ que l'on doit principalement estimer „ dans les notes de Grotius sur le vieux „ Testament, & qu'on ne trouve pas ailleurs, c'est premièrement les éclaircissemens qu'il a donnés à une infinité de passages de l'Écriture par le secours de l'antiquité payenne. C'est en second lieu une connoissance admirable du vrai sens des manieres de parler de l'Écriture, qu'il a comparées les unes aux autres avec tant de succès, que l'on peut dire qu'aucun interprete ancien ou moderne ne nous fournit tant de lumieres là-dessus. C'est enfin une pénétration extraordinaire à découvrir le sens des Prophéties. C'est lui qui le premier a montré distinctement & en détail que les prédictions de l'ancien Testament ont eu la plupart un *double accomplissement*, l'un charnel & sensible avant la venue de Jésus-Christ, & l'autre plus excellent & plus relevé, après que Jésus-Christ est venu

„ au monde. Il a montré que les Pro-  
 „ phètes avoient prédit ce qui devoit  
 „ arriver sous l'Evangile, non pas tou-  
 „ jours directement & simplement, mais  
 „ le plus souvent en prédisant en même  
 „ tems quelques événemens temporels,  
 „ qui ont été comme la figure de ce  
 „ qui devoit arriver sous le Messie : &  
 „ que les termes dont ils se sont servis,  
 „ quoiqu'équivoques, ont eu leur accom-  
 „ plissement en un sens plus propre &  
 „ plus relevé sous le Messie que sous  
 „ l'ancienne alliance. C'est ce qu'il ex-  
 „ plique lui-même admirablement sur le  
 „ verset 22. du premier Chapitre de  
 „ Saint Mathieu.”

Cette méthode paroît à notre Auteur  
 bien plus sûre que celle de l'Evêque de  
 Coventry, qui a puisé ses interpréta-  
 tions & ses Commentaires dans les an-  
 ciens livres de quelques Juifs remplis de  
 rêveries & de fables, de traditions faus-  
 ses, de notions arbitraires. En effet  
 nous n'avons point à proprement parler  
 d'autres monumens de la littérature Ju-  
 daïque que celle qui est contenue dans  
 l'ancien Testament lui-même; il ne nous  
 reste point de livre écrit dans la langue  
 Hébraïque depuis le Prophète Malachie.  
 Lorsque les Grecs se furent rendus maî-  
 tres

tres de l'Asie, les Juifs abandonnerent leur ancienne & véritable littérature, & en adopterent une nouvelle dans les Ecoles Grecques établies à Alexandrie, à Babylone, à Jérusalem & en d'autres villes; & ce fut alors qu'ils devinrent *Hellénistes*. Ce qui produisit dans leurs idées un changement aussi grand que celui qu'a produit en Europe le renversement de l'Aristotélisme & de la Philosophie Scholaistique par la philosophie moderne. Voyez *Clerici Epistolæ criticæ & Ecclesiast. pag. 247. Simon Hist. Crit. du V. Test. pag. 385. Dodwell prolegomena ad Stearn de obstinatione. Le Clerc Bibliot. univ. tom. X. pag. 92. §. 5. pag. 282. Hornii Hist. Philosoph. Lib. IV. Cap. 2.*

Parmi les changemens qui se firent alors dans la littérature des Juifs, il y a tout lieu de croire que ce fut vers ce tems qu'ils adopterent la méthode d'interpréter leurs livres sacrés d'une façon allégorique, & non suivant la lettre, dans la vue de les justifier & de se rendre plus recommandables aux yeux des payens avec lesquels ils étoient mêlés & qui commençoient à connoître leurs Ecritures; les Juifs agirent en cela de la même maniere qu'ils avoient fait dans

N

leur traduction Grecque de la Bible appelée *des Septante*, dans laquelle ils firent une chronologie toute nouvelle, afin de placer la création du monde quinze cens ans plus tôt qu'elle n'étoit dans le texte Original ou Hébreu. Voyez *Clerici Hist. Ecclesiast. pag. 24. Dodwell discours on Sanctioniaton pag. 66.*

Mais quoique nous n'ayons aucuns livres des Juifs qui nous apprennent précisément le tems où ils commencerent à se servir de la méthode allégorique d'expliquer l'ancien Testament, cependant il paroît par les œuvres de Philon & par les livres du nouveau Testament, que cette méthode étoit reçue & qu'elle s'étoit établie avant le tems de Jésus-Christ; il y a lieu de croire qu'elle fut en usage lorsque l'on publia pour la première fois l'Histoire forgée d'Aristée, dans laquelle on représente le Grand-Prêtre Eléazar, donnant le sens allégorique de la loi Juive afin de la justifier contre les reproches des payens & de donner des règles pour l'interprétation Grecque de cette Loi. Voyez *la défense de l'Evêque pag. 343. 345. 347. Voyez Fleury Mœurs des Israélites.*

Le plus ancien *Targum*, c'est-à-dire la traduction faite par Jonathan des Ecrits

des Prophètes, quoiqu'il en soit une traduction Chaldéenne qui devroit naturellement être littérale, ne laisse pas d'être mêlé d'interprétations traditionnelles adoptées par les Juifs au tems où ce *Targum* fut écrit. Le *Targum* d'Onkelos ou sa traduction de la loi, quoique plus littérale que celle des Prophètes par Jonathan, n'est point exempté de fables & de traditions Judaïques. *V. Allix Judgement* pag. 85. *Owen in Theologumenis* pag. 406. *Morini exercitat. Bibl.* pag. 343.

En un mot selon beaucoup de sçavans Théologiens, du tems de Jésus-Christ & des Apôtres, les Juifs avoient presque totalement abandonné l'étude des Ecritures. La plupart d'entre eux s'étoient entièrement livrés à l'étude des traditions ou de ce qu'ils appelloient la seconde loi. Ainsi l'on ne peut faire aucun fond sur les Commentateurs Juifs dont l'Evêque s'est servi & dont il cite les interprétations tant allégoriques que littérales; c'est ce que prouve très-bien le Pere Simon dans son *Histoire Critique du Vieux Testament* pag. 371. où il observe que quoique les Juifs montrent beaucoup de zèle pour le sens littéral des Ecritures dans leurs disputes avec les Chrétiens, l'on ne laisse pas de trouver

leurs commentaires sur la Bible remplis d'allégories, de rêveries, de fables mêlées d'un petit nombre de réflexions morales. En un mot M. Wotton nous dit que les Juifs ont prétendu que Moïse leur apporta du Mont Sinai jusqu'à treize façons Talmudiques de raisonner dont ils se sont servis pour établir une infinité de traditions fausses & d'explications forcées.

---

## §. VI.

### *De l'intolérance Théologique.*

**A**PRÈS avoir ainsi combattu le Prélat son adverfaire, l'auteur l'accuse d'avoir employé beaucoup de citations fausses, d'avoir présenté dans un faux jour les principes contenus dans le *discours sur les fondemens* &c. d'avoir perverti ses expressions afin de lui prêter des desseins dangereux & de rendre sa personne odieuse, suivant l'usage trop ordinaire aux Théologiens à qui la dispute fait souvent oublier l'indulgence, l'humanité, la charité, en un mot les devoirs de l'homme & du Chrétien.

En effet le Prélat, peu content des raisons qu'il avoit opposées à l'auteur du discours, pour les rendre plus convaincantes avoit appelé *le bras séculier* à son secours. M. Collins lui fait sentir l'injustice d'un procédé peu digne d'un homme qui se pique d'aimer la vérité, que le raisonnement peut seul faire découvrir, & aussi lâche qu'il le seroit de se servir à la fois d'un pistolet & d'une épée contre un adversaire qui n'auroit pour toute arme qu'une épée. Pour faire sentir au Prélat l'indignité d'une pareille conduite notre auteur lui oppose les propres paroles de quelques Théologiens plus modérés; l'on a cru devoir les traduire fidèlement ici pour servir de réponse à tous ces fougueux défenseurs du Christianisme qui ne sentent pas qu'ils rendent sa cause très-mauvaise & la Religion odieuse par la façon dont ils combattent pour l'ordinaire ceux qui proposent des difficultés contre les sentimens reçus.

„ Il n'est point surprenant, dit M.  
 „ Chandler, que des personnes qui n'ont  
 „ de la Religion que sur parole soient  
 „ très-inquiètes pour elle dès qu'elles la  
 „ voyent attaquée, & crient pour ap-  
 „ peler le Magistrat à leur aide, faute  
 „ de sçavoir répondre à leurs adversaires;

„ mais il est très - étonnant de voir des  
 „ gens dont la fonction & le devoir con-  
 „ sistent à défendre la Religion , im-  
 „ plorer lâchement le secours du pou-  
 „ voir civil , pour qu'il arrête les pro-  
 „ grès de l'incrédulité : on diroit qu'ils  
 „ se défient des forces du Christianisme,  
 „ sans cela ils ne chercheroient point à  
 „ substituer des ressources si violentes &  
 „ si étrangères à celles que des Théo-  
 „ logiens bien instruits devroient trou-  
 „ ver en eux-mêmes. Ou bien on pour-  
 „ roit soupçonner qu'ils ont à soutenir  
 „ des intérêts plus chers que ceux de la  
 „ Religion , quoiqu'ils veuillent faire  
 „ croire que l'unique motif qui les ani-  
 „ me est la gloire de cette Religion &  
 „ le desir de la servir. Si les systêmes  
 „ des incrédules modernes sont fondés  
 „ sur la vérité , je ne puis m'empêcher  
 „ de souhaiter qu'ils s'établissent , & ce  
 „ seroit un crime dans le Magistrat de  
 „ vouloir en empêcher le progrès. Mais  
 „ si , comme je le crois , le Christia-  
 „ nisme est la cause de Dieu il se sou-  
 „ tiendra par ses propres forces & par  
 „ conséquent il n'a pas besoin de l'affi-  
 „ stance du pouvoir civil ; il a bien  
 „ triomphé dans un tems où toutes les  
 „ puissances de la terre étoient liguées

„ contre lui. Si la puissance souveraine  
 „ vouloit se tenir neutre entre les par-  
 „ ties en dispute & se contenter de les  
 „ empêcher de se nuire ou de se faire  
 „ violence, je ne croirois pas que l'on  
 „ eût rien à craindre des objections les  
 „ plus fortes que l'on pourroit apporter  
 „ contre la Révélation Chrétienne : au  
 „ contraire je suis persuadé que rien ne  
 „ seroit plus avantageux au Christianis-  
 „ me que d'inviter les ennemis à propo-  
 „ ser librement leurs difficultés. Ainsi  
 „ exposées avec franchise on pourroit les  
 „ examiner impartialement & les réfuter  
 „ solidement ; par-là ceux qui croient  
 „ déjà, seroient confirmés dans leur foi,  
 „ & ceux qui sont actuellement incré-  
 „ dules pourroient être ramenés à Jésus-  
 „ Christ, en qui la vérité réside ; on a-  
 „ bandonneroit les choses qui ne peu-  
 „ vent être soutenues ; l'esprit de chari-  
 „ té s'allumeroit & s'étendrait de plus  
 „ en plus ; les hommes deviendroient  
 „ Chrétiens non par routine , par habi-  
 „ tude , par la force de l'éducation ,  
 „ mais par une conviction fondée sur des  
 „ preuves solides , conséquemment la  
 „ Religion auroit une influence plus  
 „ grande sur la conscience & sur la  
 „ conduite de ceux qui la professent.

„ D'un autre côté lorsque des esprits  
 „ enclins à la recherche craignent de di-  
 „ re ce qu'ils pensent, de peur de s'ex-  
 „ poser aux châtimens du pouvoir civil,  
 „ ils feront dans l'impossibilité de trou-  
 „ ver la solution que l'on pourroit don-  
 „ ner à leurs objections, s'ils les avoient  
 „ proposées; ils conclurront que leurs  
 „ difficultés sont insolubles parce qu'il  
 „ ne leur est point permis de les propo-  
 „ ser; par-là ils persisteront dans leur  
 „ incrédulité, ils répandront secrète-  
 „ ment, & par conséquent plus effica-  
 „ cément des idées peu favorables au  
 „ Christianisme; se voyant privés de la  
 „ liberté de raisonner avec franchises ils  
 „ se donneront la liberté d'outrager la  
 „ Religion, à laquelle ils feront plus de  
 „ tort par leurs attaques cachées qu'ils  
 „ n'en feroient en l'attaquant à visage  
 „ découvert." Voyez *Chandler préface to  
 vindication* page 12. § 17.

M. Sykes dans la Préface de son *Essai*  
 page 12. parle sur le même ton. „ C'est,  
 „ dit-il, notre devoir comme amis de  
 „ l'humanité & de la vérité d'examiner  
 „ de bonne foi & sans aigreur les ob-  
 „ jections que l'on fait contre la Reli-  
 „ gion que nous professons, & de faire  
 „ en sorte que ceux qui les proposent ne

„ soient point molestés à cause des diffi-  
 „ cultés qu'ils nous présentent ; c'est  
 „ une tache pour la vérité de chercher  
 „ son refuge dans la force ; car alors,  
 „ quelles que puissent être les idées des  
 „ athletes qui combattent , les specta-  
 „ teurs présumeront toujours que ce sont  
 „ ceux qui appellent la force à leur se-  
 „ cours qui se sentent les plus foibles.”

Enfin M. Whiston convient de la même vérité qu'il rend en peu de mots.

„ Les gouvernemens, dit-il, ne doi-  
 „ vent prêter leurs forces qu'aux loix  
 „ de la Religion naturelle, & les sou-  
 „ tenir en ce monde par les récompen-  
 „ ses & les châtimens.”

Après avoir opposé aux clameurs de l'Evêque ces exemples de modération & de raison si peu communs parmi les Théologiens, l'auteur lui prouve que si l'intolérance & l'esprit persécuteur convient peu à tout Chrétien, ils sont encore plus déplacés dans un Protestant, qui doit laisser à tout homme le droit d'examiner sa Religion, vû qu'il n'a pas la folie de reconnoître sur la terre d'autorité infallible qui ait celui de subjuguier sa raison. Il rappelle à cette occasion l'exemple de *Cranmer* Archevêque de Cantorbery qui après avoir fait brûler

ceux qui ne pensoient pas comme lui , fut enfin brûlé lui-même par les Catholiques Romains.

Il fait voir que les persécutions ne prouvent point leur zèle pour la Religion. Suivant un excellent auteur l'affreuse persécution exercée par Louis XIV. contre les Protestans de France fut conseillée par l'Evêque Bossuet , par le Ministre Louvois & par des gens entièrement dépourvus de Religion. Il dit que parmi les Inquisiteurs d'Espagne & de Portugal il s'est souvent trouvé des Juifs , qui faisoient brûler d'autres Juifs pour écarter d'eux-mêmes le soupçon du Judaïsme ; enfin il fait voir que les gens d'Eglise assez féroces pour exciter des persécutions , ne peuvent être que des incrédules qui renoncent dans le cœur au Christianisme qu'ils professent de bouche & qu'ils défendent par intérêt.

L'auteur se disculpe ensuite de l'accusation du Prélat qui l'avoit dénoncé comme un séducteur , comme un impie dont le projet avoit été par son ouvrage de saper les fondemens de la Religion , de jeter les fideles dans le doute , & de briser les liens de la société , en ôtant à la Religion Chrétienne les preuves qu'elle tire des Ecritures.

A des imputations si graves l'auteur répond que tout homme sensé se propose un but & prend les moyens qu'il croit nécessaires pour y parvenir : que le vrai but de tout homme doit être son bonheur en ce monde & dans l'autre : que les moyens d'y parvenir consistent à s'efforcer de connoître la volonté divine, que pour découvrir cette volonté il faut examiner si les opinions que l'on suit sont évidentes, raisonnables, conformes aux idées que l'on doit se faire de la Divinité : que par conséquent tous ceux qui s'opposent à la liberté de l'examen sont les ennemis du genre humain, & que ceux qui la favorisent sont ses véritables amis : que sans examen l'on ne peut avoir une juste confiance en Dieu ni être convaincu de sa Religion : que tout bon citoyen a non seulement le droit, mais encore est obligé, de publier ce qu'il croit utile au bonheur de ses semblables ; ceux-ci l'adopteront s'ils le jugent vraiment avantageux & le rejetteront s'ils le jugent insensé ou nuisible : que la violence & la persécution peuvent également servir à maintenir des opinions absurdes, idolâtres, injurieuses à Dieu, qu'une Religion sainte & agréable à Dieu : que ce n'est que par l'examen des faits que l'on

peut juger des causes , & que l'esprit persécuteur n'a prouvé de tout tems que l'esprit intéressé & le peu de vertu de ceux qui en sont animés : que le moyen le plus sûr pour rendre les hommes meilleurs est de rectifier leurs systêmes en corrigeant leur théorie ; que sans une bonne théorie il est impossible d'avoir une bonne pratique , c'est-à-dire , de faire de bonnes loix capables de porter les hommes à la vertu , à la raison , à la sagesse ; pour acquérir cette théorie il faut que l'on soit libre d'examiner afin de distinguer la volonté de Dieu de la volonté de l'homme : que sans la liberté de l'examen on établit le *Hobbisme* , & que le Souverain décidera pour lors despotiquement des opinions que l'on doit suivre ; ou bien que la Religion dégénérera dans la plus honteuse superstition ; comme dans les pays Catholiques Romains où les peuples aveugles sont guidés par des Prêtres fripons qui se disent infallibles , & font punir tous ceux qui osent examiner,

F I N .

## ESSAI DE CRITIQUE

S U R

## LES PROPHÈTES ET LES PROPHETIES DE L'ANTIQUITÉ

---

 TRADUIT DE L'ANGLAIS.
 

---

LES hommes presque toujours inquiets & mécontents de leur sort ont en tout tems & en tout pays tâché de pénétrer dans l'avenir : en conséquence d'une disposition si générale il se trouva dans toutes les contrées du monde des fourbes officieux prêts à satisfaire les desirs des simples, à qui ils persuaderent que cet avenir par une faveur spéciale se découvroit à leurs yeux. Ces personnages privilégiés se chargerent du soin facile d'en imposer aux autres, que leur ignorance allarmée rendit toujours aussi crédules qu'on pouvoit le souhaiter ; on leur debita la denrée dont ils étoient si curieux, on leur rendit des oracles pour

leur argent, on leur apprend les événemens futurs qu'ils desiroient de connoître.

Toutes les histoires, toutes les relations des voyageurs nous montrent dans toutes les régions de la terre des hommes uniquement occupés à tromper leurs semblables & à tirer parti de leur simplicité. Par-tout nous rencontrons des Prêtres, des Devins, des Prophètes, des Voyans, des Inspirés, des Sorciers &c. subsister avec honneur des inquiétudes & de la crédulité des peuples; tantôt les effrayer par des menaces afin de les rendre plus dociles & plus soumis, tantôt les encourager par des espérances ou par la perspective d'un avenir plus heureux. En un mot dans toutes les parties du monde nous voyons des Charlatans imposteurs s'attirer la confiance des peuples imbécilles, vivre dans la splendeur & l'abondance, & fonder un empire inébranlable sur les craintes & les espérances du reste des mortels.

Le métier de Devin ou de Prophète fut par-tout uni au sacerdoce. Les Prêtres, c'est-à-dire, les Ministres, les Courtisans & les Favoris des Dieux furent seuls en possession de connoître leurs projets. On les supposa familiarisés avec

eux, on les crut dépositaires de leurs secrets, on se persuada que ces Dieux leur dévoiloient les choses qu'ils cachotent aux hommes ordinaires: en conséquence on les consulta sur tout, & la confiance sans bornes qu'on leur accorda les rendit les arbitres & les maîtres des sociétés. Des mortels favorisés du ciel & toujours à portée d'exciter ou de calmer les inquiétudes des peuples durent nécessairement prendre sur eux le plus grand ascendant.

L'Égypte fut regardée par toute l'antiquité comme la source commune des Arts, comme l'inventrice des Sciences & des Loix; ses Prêtres furent longtemps les Docteurs des Nations. Ce fut chez eux que les Sages de la Grece allerent successivement pendant un grand nombre de siècles puiser des connoissances qu'ils auroient vainement cherchées dans leur pays. C'est de l'Égypte que sont sortis des Missionnaires, des Théologiens, des Législateurs qui porterent aux Grecs encore sauvages des cultes, des religions, des fables, des arts & des loix; les *Orphées*, les *Triptolemes*, les *Cérops*, les *Minos*, les *Homeres*, &c. avoient été en Égypte se pourvoir des lumières qui manquoient à leur pays. Lors-mâ

me que la Grece fut devenue plus éclairée, des Philosophes allerent encore rendre hommage au pays d'où leurs ancêtres avoient puisé leurs institutions.

L'on ne peut point douter que ce ne soit dans la même source que le peuple Juif a puisé ses institutions politiques & religieuses. Dans le Chapitre VII. verset 22. des Actes des Apôtres il est dit formellement que Moysé, le Prophète & le Législateur des Hébreux, avoit été *instruit dans la sagesse des Egyptiens*, d'ailleurs à la vue des prodiges qu'il opéra aux yeux de Pharaon & de son peuple l'on ne peut s'empêcher de reconnoître un homme très-versé dans les arts dont les Prêtres d'Egypte faisoient une étude particuliere, & dans lesquels suivant les livres des Hébreux il étoit même supérieur aux Magiciens de Pharaon.

D'un autre côté nous voyons que le peuple d'Israël conserva toujours, malgré les ordres de son Dieu, un attachement opiniâtre pour les institutions Egyptiennes, pour l'idolâtrie, pour la Magie, pour la divination &c. Pour peu que l'on y fasse d'attention, l'on trouvera une conformité si frappante entre les mœurs & les usages des Juifs & des

des Egyptiens, qu'elle a fait dire au P. Kircher qu'il lui paroissoit ou que les Egyptiens Hébraïsoient ou que les Hébreux Egyptisoient. Cette conformité est pareillement reconnue par Spencer dans son profond ouvrage sur les loix cérémonielles des Hébreux, & depuis par le célèbre Docteur Warburton dans son traité sur la Divinité de la Mission de Moïse.

Au moins est-il certain que les Juifs eurent toujours des Prophètes, des Inspirés, des Devins continuellement occupés à leur annoncer l'avenir, à leur interpréter les oracles divins, à les menacer des châtimens célestes, à consulter la Divinité pour eux, à leur faire retrouver les choses perdues, à les gouverner, à les juger par eux-mêmes, ou à régler les démarches des Rois toujours intéressés à leur être soumis. C'est ainsi que nous voyons le Prophète Samuel gouverner pendant longtems le peuple d'Israël de la maniere la plus absolue sans que sa dignité le détournât de suivre la profession de Devin; Saül alla, comme on sçait, le consulter pour retrouver les ânesses de son pere: le Prophète peu content de le satisfaire sur ce point, le fit Roi sur la demande des Hébreux, à



qui le joug de l'homme de Dieu com-  
mençoit à paroître trop pesant. Voyez  
*le livre de Samuel* ou *le I. livre des Rois*  
*Chap. IX.*

Cependant le Prophète ne perdit pas  
tout son crédit pour cela ; il lui resta  
toujours assez de pouvoir pour châtier  
son Roi lui-même qui dans quelques oc-  
casions s'étoit montré peu docile à ses  
volontés. Samuel au nom du Seigneur  
lui suscita dans la personne du Berger  
David un dangereux rival qui remplit  
sa vie d'amertume & de troubles. En  
un mot Saül vécut dans les allarmes &  
mourut dans le désespoir pour s'être  
brouillé avec le Prophète du Seigneur.

David son Successeur montra bien  
plus de déférence aux interprètes du  
ciel ; il sentit de quelle importance il  
étoit pour lui de vivre en bonne intelli-  
gence avec les Prophètes qui conserve-  
rent toujours un très-grand ascendant  
sur les Juifs ; voilà ce qui lui mérita,  
sans doute, le titre de *l'homme selon le*  
*cœur de Dieu* ; en effet, quoique sa vie  
d'ailleurs n'eût été rien moins qu'irré-  
prochable, en faveur de sa soumission  
pour ses Prêtres & ses Devins le Très-  
Haut lui pardonna de grand cœur ses re-  
bellions, ses adulteres, ses rapines, ses

assinats, ses cruautés. En général par l'histoire Juive il paroît que le Très-Haut n'étoit jamais favorable à son peuple & à ses Rois que lorsque les Prophètes & les Prêtres en étoient satisfaits. David en fut toujours quitte pour s'humilier devant Nathan le Prophète, pour faire des présens aux Prêtres & pour composer quelques Pseaumes ; il effaçoit par-là toutes ses iniquités.

Quoi qu'il en soit, nous voyons dans toute l'histoire du peuple de Dieu les Prophètes se mêler de tout & jouer un très-grand rôle dans l'Etat & à la Cour des Rois ; Dieu se vengea presque toujours des Princes qui ne voulurent point se laisser guider par ses inspirés ; le peuple Juif ne prospéra qu'autant qu'il voulut écouter les Voyans que la Divinite lui suscita dans tous les tems. La fonction de ces hommes merveilleux paroît toujours avoir été de ramener la nation aux institutions de ses peres, de la soulever contre ses souverains quand ceux-ci n'étoient point assez soumis aux Prophètes, de lui annoncer des calamités, enfin de lui faire entrevoir un avenir plus favorable quand elle étoit accablée sous le poids de ses miseres. En un mot l'empire des Prophètes étoit fondé sur les

craintes & les espérances d'un peuple de tout tems accoutumé à n'en croire que ses Prêtres.

Le vrai Dieu qui dans toutes ses œuvres n'eut jamais sous l'ancienne Loi que les Juifs en vue, se servoit de ses Prophètes pour exécuter ses grands desseins, c'est-à-dire, pour renverser ou pour fonder des Empires. Ayant résolu de châtier son peuple de ses transgressions, de favoriser le Monarque d'Assyrie, de punir le Roi Sédécias de n'avoir point tenu compte des paroles de Jérémie, celui-ci par ses prédictions effrayantes & ses cris lamentables fut chargé du soin de décourager sa nation & de l'empêcher de se défendre; ainsi abbatue elle devint la proie du Roi des Assyriens qui l'emmena captive après avoir préalablement récompensé l'homme de Dieu des importans services qu'il en avoit reçus. Ainsi ce que l'on regarderoit comme une trahison dans tout autre que dans un Prophète, est au fond une chose très-honnête puisque ce fut le moyen dont la Divinité se servit pour punir & faire rentrer en lui-même le peuple qu'il chérissoit.

En un mot l'histoire du peuple Juif n'est à proprement parler que l'histoire

des Prophètes. On les y voit sans cesse entrer dans toutes les affaires, interpréter tous les songes, opérer des miracles, décider du sort de l'Etat, faire plier l'autorité souveraine quand elle ose leur résister. Une profession si sublime & qui mettoit à portée de faire de si grandes choses devoit nécessairement exciter l'émulation d'un grand nombre de Juifs. Aussi voyons-nous qu'ils avoient des Ecoles ou Colleges dans lesquels on apprenoit l'art de prophétiser, c'est-à-dire, le secret de se faire inspirer par l'esprit divin : c'est-là, sans doute, que se faisoient initier ceux qui avoient de l'ambition & les talens nécessaires pour gouverner l'esprit du peuple. Mais une profession si importante & si lucrative dut naturellement faire naître des divisions entre ceux qui l'exerçoient; il y eut donc des schismes, des hérésies, des partis entre les Prophètes du Seigneur; ils se traitoient réciproquement d'imposteurs, de menteurs, de faux Prophètes; c'étoient, sans doute, ceux qui avoient le plus grand nombre pour eux qui se faisoient reconnoître pour des Prophètes orthodoxes & véritables.

L'importance dont étoit le don de prophétie parmi les Juifs fit qu'il devint

souvent l'objet de l'ambition des Rois; les Princes sentirent que par son moyen il leur seroit plus facile de gouverner un peuple dévot, & bien plus disposé à écouter ses guides spirituels que ses chefs temporels. En conséquence nous voyons que Saül lui-même voulut se faire Prophète, mais comme il avoit eu le malheur de se brouiller avec Samuel & avec les Prêtres, l'Esprit du Seigneur refusa de l'inspirer, il ne put se faire initier. David son rival fut plus heureux que lui; son attachement pour les Prêtres lui valut le don de prophétie; les Psaumes sont mis au rang des ouvrages prophétiques, & on le nomme encore aujourd'hui le *Prophète Roi* par excellence.

L'on voit encore que les Prophètes avoient des disciples qui sous leurs yeux se formoient dans l'art de prophétiser & de faire des miracles, ou à qui leurs maîtres léguoient & transmettoient les talens prophétiques qu'ils avoient eux-mêmes exercés. C'est ainsi qu'Elie légua son manteau & son esprit double à Elisée; celui-ci devint après lui un très-grand Prophète, & un homme très-saint comme on peut en juger par les grands miracles qu'il opéra & sur-tout par ce-

lui des enfans qu'il fit miraculeusement dévorer par des jours pour l'avoir légèrement insulté : exemple qui nous prouve que Dieu prit toujours très-fortement les intérêts de ses Prophètes. Elisée eut aussi un serviteur appelé Giezi, qui paroît avoir appris sous lui l'art de prophétiser, mais il fut disgracié & fut couvert de lèpre pour avoir voulu frauder le Prophète son maître des honoraires qu'à son insçu il avoit tirés de Naaman. Voyez le IV. livre des Rois Chap. V.

Les talens exercés par les Prophètes Juifs sont si grands & si variés qu'il est difficile de décider précisément en quoi consistoit le don de prophétie. Il paroît néanmoins que pour être initié aux mystères de la profession l'on étoit obligé de passer par des études & de subir des épreuves toujours très-nécessaires pour s'assurer de la discrétion. A en juger par les merveilles que nous voyons sans cesse opérer aux Prophètes, il y a tout lieu de croire que l'on enseignoit à ceux qui vouloient le devenir un grand nombre de secrets curieux, ignorés du vulgaire & que la Divinité réservoir pour ceux qu'elle envoyoit à son peuple, l'on devenoit plus ou moins habile

Prophète à proportion de l'adresse que l'on favoit mettre dans l'exercice de ces tours. Nous pouvons encore présumer que le don prophétique consistoit dans l'art de parler à l'imagination du peuple d'une façon inintelligible, mystérieuse & divine, & cela pour deux raisons. 1°. Parce que les hommes sont pénétrés d'un saint respect pour ce qu'ils n'entendent pas. 2°. Parce que des oracles ou des discours obscurs sont propres à mettre à couvert l'honneur du Prophète qui les débite. C'est sans doute en conséquence de ces principes que nous voyons régner une obscurité véritablement sacrée dans tous les discours des Prophètes ainsi que dans tous les oracles ambigus de l'Antiquité payenne, qui ne le céderent point en cela aux réponses des Envoyés du Très-Haut.

Le savant Dodwell assure que les Prêtres des Juifs faisoient un grand usage du vin pour obtenir l'esprit de prophétie. Ce moyen étoit très-propre à donner à leurs harangues un ton mystérieux & décousu, capable de les faire avidement écouter & humblement respecter du peuple, qui respecte communément les choses à mesure qu'il est moins à portée de les comprendre. L'ivresse de ses Pro-

phètes dût paroître à ses yeux l'effet d'une fureur divine, d'un transport surnaturel, d'un délire involontaire, qui faisoient parler ceux qui s'en trouvoient saisis. Cela peut donc servir à nous faire deviner pourquoi les oracles de l'Écriture sainte & surtout les prophéties sont toujours demeurés pour nous des énigmes inexplicables. Dieu par la bouche de ses inspirés ne parle qu'un langage intelligible, fait pour exercer notre foi, pour soumettre notre raison, pour dérouter la sagesse mondaine. Les yeux profanes des incrédules ne voyent dans les livres des Prophètes que des idées décousues, & des discours semblables à ceux des buveurs qui auroient pris du vin en trop grande quantité. Ezéchiel sur-tout s'est expliqué de la façon la plus capable de confondre l'esprit humain; les hommes charnels ne croient voir en lui qu'un rêveur indécent qui parle dans l'ivresse.

Ce style saintement obscur s'est transmis jusque dans la loi nouvelle. En effet le don de prophétie transmis des Égyptiens aux Hébreux s'est visiblement perpétué jusqu'à nous. Les Écritures des Juifs sont encore nos guides; nous trouvons dans les ténèbres sacrées de leurs

prophéties les prédictions qui nous montrent clairement le Christ ou le Messie que les Chrétiens adorent & que les Juifs rejettent. En effet il faut que le don de prophétie se soit perpétué dans l'Eglise pour pouvoir deviner, interpréter, commenter les oracles de l'Ecriture, qui sont absolument inintelligibles pour ceux auxquels Dieu n'accorde point la foi. Nos Prêtres sont de vrais Prophètes ou Devins puisqu'ils nous interprètent des choses impossibles à comprendre, des mystères ineffables, des dogmes que sans des graces d'en-haut l'esprit humain ne peut saisir. Il faut sans doute que ces Prêtres soient continuellement inspirés pour entendre ce qu'ils nous disent; & d'ailleurs il n'est pas permis de douter que l'Esprit saint ne cessera point de les inspirer jusqu'à la fin des siècles.

Suivant les idées du plus grand nombre des Catholiques Romains l'Evêque de Rome est *infaillible*, c'est-à-dire, ne peut jamais errer sur la foi; d'où l'on voit que le Pape est pour eux un *Prophète* immédiatement inspiré par l'Esprit divin. D'autres assurent pourtant que l'Esprit prophétique ne réside que dans l'Eglise, qui jamais ne peut errer sur les dogmes, quoique cet esprit lui permet-

te d'errer quelquefois sur les faits. Les Eglises Protestantes ne se prétendent point infaillibles ou douées de l'Esprit prophétique; cependant elles exigent que leurs partisans se soumettent à leurs décisions comme si elles jouissoient du don de prophétie. Enfin il n'est point de secte dans le Christianisme qui n'ait le droit de se vanter d'avoir produit des interpretes des volontés célestes, des devins, des inspirés, des Prophètes. Le don de prophétie, dérivé des Egyptiens, s'est transmis sans interruption par les Juifs jusqu'aux Chrétiens de nos jours; depuis Moyse nous voyons une succession constante de Prophètes, jusqu'à ceux des Camisards de France, de nos Prophètes de Londres, & des Jansénistes de Paris, qui font prophétiser de nos jours par des femmes agitées de convulsions.

Sur quoi il est bon d'observer que le don prophétique fut presque toujours accompagné de transports, de mouvemens convulsifs, de contorsions dans les membres, de délire. Les peuples regardèrent communément ces choses comme des signes indubitables d'une opération divine, comme des effets dus à des causes surnaturelles, comme des marques évidentes d'inspiration. Dans toutes les

nations du monde les Devins, les Prophètes & les Sorciers ont tâché de s'aliéner l'esprit, de s'étourdir eux-mêmes & les autres afin de pouvoir annoncer les choses futures & de faire une impression vive sur l'imagination des peuples qui venoient les consulter. Nous voyons par-tout des danses, des instrumens bruyans, des cérémonies tumultueuses précéder ou accompagner les prophéties & les opérations de la magie. Si les Prophètes Juifs à l'aide du vin se dispoient à prophétiser, ceux des autres nations employoient des moyens à-peu-près semblables pour évoquer leurs Divinités & pour prédire l'avenir. En un mot le don de prophétie paroît toujours avoir été lié très-étroitement à ce que sans la foi l'on prendroit pour de la folie.

En conséquence de ce principe les Musulmans ont un très-grand respect pour les fous. Mahomet lui-même étoit, dit-on, sujet à des attaques d'épilepsie; au sortir de ces attaques que l'on prenoit pour des extases il dictoit les Chapitres qui composent le divin Alcoran.

C'est sur-tout aux femmes que l'esprit prophétique s'est fait sentir le plus fortement dans toutes les contrées de la

terre. La foiblesse de leurs organes les rendit très-susceptibles des impressions causées par les inspirations divines. En effet nous voyons un grand nombre de Prophétesse chez les Juifs ainsi que chez les Chrétiens, sujettes à des transports, à des mouvemens spasmodiques, à des passions hystériques ou, si l'on veut, à des extases. Plusieurs femmes pieuses ont été favorisées du don de prophétie. Les Saintes Hildegarde, Brigitte, Magdeleine de Pazzi, Thérèse &c. paroissent avoir été ainsi que les Convulsionnaires modernes de France des Prophétesse de cette trempe.

L'Antiquité payenne nous montre pareillement une foule de Sorcieres, de Pythonisses, de Prêtresse & de Prophétesse qui vendoient les réponses des faux Dieux; leurs oracles étoient toujours précédés de transports extraordinaires, de mouvemens convulsifs qui annonçoient qu'elles commençoient à sentir les approches des Dieux ou des Démons, qui après être entrés en elles s'expliquoient par leur bouche. Les anciens nous ont transmis le cérémonial observé par la Pythie lorsqu'après s'être remplie sur un trépied d'une fureur di-

vine elle rendoit des oracles ambigus aux mortels étonnés.

Les Sybilles, si fameuses dans l'Antiquité payenne, & sur les prophéties desquelles les premiers Chrétiens eux-mêmes faisoient un très-grand fond, étoient des femmes inspirées; les anciens peuples du Nord s'imaginoient que les femmes avoient quelque chose de divin. La *Volleda* des Germains étoit une Prophétesse très-considerée, sans l'aveu de laquelle la nation n'osoit rien entreprendre. Les Druidesses chez les Celtes jouoient un très-grand rôle; elles faisoient à la tête des armées des contorsions magiques que la superstition des peuples croyoit propres à rendre le ciel propice.

Pour peu qu'on ait lu l'histoire tant sacrée que profane, on demeurera convaincu que l'univers fut de tout tems rempli de personnages merveilleux dont la profession fut de prédire l'avenir & de subsister aux dépens de la curiosité des peuples; les Astrologues, les Chaldéens, les *Galles* ou Prêtres de Cybele, les *Augures*, les *Haruspices* furent des hommes qui profiterent des craintes & des espérances des mortels pour les dominer;

Tous ceux qui disent la bonne aventure sont des Prophètes aux yeux du vulgaire imbécille.

Néanmoins les Ecritures des Hébreux ainsi que toutes les Histoires des autres peuples nous prouvent que l'art prophétique consistoit principalement à avoir soi-même des songes & des visions, & à les expliquer aux autres. En tout tems & en tout pays l'on fit toujours un cas particulier des songes & l'on regarda ceux qui révoient comme des personnages favorisés que la Providence prenoit elle-même le soin d'instruire de ses projets. Les songes étant dans l'homme des effets qui paroissent totalement indépendans de lui, produits par des mouvemens qui sans son aveu s'excitent dans son cerveau pendant que le corps est engourdi par le sommeil, l'on en a conclu que les rêves devoient avoir quelque chose de surnaturel & de divin. L'on demeura convaincu qu'il n'y avoit que Dieu qui pût donner des rêves; l'on se persuada que ces rêves étoient des inspirations par lesquelles il avertissoit les mortels des événemens futurs. En conséquence nous voyons les songes jouer un très-grand rôle & décider des choses les plus importantes de la vie dans toute

l'Antiquité tant sacrée que profane ; c'est en songe que Dieu parloit le plus communément aux Patriarches & aux Prophètes ; c'est dans des visions qu'il faisoit alliance avec eux ; c'est en rêve qu'il se montroit à eux. En un mot la Religion Judaïque ne paroît fondée que sur les songes dont la Divinité favorisoit ceux qu'elle daignoit choisir pour être ses amis, ses organes, ses Prophètes sur la terre ; l'on peut même dire que la révélation faite aux Hébreux n'est uniquement appuyée que sur des visions & des songes ; l'exemple de Samuel nous montre qu'il suffisoit de rêver chez eux pour être réputé Prophète, & même pour acquérir le droit de gouverner la nation & de produire des révolutions dans l'Etat.

Non seulement chez les peuples de l'Orient la faculté de rêver fut en très-grand honneur, mais encore l'on avoit une très-haute opinion de ceux qui possédoient l'art d'interpréter les songes ; c'est à ce talent merveilleux que Joseph suivant la Génèse dut toute son élévation ; l'on faisoit consister la plus haute sagesse dans l'art d'expliquer les volontés de la Divinité manifestées par des rêves ou par des visions. Daniel devint Ministre des  
Rois

Rois de Babylone pour avoir sù interpréter des rêves.

D'où l'on voit évidemment que les Egyptiens & les Chaldéens ajoutaient foi aux songes & faisoient un très-grand cas de ceux qui savoient les interpréter. Tout nous prouve que les Grecs & les Romains ainsi que les peuples Orientaux avoient des rêveurs inspirés & des hommes qui savoient l'art d'interpréter les songes. Il n'est pas douteux que l'*Onéirocritie* ne fût une science très-estimée chez eux. Cet art est encore en honneur chez les Mahométans & les Orientaux.

Sous la loi nouvelle nous voyons de même les visions & les songes influencer grandement sur les idées des hommes. Un Ange se montre en songe à Saint Joseph & lui apprend ce qu'il doit penser de la naissance de Jésus & de la grossesse de sa femme. Saint Pierre a une vision dans laquelle Dieu lui révèle la vocation des Gentils. St. Paul nous apprend lui-même qu'il a été favorisé de songes & de visions dans lesquels il eut occasion de s'instruire des secrets ineffables du ciel. L'Apocalypse de Saint Jean ne paroît qu'un rêve divin accompagné de visions surprenantes. Depuis ce tems les son-

P

ges, les visions, les extases, les révélations se sont perpétués dans l'Eglise; un grand nombre de Saints, & de Saintes ont eu par ces moyens un commerce discret avec la Divinité; la plupart des dogmes du Christianisme semblent évidemment fondés sur les songes & les visions des Docteurs inspirés, chargés de nous faire connoître les volontés divines.

Nous ne devons donc pas douter que l'art de faire des songes & de les interpréter ne fût une partie considérable de la science des Prophètes. Il y a toute apparence que l'on apprenoit aux Initiés des secrets pour rêver & des règles pour expliquer les songes & les visions que l'on avoit eus.

En général les dispositions requises pour faire soit des Prophètes soit des Prophétesses véritables ont été & sont encore une imagination très-vive accompagnée de peu de jugement. Nous ne devons pas douter que dans les climats chauds de l'Orient il ne se soit souvent trouvé des hommes & des femmes doués d'une imagination ardente, des bilieux, des mélancoliques susceptibles par leur tempérament d'enthousiasme, de vapeurs, de délire. Des personnes de cette trempe se

sentant agitées de mouvemens extraordinaires, & remplies d'idées bizarres, se font aisément persuadé que ces mouvemens involontaires & ces idées devoient être des effets de quelque inspiration divine; dès lors elles se crurent illuminées, elles prophétisèrent, & comme dans la foule des objets que leur imagination égarée embrassoit elles ont pu quelquefois rencontrer assez juste, ces rencontres fortuites ont dû souvent contribuer à les convaincre qu'elles avoient réellement des dons surnaturels: d'ailleurs les dévots se flattant d'être les favoris de la Divinité, leur amour propre put souvent leur faire prendre leurs pieuses rêveries pour des illuminations d'en-haut.

Ainsi il y eut des Prophètes & des Prophétesses de bonne foi; c'est-à-dire, qui se crurent véritablement inspirés. Ils ressemblerent en cela à de certaines personnes qui s'imaginent être des Rois & des Reines, tandis qu'ils ne sont que des objets de pitié ou de risée pour ceux qui les considèrent. La folie n'est autre chose qu'un rêve perpétuel qui devient une réalité pour celui qui le fait.

Si des personnes parviennent à se persuader à elles-mêmes qu'elles ont des inspirations du ciel, il est encore très-faci-

le de faire croire à d'autres qu'elles sont illuminées. Les ignorans d'une imagination bien vive sont disposés à tout croire, sur-tout quand ce qu'on leur dit peut flatter leur vanité. Il est des moyens physiques de préparer les hommes à voir & à croire tout ce qu'on veut. Sous le Paganisme on procuroit des songes & des visions, & l'on faisoit entendre des oracles à ceux qui consultoient les Dieux; on les y dispoisoit par des abstinences & des cérémonies; dans l'Eglise Romaine des Prêtres & des Confesseurs sont quelquefois parvenus à faire croire à des dévots des deux sexes & sur-tout à des Religieuses histériques préparées par des jeûnes & des mortifications, dont l'imagination étoit allumée par des Légendes, que Dieu les favorisoit d'une façon particulière & les inspiroit réellement. Les Prêtres & les Moines se sont souvent servis de cette pieuse fraude pour réussir dans des projets utiles à l'Eglise.

A l'égard des faux Prophètes, c'est-à-dire, de ceux qui ne croyoient pas eux-mêmes à leurs prophéties ou à leurs inspirations, il ne leur fallut que de la ruse ou un grand fonds d'impudence pour duper les nations au nom du ciel. Assurés de la crédulité du genre humain ils se mi-

rent à prophétiser ; ils rencontrèrent quelquefois ; mais quand les événemens ne répondirent point à leurs prédictions ils en furent quittes pour dire que Dieu pour punir les mortels répandoit sur eux un esprit de vertige & d'erreur. C'est ainsi que Saint Bernard se justifia du mauvais succès d'une Croisade, dans laquelle ses prédications avoient engagé l'Europe entière.

Ce seroit cependant se tromper que de croire que par *Prophètes* les Anciens aient toujours voulu désigner des hommes instruits de l'avenir par des songes & des visions : les Prêtres des Egyptiens sont appelés . . . . *Prophètes* Προφῆται — par Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Lucien, Clément d'Alexandrie &c. Les noms Latins de ces Prophètes étoient *Vates*, *Antistites*, *interpretes*. Ce furent ces Prêtres que les Sages de la Grece tels que Thalès, Pythagore, Solon, Platon &c. allerent consulter ; avant eux Orphée & d'autres instruits par eux porterent, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des institutions religieuses & politiques en leur pays ; les législateurs ont toujours cru pouvoir rendre leurs loix plus respectables en les munissant de la sanction des Dieux. La politique s'est presque en tout pays é-

troitement liée à la religion. Les législateurs des peuples se donnerent toujours pour des inspirés, pour des êtres favorisés d'un commerce intime avec les Dieux, pour des interpretes de leurs volontés cachées.

Les réponses des Oracles étant communément obscures, ambiguës, déçoufues (vû que les hommes ne supposèrent jamais que la Divinité pût s'expliquer clairement) ou même ces oracles ne se rendant que par des mouvemens ou des signes équivoques, il falloit que quelque Prêtre (*Vates*) en interprêtât le sens mystérieux; que fans cela il eût souvent été impossible de deviner. Ce privilège d'interpréter les oracles des Dieux appartenoit aux Prêtres; ceux-ci transmettoient la science prophétique, soit à leurs propres enfans; soit à ceux qui venoient dès l'enfance s'instruire à leurs écoles dans l'art d'expliquer les réponses obscures des oracles que l'on consultoit dans les temples. Ces Prêtres étoient en Egypte les personnages les plus considérés; c'est parmi eux que dans l'origine l'on choisissoit les Rois, qui par là réunissoient en leur personne l'autorité spirituelle & le pouvoir temporel.

Ceux que l'on appelloit *Prophètes* occupoient le premier rang dans l'hierarchie

Sacerdotale. Le Prophète étoit le chef des Prêtres, il présidoit aux choses sacrées & aux Ecoles ou Séminaires où l'on instruisoit la jeunesse dans la Religion ainsi que dans les sciences humaines. La grande expérience de ces Prophètes étoit cause que c'étoit à eux seuls qu'il étoit réservé d'expliquer les oracles des Dieux.

- De plus chez les Egyptiens les Prophètes, c'est-à-dire, les Prêtres les plus instruits écrivoient les annales du pays ou les événemens arrivés de leur tems. Cet usage passa des Egyptiens aux Juifs chez qui, suivant Jolephe contre Appion livre II., il n'y avoit que les Prophètes à qui il fût permis de composer les annales de la nation ou de tenir les registres publics. Ce fait est encore attesté par Eusebe dans sa *préparation Evangélique*. Théodoret dit positivement que chaque Prophète étoit dans l'usage d'écrire ce qui arrivoit de son tems, c'est ainsi que les Hébreux & les Syriens donnent le nom de prophétie de Samuel au I. livre des Rois.

Il y a donc lieu de croire que les livres de l'ancien Testament que l'on nomme *prophétiques* sont bien moins destinés à prédire l'avenir, qu'à rapporter dans un stile oriental, emphatique, énigmatique, hiéroglyphique, cabalistique, des événemens

déjà passés, auxquels l'Ecrivain suivant les occasions joignoit ses réflexions, ses exhortations au peuple Juif, les menaces des châtimens qu'il avoit à craindre s'il violoit la loi de son Dieu, enfin les espérances qu'il pouvoit concevoir en se réconciliant avec lui & en se laissant conduire par ses Prophètes.

Il est évident que chez les Juifs les Prophètes ont succédé aux droits des Prophètes Egyptiens, ils ont rempli les mêmes fonctions; ils étoient comme eux les interpretes des volontés divines; ils enseignoient aux peuples les devoirs qu'ils devoient pratiquer, ils les détournoient des choses contraires à la loi; ils les menaçoient en cas de transgression de la vengeance du ciel; enfin ils écrivoient l'histoire des événemens arrivés de leur tems; où souvent ils annonçoient comme futurs des faits qui s'étoient passés sous leurs yeux ou longtems devant eux.

Ainsi les livres prophétiques de la Bible ne doivent être regardés que comme des annales entre-mêlées d'exhortations, d'allégories, d'emblèmes, de figures orientales, conformes aux usages & au langage des Hébreux & des autres nations dont les Prêtres parloient toujours d'une façon obscure & mystérieuse & faisoient

des apologues continuels. Ceux qui étudient ces livres y trouveront des faits historiques assez faciles à entendre, ceux qui voudront y chercher quelque chose de plus travailleront sans succès ; la véritable clef pour entendre la plupart de ces énigmes s'est vraisemblablement depuis long-tems perdue, vû que les traits d'histoire ou les idées auxquels ces écrivains font allusion dans leurs ouvrages sont entièrement oubliés. Malgré ces embarras plusieurs Commentateurs habiles ont aisément reconnu dans les prophéties des relations faites visiblement après coup. C'est ainsi que Grotius & beaucoup d'autres ont vu dans les fameuses prophéties de Daniel une histoire peu exacte de la Captivité de Babylone ; une relation allégorique des cinq grandes Monarchies qui se sont arraché successivement l'Empire de l'Asie ; enfin les malheurs du peuple Juif gémissant sous la domination cruelle des *Séleucides* & sur-tout d'Antiochus Epiphane, & sa délivrance sous les Maccabées. C'est ainsi que d'habiles Critiques ont fait voir que des prophéties ou prétendues prédictions que l'on a voulu appliquer au Messie des Chrétiens n'étoient que des relations emblématiques de faits applicables à David, à Sa-

lomon, à Jérémie, à Cyrus, à Zorobabel &c.

Pour se faire une idée juste & saine des Prophètes Hébreux il faut les regarder comme des historiens qui ont décrit d'un stile énigmatique, allégorique & figuré, souvent très-confus, les événemens arrivés soit avant eux soit de leur tems, auxquels ils ont eu soin de joindre des songes, des visions, des révélations, en un mot des motifs de craintes & d'espérances, propres tantôt à subjuguier & effrayer, tantôt à consoler & encourager les Juifs pour qui seuls ils écrivoient.

F I N.

Magis

4. 10. 84

846427





